

Université de Montréal

**Procrastiner au péril de l'humanité : une perspective psychologique au
problème du changement climatique**

par
Vallérie Voyer

Département de philosophie
Faculté des arts et des sciences

Mémoire présenté à la Faculté des études supérieures
en vue de l'obtention du grade de
Maître ès arts (M.A.)
en philosophie

Août 2015

© Vallérie Voyer, 2015

Résumé

Dans ce mémoire, je cherche à rendre compte de l'inaction des individus à l'égard de la lutte contre les changements climatiques. Je soutiens que la procrastination permet d'expliquer l'inaction de certaines personnes à la fois informées et préoccupées par cet enjeu environnemental. Dans un premier temps, je présente différentes conceptions de la procrastination en philosophie. J'avance que la procrastination n'est pas nécessairement un comportement irrationnel et propose une définition descriptive de celle-ci. Dans un deuxième temps, je valide la légitimité du concept de la procrastination pour décrire l'attitude de certains individus face au changement climatique. Dans un troisième temps, je présente différents facteurs de la procrastination relative au changement climatique, à savoir les émotions négatives, la perspective temporelle, les préférences intransitives et la dissonance cognitive. Je conclus que la procrastination eu égard au changement climatique s'explique ultimement par une stratégie à court terme de régulation des émotions.

Mots-clés : changement climatique; procrastination; éthique environnementale; psychologie morale; émotions; perspective temporelle; irrationalité; dissonance cognitive; théorie de l'action.

Abstract

The aim of this M.A. research is to bring about a better understanding of why individuals do not respond to the threat of climate change. I argue that procrastination can explain how one may fail to act despite being deeply concerned about the issue. I start by presenting different notions of procrastination. I claim that procrastination is not always irrational and redefine the behavior in non-evaluative terms. I then establish which attitudes regarding the problem of climate change correspond to procrastination. In the end I show that negative emotions, time perspective, intransitive preferences and cognitive dissonance play different roles in procrastination with regard to climate change. Overall, I conclude that perceptions about climate change action can trigger short-term emotion regulation strategies and result in procrastination.

Keywords: climate change; procrastination; environmental ethics; moral psychology; emotions; time perspective; irrationality; cognitive dissonance; theory of action.

Table des matières

Résumé	i
Abstract	ii
Table des matières	iii
Liste des sigles	v
Remerciements	vi
Introduction	1
0.1 Problématique	1
0.2 Hypothèse	4
0.3 Division des chapitres	6
Chapitre 1 : La procrastination	8
1.1 Quelques repères philosophiques sur la procrastination	8
1.1.1 Un manque à la vertu	9
1.1.2 Une défaillance rationnelle	9
1.1.3 Un cas paradigmatique d'irrationalité pratique	11
1.2 L'essence de la procrastination	15
1.2.1 Un phénomène d'inaction	17
1.2.2 Un comportement libre ou volontaire	20
1.2.3 Un désir d'éviter temporairement une action	22
1.3 Définir l'objet de la procrastination : deux critères nécessaires	28
1.3.1 Le concept d'ajournement soutenu par Stroud	29
1.3.2 Premier critère : l'agent doit être lié à faire x	32
1.3.3 Deuxième critère : l'agent n'a pas renoncé à faire x	33
1.4 Conclusion	35
Chapitre 2 : Le changement climatique comme objet de la procrastination	37
2.1 Le changement climatique	37
2.1.1 Le phénomène du changement climatique anthropique	37
2.1.2 L'interprétation sociale du changement climatique	40
2.1.3 Les actions qui peuvent être entreprises à cet égard	42
2.2 Définir la procrastination à l'égard du changement climatique	43
2.2.1 Quatre conditions à la procrastination à l'égard du changement climatique	44
2.2.2 Les « sceptiques durs » : un cas exceptionnel	47
2.3 Les particularités de la procrastination en relation au changement climatique	49
2.3.1 La procrastination décisionnelle	49
2.3.2 Un cadre temporel flexible	50
2.3.3 Responsabilité et normes sociales	50
2.4 Conclusion	51
Chapitre 3 : La procrastination en relation au changement climatique	53
3.1 Le rôle des émotions	53
3.1.1 Qu'est-ce qu'une émotion?	54
3.1.2 Les émotions négatives	56
3.1.2.1 La peur	57
3.1.2.2 La culpabilité	59
3.1.2.3 L'impuissance	63

3.2 La question du temps	66
3.2.1 Qu'est-ce que la perspective temporelle?	67
3.2.2 Le caractère « saillant » des objectifs et des récompenses	70
3.2.3 La perspective temporelle influence la formulation des objectifs sociaux	73
3.3 Statu quo : le problème de la facilité	76
3.3.1 Procrastination et « préférences intransitives »	76
3.3.2 Les théories de la dissonance cognitive	80
3.4 Conclusion	84
Conclusion	85
Bibliographie	91

Liste des sigles

FAO: Organisation des Nations Unis pour l'alimentation et l'agriculture

GES: Gaz à effet de serre

GIES: Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat

PT: Perspective temporelle

ZTPI: Zimbardo Time Perspective Inventory

Remerciements

Ce fut un long périple dans les abysses de la procrastination. Ce travail n'aurait pas vu le jour sans l'aide de plusieurs personnes.

Tout d'abord, je tiens à remercier ma directrice Christine Tappolet pour qui j'ai beaucoup de respect et d'admiration.

Merci au Groupe de Recherche Interuniversitaire sur la Normativité (GRIN) pour leur soutien financier ainsi que pour leurs conférences et ateliers éclairants.

Merci à mes amis qui m'ont soutenue, accompagnée et aidée au cours de ce travail. Un merci spécial à Franck Freitas, Marie-Claude Dupont, Joris Deguêt, Aude Henrion Malkoun, Eileen Hollinger et Danielle Hudon.

Enfin, je tiens à remercier mon mari Rob Casselman. Thank you for your love and support. Your energy, discipline and dedication are an everyday inspiration

Introduction

« All over the world and not just in the Arctic, the effects of climate change are being felt. Progressively more and more people will suffer as a result. Crops will be less successful, first in the tropics and later in temperate regions, making it harder to feed the world's growing population. Famines and floods will become more frequent as dry regions of the Earth become drier and wet regions wetter. Water will become scarce in those vast, populous areas that are watered by the melting of mountain glaciers. Cities and low-lying farmland will drown. The harm done by climate change is likely to be very great » (Broom, 2012, 5).

Ce mémoire vise à explorer les dimensions psychologiques de notre rapport au changement climatique anthropique. Quelle est notre perception générale de cette menace? Quels effets celle-ci peut-elle avoir sur notre réaction à l'égard de ce phénomène? Plus généralement, quels sont les obstacles psychologiques à l'action? Et finalement, comment la compréhension de ces questions peut guider les éthiciens et militants à motiver les individus à transformer leurs habitudes de vie et à soutenir socialement les changements structurels nécessaires à la résolution de ce problème environnemental et social?

0.1 Problématique

À la lumière de mes recherches sur le changement climatique, j'ai fait le constat que les recherches académiques ne s'étaient pas suffisamment attardées sur ces questions. Un grand nombre de travaux réalisés en sciences sociales et en philosophie à ce sujet repose sur le principe que notre manque d'engagement traduit un manque de compréhension effective des différentes dimensions environnementales, économiques, sociales et éthiques sous-jacentes à cette crise¹. Ce diagnostic n'a rien d'étonnant, puisqu'en raison de l'envergure des enjeux impliqués, et si l'on accepte certains principes non controversés, combattre ce problème devrait, en théorie, être un objectif prioritaire, guidant ainsi nos décisions individuelles et collectives. En outre, ce qui devrait a priori nous pousser à agir immédiatement est que ce délai d'actions renforce la gravité du problème et donc la nécessité de contribuer à sa résolution rapide. Ainsi, face à l'apparente

¹ Voir par exemple Garvey (2010); Gardiner (2011); Broom (2012); Brown (2013).

indifférence généralisée à l'égard du changement climatique, réside cette hypothèse que si les personnes avaient pleinement conscience des dangers induits par les bouleversements environnementaux créés par leurs activités quotidiennes et de leurs responsabilités à cet égard, ils agiraient différemment. Ils changeraient leurs habitudes de vie, se soulèveraient, et feraient pression sur leur gouvernement. Les États pour leur part, appliqueraient les mesures préventives nécessaires afin d'éviter les coûts dramatiques anticipés par les économistes et scientifiques. Cette intuition est à la base de l'approche appelée le *knowledge-attitude-behavior* dont le principe est que l'éducation est le vecteur du changement comportemental (Goralnik et Nelson, 2011, 183). De là, la profusion d'ouvrages visant à nous éclairer sur la sévérité de la crise climatique et à nous sensibiliser sur nos responsabilités à cet égard.

Or, comme nous fait observer la sociologue Kari Marie Norgaard dans son livre *Living in Denial: Climate Change, Emotions, and Everyday Life*, ce problème d'inaction est beaucoup plus complexe et ne peut pas toujours être réduit à un déficit d'information. D'abord, plusieurs études indiquent un manque d'intérêt autour des problèmes liés au changement climatique chez les individus mieux informés sur le sujet². Ensuite, elle souligne que les résultats obtenus des études qui se fondent sur une série d'entretiens n'expliquent pas entièrement le déficit d'information, mais décrivent « a complexity of response, situations of knowing and not knowing, and emotional ambivalence ». Mais surtout, cette approche laisse en suspens l'attitude paradoxale d'un très grand nombre de personnes, à savoir celles qui sont informées *et* préoccupées par le changement climatique, mais qui ne font rien :

« Perhaps more significant, although information deficit explanations are indispensable, they do not account for the behavior of the large number of people who do know about global warming, believe it is happening, and express concern. Outright climate skepticism is flashy and attention grabbing, but survey data make clear that a much larger percentage of the population (Western World) is not skeptical. If we look closely, these people's inaction becomes an interesting, complex, and, I suggest, important barrier to social change » (Norgaard, 2011, 3).

À partir de son hypothèse – c'est-à-dire que les gens sont davantage préoccupés par le changement climatique que leurs actions ne le laissent paraître – Norgaard a mené une recherche ethnographique à Bigdaby en Norvège qui offre les conditions a priori idéales à l'action collective. En effet, ses habitants sont parmi les plus sensibilisés concernant les questions

² Voir Kellstedt, Zahran et Vedlitz (2008); Krosnick et ses collègues (2006); Moser et Dilling (2007).

environnementales et de justice sociale, ce qui se traduit par un engagement militant particulièrement actif. Plus précisément, ils sont à la fois informés et inquiets par le changement climatique puisqu'il menace déjà ses jalons identitaires et économiques régionaux, à savoir les sports d'hiver et l'agriculture :

« With its mountains and skiing, its hiking and farming culture, and its rich traditions and sense of community, Bygdaby seems very idyllic, and in many ways it is. But it is also a place where people everyday face changes and challenges to the traditional way of life they work so hard to maintain. One of the most tangible changes the community is experiencing is the warmer climate, which materially affects the local culture and economy » (Norgaard, 2011, 21).

Pourtant, comme dans le reste du monde, persiste ce paradoxe : ils demeurent relativement inactifs à l'égard de cette cause. Son étude de terrain lui a permis d'observer un phénomène de « double réalité », c'est-à-dire une sensibilisation largement répandue du changement climatique couplée par son invisibilité dans les conversations, les organisations politiques et les processus de planification (Norgaard, 2011, 186). Sa recherche nous informe que les individus dans son étude ne sont pas sceptiques, ni particulièrement mal informés, ni indifférents malgré leur inaction. Bien au contraire, elle observe une préoccupation silencieuse : « In Bygdaby, we saw inaction was linked behind the scenes to troubling emotions, including guilt, hopelessness, and concern about the future that community members faced » (Norgaard, 2011, 187-188). Afin de rendre compte de cette « double réalité », Norgaard a construit un modèle d'organisation sociale du déni pour expliquer l'attitude des habitants de Bygdaby – elle a également généralisé et recontextualisé ce modèle explicatif aux habitants des États-Unis. Cette théorie met en exergue les circonstances sociales et les processus d'interactions sociaux qui inhibent les échanges et discussions au sujet du changement climatique, encourageant par le fait même la politique de l'autruche³. Norgaard conclut que l'invisibilité relative à la crise climatique dans la sphère publique est davantage imputable aux sentiments que nous cultivons à l'égard de cette menace (Norgaard, 2011, 9). Dans cette optique, il devient apparent que l'approche du *knowledge-attitude-behavior* reste insuffisante.

³ La politique de l'autruche n'est pas le terme utilisé par Norgaard mais se réfère au phénomène de déni qu'elle décrit dans son livre qui consiste à nier la réalité d'un danger en se protégeant inefficacement. Dans ce contexte, il s'agit d'ignorer publiquement le sujet du changement climatique afin de se protéger de l'inquiétude, de la peur, de la culpabilité et du sentiment d'impuissance que la menace climatique crée chez ces derniers.

0.2 Hypothèse

Plus précisément, je vais m'intéresser dans les pages qui vont suivre à cette attitude dissonante où coexistent, d'une part, un assentiment d'impératif d'agir et, d'autre part, un manque d'initiatives au quotidien qui viserait à convertir cette croyance en actions concrètes. En m'appuyant sur les recherches ethnographiques et les théories sociologiques de Norgaard, ce mémoire a pour objectif de prolonger le raisonnement de la chercheuse, mais sous l'angle philosophique et à partir de la question de la procrastination. Selon la définition du CNRTL (Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales), la procrastination est la « tendance à différer, à remettre au lendemain une décision ou l'exécution de quelque chose ». Mon hypothèse de recherche est la suivante : nous procrastinons individuellement et collectivement à agir avec résolution à l'égard du changement climatique. Dans l'idée que la procrastination se généralise à un problème de motivation, je suggère que mon étude permet de mettre en lumière d'un côté ce qui motive à agir et de l'autre ce qui motive à éviter d'agir. Par le fait même, je soutiens que l'analyse de la procrastination permet d'identifier certains obstacles auxquels sont confrontés les éthiciens du changement climatique; et par conséquent, peut contribuer à l'élaboration de stratégies argumentatives motivant l'action.

Inscrit dans le courant de la psychologie morale, et inspiré par les mêmes objectifs que des philosophes comme Lisa Kretz, Carol Booth, Andreou Chrisoula, Lissy Goralnik et Michael Nelson, ce travail veut contribuer à palier l'écart entre les valeurs morales auxquelles nous nous identifions et les actions qui devraient refléter ces dites valeurs. Comme nous rappelle Kretz : « an action-inspiring environmental philosophy makes necessary a grounding in knowledge of what morally motivates people to action » (Kretz, 2012, 9). Dans cette optique, mon intention est de faire reconnaître la pertinence du phénomène psychologique de la procrastination en éthique environnementale. Les discussions au sujet de la procrastination en philosophie se rapportent principalement à l'attribution de sa nature irrationnelle de même que les solutions envisageables pour corriger ce défaut de raisonnement⁴. Il a quelques fois été suggéré ou défendu qu'il y a lien entre notre inaction à l'égard du changement climatique et la procrastination⁵. Toutefois, cette association demeure largement sous-analysée. D'autre part, comme il a déjà été souligné, la

⁴ Dans l'introduction du recueil d'essais sur la procrastination éditée par Andreou Chrisoula et Mark D. White, les auteurs notent l'intérêt particulier de la procrastination en philosophie : « *Here, philosophical distinctions and debate concerning reason and rationality become relevant* » (White et Chrisoula, 2010, 4).

⁵ Steel (2007); Andreou (2007).

procrastination est relativement absente de la littérature philosophique axée sur le problème du changement climatique. Par conséquent, est-il aussi pertinent de faire le pont entre ces deux intérêts de recherche philosophique?

L'intérêt général de l'étude de la procrastination en relation au changement climatique se situe à un niveau pratique. En effet, ce phénomène est très répandu, largement étudié en psychologie, et ses solutions sont appliquées à des domaines pratiques tels que le contexte du travail, la gestion financière et l'administration des affaires⁶. De plus, la procrastination est susceptible de bénéficier de solutions que nous pouvons mettre en place dès maintenant, étudiées en fonction de la psychologie humaine pour motiver l'action – et non à partir d'un concept idéalisé de l'homme, tel que celui de l'agent rationnel.

De plus, l'étude du phénomène particulier de la procrastination permet de saisir la dimension intertemporelle relative au problème du changement climatique et ainsi de rendre compte du rapport entre nos intentions, objectifs et préférences à court terme face à ceux à long terme. Elle a donc un intérêt conceptuel supplémentaire en relation à d'autres phénomènes connexes tels que la faiblesse de la volonté ou les théories de la dissonance cognitive par exemple. D'ailleurs, comme le suggèrent Jon Elster et Piers Steel, la procrastination est nourrie par ces derniers de même que par d'autres sortes d'irrationalités comme l'ignorance motivée, le déni, l'autoduperie, les pensées irréalistes et la pensée magique⁷. La procrastination permet donc de regrouper sous un même concept une grande variété de mécanismes psychologiques dont un des effets communs est l'évitement.

Évidemment, la procrastination ne fournit pas une explication exhaustive de ce problème d'inaction. Il existe d'autres versants de ce problème qui sont d'ailleurs largement discutés en éthique environnementale, notamment les explications du type de la tragédie des biens communs, le dilemme du prisonnier, le phénomène du passager clandestin, ou de la corruption morale. Notons que ces explications ne reposent pas sur un modèle de déficit d'information, mais plutôt sur modèle de conflit interpersonnel ou antisocial⁸. Sans nier la pertinence de ces approches au problème du changement climatique, à l'instar de Chrisoula, je suggère qu'ultimement au cœur de notre inaction réside d'abord un conflit d'ordre intrapersonnel :

⁶ Voir Eerde (2003); Shepherd, Wikland et Haynie (2009).

⁷ Voir Elster (2010); Steel (2011).

⁸ Voir Gardiner (2011); Broom (2012).

« Importantly, procrastination makes a distinct contribution, since it can foster inaction even in the absence of moral corruption, a sense of powerlessness with respect to achieving coordination with others, and (over-) optimism. Relatedly, it can serve as yet one more obstacle to sustained action, compounding the difficulties posed by other obstacles » (Andreou, 2007, 242).

0.3 Division des chapitres

Qu'est-ce que la procrastination? En philosophie, elle est le plus souvent considérée comme un phénomène de report irrationnel⁹. Définir la procrastination ainsi est pertinent en philosophie de l'action où l'on s'intéresse à des sujets tels que la théorie de la décision, la raison pratique, la motivation et l'intention¹⁰. En effet, dans ce cadre d'analyse circonscrit par le paradigme de la rationalité, ce critère permet de distinguer les situations de report d'action les plus saillantes et énigmatiques. Or, est-ce que la procrastination doit nécessairement être irrationnelle? Ou pour formuler la question autrement, est-il possible de définir ce phénomène de manière purement descriptive?

Dans le premier chapitre, je vais tenter d'offrir une définition non normative de la procrastination. L'objectif est de jeter les bases d'un modèle polyvalent du phénomène. Le défi étant de faire l'économie du critère de l'irrationalité sans perdre le caractère particulier de cette forme d'ajournement en relation à d'autres. Les raisons de ce choix sont multiples. D'abord, par opposition à une approche critique, je veux adopter une approche davantage empathique du phénomène¹¹. Cela consiste à porter le regard sur la motivation du procrastinateur au lieu de juger son comportement à la lumière d'un idéal d'agentivité. Ensuite, je veux offrir une définition suffisamment large permettant d'embrasser différents types de procrastination répertoriés dans la littérature, soit celles qui relèvent de différents types d'irrationalité et celles qui ne sont pas nécessairement irrationnelles. Finalement, puisque je m'intéresse à la procrastination en relation au changement climatique, je veux également introduire l'idée de la procrastination décisionnelle sans date butoir. Je vais suggérer que ce type de procrastination n'est pas nécessairement irrationnel.

⁹ Voir Ainslie (2010); Elster (2010); Akerlof (1991); Silver et Sabini (1997); Andreou (2010); Tappolet (2010); McIntosh (2010); Steel (2007); Ariely et Wertenbroch (2002).

¹⁰ Voir les questions que White et Andreou relèvent dans l'introduction de leur recueil d'essais *The Thief Of Time: Philosophical Essays on Procrastination*.

¹¹ John Perry dans son livre *La procrastination : L'art de reporter au lendemain* adopte une approche sans jugement à la procrastination. Alors qu'il admet l'utilité de cette théorie, il affirme : « Je reste cependant convaincu que la notion d'agent rationnel est à l'origine de bien des souffrances inutiles » (Perry, 2012, 10).

Ensuite, le second chapitre portera précisément sur la question de la procrastination relative au changement climatique. Je vais établir les fondements de mon hypothèse de recherche en posant les questions suivantes : Qu'est-ce que le changement climatique? Qu'est-ce que la procrastination à l'égard du changement climatique? Et comment cet objet se distingue-t-il des objets plus conventionnels de la procrastination?

Afin d'apporter une vue d'ensemble de l'objet de la procrastination, je vais d'abord présenter une description scientifique du phénomène du changement climatique pour ensuite identifier quelques enjeux sociaux et éthiques qui s'y rattachent. Ensuite, à partir de ma définition descriptive de la procrastination déterminée dans le chapitre précédent, je vais présenter des conditions permettant d'identifier les situations de procrastination relative au changement climatique. Enfin, le changement climatique est un objet particulier en raison notamment des différents types d'actions qui peuvent être entrepris à cet égard et de l'environnement social dans lequel la procrastination prend lieu. Je vais apporter quelques précisions à ce titre.

De manière générale, on peut supposer que tout le monde a tendance à procrastiner, mais ce, à différents degrés, à l'égard de différentes activités et dans différents contextes, de sorte que la procrastination est corrélée à une multitude de facteurs. En effet, la procrastination est positivement associée à certains types de personnalité (impulsives, extraverties, névrotiques) (Ferrari, Johnson et McCown, 1995); aux tâches aversives (fastidieuses, ennuyeuses, difficiles, nouvelles) (Ainslie, 2010; Steel, 2011; Ferrari, Johnson et McCown, 1995); à certaines distorsions psychologiques (la perspective du temps, l'escompte hyperbolique du futur, la dissonance cognitive (Elster, 2010; Ainslie, 2010; Steel, 2011; Andreou, 2007; Pychyl, 2010); à une discontinuité psychologique de l'identité (Tappolet, 2010); à une attitude ambivalente (Harreveld, Pligt et Liver, 2009) et à différentes stratégies de régulation des émotions et des humeurs (Sirois et Pychyl, 2013). Tous ces éléments peuvent de manière indépendante, de même que combinée, nourrir un climat favorable à la procrastination.

Au cours du troisième chapitre, je vais répondre à la question suivante : Comment la procrastination à l'égard du changement climatique est-elle possible? Je vais présenter différents facteurs de la procrastination qui peuvent expliquer notre inaction en relation au changement climatique. Ultiment, je vais soutenir que la procrastination en relation au changement climatique s'explique par une stratégie à court terme de régulation des émotions.

Chapitre 1 : La procrastination

Dans un premier temps, je vais faire l'exposition brève des différentes définitions normatives de la procrastination présentes dans la littérature. Dans un deuxième temps, je vais proposer trois caractéristiques essentielles de la procrastination. Il sera question également de distinguer ce phénomène de ceux en apparence similaires tels que la paresse, l'acrasie, la faiblesse de la volonté et l'hypocrisie. En dernier lieu, je vais m'intéresser à l'objet de la procrastination en lui-même. Fondé sur l'argument de Stroud qui défend que la procrastination n'est pas nécessairement irrationnelle, je vais proposer deux critères nécessaires et suffisants pour identifier une situation de procrastination.

1.1 Quelques repères philosophiques sur la procrastination

Dérivé du terme latin *procrastinatio*, *pro* signifiant « ajournement » ou « en avant » et *crastinus* « de demain »; le terme procrastination se réfère à la tendance à remettre au lendemain. Elle se rapporte donc de manière négative à l'action. Or, cela n'implique pas *de facto* que la procrastination est une chose négative. Certains ont défendu la valeur de l'inaction¹². Comme le rapporte Jon Elster, pour Seneca le passage du temps nous permet de gagner en vérité : « reason seeks to postpone action, even its own, in order that it may gain time to sift out the truth ; but anger is precipitated » (Elster, 2010, 87). Dans la même veine, l'économiste Paul Bernstein fait le rapprochement entre procrastination et prudence : « Once we act, we forfeit the option of waiting until new information comes along. The more uncertain the outcome, the greater may be the value of procrastination » (Steel, 2007, 66). Selon ces perspectives, la procrastination est d'une certaine manière associée à la sagesse, puisqu'elle s'oppose aux décisions hâtives, aux actions prématurées. Cependant, Piers Steel souligne que l'analyse historique de la procrastination indique que sa forme positive n'est que d'usage secondaire, le plus souvent, le terme procrastination est employé de manière péjorative (Steel, 2007, 66-67). Ainsi, la procrastination n'est pas n'importe quel type d'ajournement, c'est le plus souvent un ajournement qui va à l'encontre de certaines *normes*, voire *modèles* de conduite.

¹² Voir Bernstein (1998); Chu et Choi (2005).

1.1.1 Un manque à la vertu

Par exemple, la procrastination peut être un problème de vertu. Selon Elijah Millgram, agir vertueusement correspond à se modeler à un idéal type : « (...) the virtuous thing to do is what that role model would do » (Millgram, 2010, 151). À cet égard, Jennifer A. Baker rapporte, par exemple, que pour les épicuriens, un comportement vertueux correspond à une vie émotionnelle calme et constante (Baker, 2010, 179). Sous ce rapport, reporter une action est un vice lorsqu'il engendre un trouble émotionnel¹³. Toujours selon l'interprétation de Baker, la solution des épicuriens à la procrastination serait d'ordre introspectif, questionnant les raisons de cet inconfort : « If you are a writer who never makes a deadline, the Epicureans would certainly not encourage you to strengthen your will; rather, they would question your choice of occupation. What could you do that would not cause this level of anxiety? » (Baker, 2010, 180). Par ailleurs, à contre-courant de l'interprétation dominante du problème de la procrastination, ce n'est pas le fait de retarder l'accomplissement d'une activité qui est répréhensible, mais plutôt de poursuivre une activité qui affecte l'équilibre émotionnel de l'individu.

1.1.2 Une défaillance rationnelle

Plus couramment, la raison est l'une de ces normes avec laquelle on oppose le plus souvent la procrastination. Il existe différentes définitions de la raison, et à ce titre, le compte rendu que fait Elster dans son livre *Sour Grapes: The Subversion of Rationality* est d'un grand intérêt. Il les recoupe en deux catégories : la « thin theory » et la « broad theory ». Selon la première, la raison requiert une cohérence globale entre nos systèmes de croyances, nos systèmes de désirs ainsi que les raisons de nos actions : « (...) consistency within the belief system; consistency within the system of desires; and consistency between beliefs and desires on the one hand and the action for which they are reasons on the other hand » (Elster, 1983, 1). Par exemple, Gregory croit que la viande est essentielle à une bonne santé. Étant donné qu'il désire maintenir une bonne forme physique, il consomme ainsi un régime riche en viande. Le comportement de Gregory est cohérent avec son système de désirs (être en santé) et de croyances (la viande est essentielle à la santé). Il est donc rationnel à cet égard selon la « thin theory ». En revanche, la « broad theory » va au-delà de ces exigences formelles. En effet, la raison implique

¹³ Puisque ce n'est pas l'objet de son propos, il n'est pas clair dans l'article de Baker si seuls les délais d'action causant une discordance émotionnelle se qualifient de procrastination ou bien si la procrastination est un vice que lorsqu'elle crée cet inconfort.

davantage que d’agir en conséquence de nos croyances et désirs, il faut également que ces désirs et croyances correspondent à des faits permettant de les justifier : « Substantively rational beliefs are those which are grounded in the available evidence. They are closely linked to the notion of judgment » (Elster, 1983, 2). Il y a donc un critère objectif supplémentaire à cette définition, de sorte que Gregory doit avoir de bonnes raisons de croire que la viande est essentielle à sa santé. Si c’est le cas, il est rationnel. Or, il a très peu d’énergie, souffre de problèmes de digestion alors que son ami végétalien est en excellente santé. Toute chose étant égale par ailleurs, à la lumière de ces éléments, Gregory n’agit pas de manière tout à fait rationnelle.

À cet effet, Sarah Stroud décrit la procrastination comme une forme de défaillance rationnelle : « (...) like weakness of will, [procrastination] involves a mismatch between the agent’s conduct and some pertinent state or judgment of the agent » (Stroud, 2010, 66). Notamment, l’agent démontre un conflit entre ce qu’il juge devoir faire d’une certaine manière et ce qu’il fait. Le conflit est donc interne. Or, selon Stroud, la procrastination n’est pas nécessairement irrationnelle, même si elle dénote un défaut de raisonnement¹⁴. En effet, il semble qu’elle ne conçoit pas « rationalité » et « irrationalité » de manière binaire, mais plutôt en termes de degré de sorte que l’irrationalité implique une violation forte de la raison :

« First, “irrational” is a very strong term. It seems safer to say that procrastination opens one to rational criticism, or to call procrastination a rational failing or defect or shortcoming, than to take on board at the outset the idea that procrastination is one of the most egregious kinds of rational failing and thus deserving of the especially extreme form of criticism delivered by the flat verdict “irrational” » (Stroud, 2010, 52).

Elle observe que dans la mesure où il est possible de procrastiner sur des intentions très vagues – et non seulement sur des meilleurs jugements ou des intentions « fermes » – la procrastination n’est donc pas toujours irrationnelle, du moins c’est un phénomène distinct de la faiblesse de la volonté :

¹⁴ Stroud suggère de comparer le phénomène de la procrastination à la définition classique de la faiblesse de la volonté (acrasie) et la version révisée de Holton et McIntyre afin de déterminer si la procrastination est un comportement irrationnel du même type : « It may seem obvious that procrastination is some sort of rational failing. But it is not obvious what kind of rational failing it is. One way to approach that broader, more difficult question is to ask whether procrastination might be a species of weakness of will. For weakness of will is generally accepted as a rational failing—or even more strongly, as a paradigm case of practical irrationality. So if we find that procrastination is a species of weakness of will, that supplies a neat diagnosis of what kind of irrationality procrastination involves: the same kind as weakness of will. If on the other hand, we find that procrastination is not a species of weakness of will, then either the former constitutes some distinct type of rational failing, or perhaps it is not a rational failing at all » (Stroud, 2010, 51). Après analyse, elle arrive à la conclusion que la procrastination est un phénomène distinct de la faiblesse de la volonté.

« In such cases, it is as if one's avoidance behavior with respect to doing x extended even to the level of the intentions one forms concerning x , making the latter vague or weak. The very fact that one forms only an anemic, temporally unspecific intention concerning x may itself constitute procrastination with respect to x » (Stroud, 2010, 65).

Des intentions vagues ou faibles correspondent aux situations où l'on juge d'une part devoir faire quelque chose, sans toutefois se décider à le faire. Par exemple, Mamoudou juge qu'il serait utile pour sa carrière professionnelle d'apprendre une troisième langue. Avec cette idée en tête, il se dit qu'il devrait s'inscrire à une école de langues. Or, les semaines passent et il ne s'est toujours pas inscrit. Pourtant, Mamoudou juge qu'il devrait le faire, mais chaque fois que l'occasion se présente, il décide de ne pas le faire maintenant.

1.1.3 Un cas paradigmatique d'irrationalité pratique

La procrastination est néanmoins considérée en général comme un cas paradigmatique d'irrationalité pratique en philosophie¹⁵. Tout comme la rationalité, l'irrationalité peut être définie de différentes manières. Pour certains, un agent est irrationnel lorsqu'il y a asymétrie entre ce qu'il fait d'une part et ce qu'il a l'intention de faire d'autre part. Par exemple, Justine a l'intention d'étudier cette semaine pour son examen de fin de session, mais chaque jour à la place d'étudier, elle décide de regarder la télévision ou de sortir avec ses amis. Pour d'autres, il faut qu'il y ait conflit entre son action et ce qu'il juge, toutes choses considérées, comme devant être fait. Appliqué à la procrastination, cela implique que l'agent exprime une forte motivation ou de fermes raisons de faire quelque chose maintenant, mais il décide malgré cela de reporter ladite chose, et ce, pour des raisons moins importantes que celles lui indiquant d'agir. Par exemple, cette fois-ci, après délibération, Justine juge qu'elle a de meilleures raisons d'étudier cette semaine que de faire n'importe quelles autres activités. Malgré cela, elle décide néanmoins de faire des choses qu'elle juge beaucoup moins utiles. Son ajournement est irrationnel, car elle agit contre son meilleur jugement. Ces conceptions de la procrastination partagent donc plusieurs aspects avec le phénomène de la faiblesse de la volonté où un agent agit contre son intention initiale et de l'acrasie stricte où un agent agit contre son meilleur jugement. Tous les trois sont des comportements généralement considérés comme irrationnels où un agent agit volontairement à l'encontre de son propre intérêt.

¹⁵ Pour ces auteurs, l'irrationalité est un critère nécessaire de la procrastination : MacIntosh (2010); Sabini et Silver (1981); Tappolet (2010); Steel (2011); Chrisoula (2007); Elster (2010); Akelof (1991).

Par ailleurs, la procrastination peut être un phénomène synchronique tout comme l'acrasie, c'est-à-dire ils peuvent témoigner d'un manque de correspondance simultanée entre deux entités. Autrement dit, l'agent agit contre soi selon sa propre évaluation de sa situation, et ce, en connaissance de cause. L'idée de dissonance synchronique est similaire à ce que Christine Tappolet qualifie de « clear-eyed procrastination ». En effet, selon ce type de procrastination, l'agent croit ou sait qu'il ne devrait pas reporter son action : « [t]he irrationality in question (...) comes from the conflict between what one does and what one knows or believes one ought to be doing » (Tappolet, 2010, 120). Ce type de procrastination que Tappolet identifie correspond également à la définition que donnent Mauryl Silver et John Sabini du phénomène : « Our case study led us to conclude that a person is procrastinating if (s)he is irrationally putting off, and if this irrationality is caused by recognizing or fancying what (s)he ought to be doing » (Silver et Sabini, 1981, 218). Selon ces interprétations, il suffit que l'agent soit conscient qu'il agit contre son bien-être (présent ou futur) en reportant son action afin que l'ajournement se qualifie d'irrationnel et, par le fait même, de procrastination. Par exemple, Maxim a plusieurs dents cariées et malgré la douleur que cela cause, il reporte sans cesse son rendez-vous chez le dentiste. Pourtant, il sait qu'il devrait y aller maintenant, car plus il tarde à y aller, plus l'intervention sera douloureuse et dispendieuse. D'autre part, la procrastination peut aussi être un phénomène diachronique à l'instar de la faiblesse de la volonté. Dans ce cas, l'agent trahit ses intentions dirigées vers le futur (Stroud, 2010, 63). Par exemple, Sojin a l'intention de se lever tôt demain matin. Afin d'atteindre cet objectif, elle règle son réveille-matin à sept heures. Or, le moment venu, elle n'a plus envie de se lever et retarde le moment de se lever jusqu'à midi. Ainsi, Sojin a trahi l'intention qu'elle s'était fixée.

Plusieurs interprétations de la procrastination mettent en relief le fait qu'elle n'est souvent pas « clear-eyed ». Dans son livre *The Procrastination Equation*, Steel dresse un schéma typique de l'attitude du procrastinateur face à un objectif impliquant une série d'actions à travers le temps. Son illustration révèle que le procrastinateur peut vaciller entre différents niveaux de conscience de sa procrastination, soit de jugements à l'égard de son attitude. Par exemple, au début du projet, cette personne peut juger qu'elle peut reporter son action : « At the start of the project, time is abundant. You wallow in its elastic embrace. You make a few passes at getting down to it, but nothing makes you feel wholeheartedly engaged » (Steel, 2011, 7). Ensuite, elle peut trivialisier ou rationaliser son ajournement : « You want to get on the big project but instead

you take on peripheral chores. (...) Part of you knows this isn't what you should be doing, and so you say to yourself, « I am doing this; at least I am preparing by doing something » (Steel, 2011,8). Plus tard, elle peut « nier » sa situation en s'échappant de la réalité à travers le fantasme : « When you should be working harder than ever, you are sleeping in, daydreaming of alternative worlds, of winning the lottery, of being anywhere but here » (Steel, 2011, 8). Steel illustre par ce schéma le combat que mène le procrastinateur avec lui-même afin d'arriver à accomplir une tâche. Un combat qui implique souvent, comme il sera montré dans le prochain chapitre, des mécanismes psychologiques d'automanipulation qui peuvent brouiller à certains moments le jugement et la perception de l'agent envers son propre comportement.

Ainsi, George Akerlof décrit la procrastination comme une série de décisions répétées qui dénotent d'un comportement incohérent dans le temps (Akerlof, 1991, 1). En raison de cet aspect de la procrastination, Stroud défend l'idée que c'est un phénomène essentiellement diachronique. Elle explique cela dans ces termes : « Unlike instantaneous agent, we are temporally extended agents, and this seems essential rather than ancillary to the possibility of procrastinating » (Stroud, 2010, 59). Autrement dit, le manque de correspondance entre action et jugement n'est pas instantané telle l'acrasie, mais observable à des temps différents. Pour sa part, George Ainslie précise que la dissonance que témoigne le procrastinateur est au niveau prospectif ou rétrospectif : « By procrastinating, you choose a course that you would avoid if you chose from a different vantage point, either from some time in advance or in retrospect » (Ainslie, 2010, 11). Dans la même veine, Dan Ariely et Klaus Wertenbroch remarquent que le procrastinateur démontre une inconsistance de ses préférences à travers le temps ou sa situation. Leur exemple est éloquent : « For example, before going to a restaurant dieters may choose not to have crème brûlée, but when the time comes to have dessert they may give in to the temptation and order it after all, only to regret having eaten it after the meal is over » (Ariely et Wertenbroch, 2002, 219). Ils notent que le problème de la procrastination, c'est-à-dire son irrationalité, ne tient pas du fait que manger de la crème brûlée est bien ou mal, mais que commander ce dessert est en discordance avec la préférence antérieure *et* postérieure de l'agent¹⁶.

Une autre forme d'irrationalité est l'imprudence, lorsque les actions d'un agent menacent son bien-être. Elster, notamment, est explicite sur ce critère : « To the extent that rational choice

¹⁶ On parle alors de préférence globale, c'est-à-dire ce que l'agent préfère dans l'absolu, à tête froide, lorsqu'il ne fait pas face à des tentations auxquelles il voudrait en quelque sorte résister. Je vais élaborer davantage à ce sujet dans le prochain chapitre.

theory tells us what to do and when to do it, it provides a criterion for distinguishing between the excessive delay (...) and the prudential approach (...) » (Elster, 2010, 87). Dans sa perspective, l'imprudence est un critère objectif, c'est-à-dire l'agent est irrationnel lorsqu'il n'agit pas en fonction de ce qu'il est objectivement la meilleure option pour lui, et ce, en relation à l'information qu'il a à sa disposition de même qu'à ses objectifs¹⁷. En d'autres termes, il ne faut pas seulement des croyances justifiées, il faut qu'elles soient vraies. Cette conception correspond donc aux exigences de la « broad theory ». Cette manière de concevoir la procrastination correspond également à celle d'Andreou : « (...) I will count as procrastination only those cases of delaying in which one leaves too late or puts off indefinitely what one should—relative to one's ends and information—have done sooner » (Andreou, 2007, 183). Ainsi, le comportement imprudent peut relever d'une erreur de jugement ou bien il peut être le résultat de l'absence de jugement, c'est-à-dire l'agent néglige de considérer adéquatement les conséquences de son ajournement. Par exemple, Louis présente plusieurs symptômes d'un cancer colorectal (changement du transit intestinal, malaise abdominal, changements digestifs, etc.). À l'encontre des soupçons d'un cancer et des recommandations de ses pairs, Louis juge qu'il peut attendre encore avant de consulter un médecin.

Par ailleurs, lorsque l'agent n'est pas conscient de ses erreurs de jugement, c'est ce que Tappolet suggère d'appeler « blind-procrastination » (Tappolet, 2010, 121). Ce sont les cas où « the agent's ends and information or, put differently, her reasons, militate in favor of putting off, but the agent fails to realize this and erroneously judges that the action ought to be performed at or by a certain time rather than later. » (Tappolet, 2010, 121) Dans cette situation que décrit Tappolet, l'agent est davantage à l'écoute de ses désirs du moment et, par conséquent, n'évalue pas adéquatement la situation. À ce titre, Akerlof remarque que dans cette situation, chaque erreur de jugement n'est qu'une petite perte pour l'agent, mais cumulativement, c'est-à-dire à travers le temps, ces erreurs produisent un très grand tort et ultimement causent des regrets considérables chez l'agent (Akerlof, 1991, 3).

Stroud contrairement à Elster rejette le critère objectif pour définir la procrastination. En effet, elle affirme que dans la mesure où un agent est satisfait avec la manière d'organiser son temps, même s'il a tort, cela ne peut pas se qualifier de procrastination (Stroud, 2010, 57-58). La

¹⁷ Notons que le délai n'est pas irrationnel si l'information n'est pas accessible à l'agent, autrement dit, l'agent est responsable de son jugement dans les limites de l'information à laquelle il a accès. En revanche, il est irrationnel s'il refuse de profiter de l'information lui permettant d'agir avec cohérence.

procrastination doit nécessairement être marquée par un conflit intrasubjectif chez l'agent, c'est-à-dire qu'il doit à un certain moment regretter ses ajournements, ou juger qu'il a mal géré son temps. Autrement dit, il ne suffit pas que ses reports minent l'accomplissement d'un objectif, l'agent doit éventuellement le reconnaître. Finalement, pour Tappolet, la procrastination imprudente peut-être un ajournement qui va à l'encontre d'un critère objectif ou subjectif : « (...) the vast majority of imprudent procrastination cases, which involve postponing something that is necessary or believe to be necessary by the agent for the well-being of her future selves » (Tappolet, 2010, 123). Ainsi, contrairement à la définition de Stroud dont l'essence de la procrastination est le conflit intrasubjectif de l'agent, pour Tappolet, il suffit que l'ajournement soit irrationnel d'une manière ou d'une autre.

En somme, il y a une multitude de manières de concevoir la procrastination. Certaines interprétations sont favorables au comportement, mais la majorité emploie le terme pour indiquer un comportement néfaste pour l'agent¹⁸. En philosophie, la procrastination est principalement caractérisée comme le fait de retarder irrationnellement un acte, même si certains s'y réfèrent comme un vice. Selon les différentes interprétations, l'irrationalité témoigne d'une discordance entre une intention, un meilleur jugement, un jugement, un désir, une préférence ou un objectif global et l'acte de reporter. Cette discordance peut être synchronique ou diachronique. Comme l'indiquent les distinctions entre le « clear-eyes procrastination » et le « blind-procrastination », l'agent peut être conscient ou non de son erreur. Finalement, le procrastinateur peut démontrer de l'irrationalité dans son ajournement injustifié soit par un conflit intrasubjectif, soit par un conflit entre sa perception et ce qui est objectivement mieux de faire en relation à ses objectifs.

1.2 L'essence de la procrastination

Quelle est l'essence de la procrastination? Autrement dit, quelles sont les caractéristiques indéniables de la procrastination dont on ne peut pas faire l'économie? À présent, je vais tenter de définir la procrastination de manière purement descriptive. Celle-ci doit être en mesure d'inclure tous les types de procrastination irrationnels et la définition de Stroud (en termes de défaillance rationnelle), et cela, sans perdre l'intérêt philosophique de ce type de comportement. Afin de présenter et de démontrer mes critères, je vais me référer à trois cas de procrastination,

¹⁸ La procrastination peut être aussi bien néfaste pour l'agent que pour la collectivité. Plusieurs analyses évaluent les coûts sociaux, économiques et psychologiques de la procrastination. Steel (2011), Akerlof (1991) et Ferrari, Johnson et McCown (1995).

soit l'exemple canonique d'Akerlof et des exemples plus récents dans la littérature, soit ceux d'Andreou et de Stroud.

Dans l'extrait qui suit, Akerlof décrit son expérience personnelle de procrastination. Il explique que son ami Stiglitz lui confia une boîte de vêtements à envoyer par la poste. Or, jour après jour, durant toute une année, Akerlof reporte cet engagement :

« Some years back, when I was living in India for a year, a good friend of mine, Joseph Stiglitz, visited me ; because of unexpected limitations on carry-on luggage at the time of his departure, he left with me a box of clothes to be sent to him in the United States. Both because of the slowness of transactions in India and my own ineptitude in such matters, I estimated that sending this parcel would take a full day's work. Each morning for over eight months I woke up and decided that the next morning would be the day to send the Stiglitz box. This occurred until a few months before my departure when I decided to include it in the large shipment of another friend who was returning to the United States at the same time as myself » (Akerlof, 1991, 3).

L'exemple suivant provient d'Andreou. Elle décrit la situation de Kate qui veut économiser, chaque mois, de l'argent pour sa retraite. Cependant, mois après mois, elle dépense tout son argent et par conséquent n'atteint jamais son objectif :

« Kay does not want to retire destitute, and so she settles on saving for contributions to a retirement fund. Though no obstacles present themselves, and though Kay does not change her mind about the sensibleness of her plan, month after month, she fritters away her potential savings on little extras she purchases during her weekly shopping trips to Walmart. She is not a compulsive shopper. She just keeps finding useful items at very reasonable prices; and so keeps putting off saving for a little longer. In the end, she saves too little, too late » (Andreou, 2007, 183).

Le dernier exemple de procrastination provient de Stroud. Elle dépeint le cas d'Amanda qui juge devoir remplir une demande de subvention pour sa recherche, mais à la fois trouve constamment des excuses pour ne pas s'y mettre « maintenant ». Au final, la date de dépôt arrive à échéance et il est désormais trop tard pour soumettre son dossier :

« Grant application season has rolled around once again. Amanda, who has in the past regularly failed to submit applications for research grants that many of her colleagues successfully obtain, feels that she really should apply for a grant this year. She prints out the information about what she should need to assemble and notes the main elements thereof (description of research program, CV, and so on) and—of course—the deadline for submission. She puts all of these materials in a freshly labeled file folder and places it at the top of the pile on her desk. But whenever she actually contemplates getting down to work on preparing the application—which she continues to think she should submit—her old anxieties about the adequacy of her research program and productivity flares up again,

and she always finds some reasons to reject the idea of starting work on the grant submission process now (without adopting an alternative plan when she will start). In the end the deadline passes without her having prepared the application, and once again Amanda has missed the chance to put in a grant » (Stroud, 2010, 65).

1.2.1 Un phénomène d'inaction

D'abord, lorsque l'on reporte un acte x à plus tard, cela implique que l'on ne fait pas au temps x (tx) cet acte en question. En ce sens, la procrastination est essentiellement un phénomène d'inaction. Par exemple, dans le récit que rapporte Akerlof, tous les jours il remet au lendemain la tâche d'expédier le colis à son ami Stiglitz. Autrement dit, tous les jours il n'exécute pas cette tâche. Il en va de même avec Amanda qui ne remplit pas la demande de subvention pour sa recherche. Dans ces deux cas, il s'agit de procrastination à l'égard d'une activité « ponctuelle ». La situation de Kay est également un phénomène d'inaction, mais un peu différent puisqu'il s'agit d'une activité « étendue ». En effet, contrairement aux exemples précédents, économiser pour sa retraite exige de déposer régulièrement de l'argent dans un compte d'épargne, et ce, sur toute la durée de sa période active sur le marché du travail. Ainsi, même si Kay a procrastiné, elle n'a pas forcément été inactive en tout temps à l'égard de ses épargnes. Il est plus juste de supposer qu'elle est inactive à certains moments – lorsqu'elle a trop dépensé certains mois par exemple. Évidemment, l'inaction n'est pas un critère suffisant pour déterminer la procrastination. Supposons que Kay a économisé suffisamment d'argent pour sa retraite. Peut-on dire que Kay a procrastiné chaque fois qu'elle ne déposait pas d'argent dans son compte d'épargne? Il me semble que non puisque, d'une part, elle a atteint son objectif et, d'autre part, certaines circonstances peuvent rendre cette inaction « acceptable » ou parfois il est « impossible » d'économiser. Ainsi, d'autres critères sont nécessaires, mais d'abord quelques précisions sont à apporter au sujet de l'inaction.

À première vue, la procrastination peut facilement être confondue avec la paresse en vertu d'un problème d'inactivité. Toutefois, il me semble que la procrastination n'est pas l'équivalent de se laisser aller à ne rien faire. D'une part, remarquons qu'il est possible de procrastiner à l'égard de x et à la fois être actif à l'égard d'activités autres que x . En effet, John Perry dans son essai *La Procrastination : L'art de reporter au lendemain* confesse être un procrastinateur sans pour autant souscrire à la paresse : « J'aurais déjà dû rendre mon texte il y a onze mois. Entre-temps, pour m'y soustraire, j'ai abattu une quantité de travail impressionnante » (Perry, 2012, 21). Ainsi nous met-il en garde contre ce préjugé : « Mais, attention, procrastiner

n'équivaut pas à ne rien faire du tout. Le procrastinateur est rarement inactif : il s'adonne à des activités utiles, mais marginales (...) » (Perry, 2012, 18). Par ailleurs, cela nous amène à constater que l'on procrastine toujours en relation à quelque chose de précis – faire sa déclaration de revenus, planifier ses vacances, répondre à ses courriels, etc. Ce n'est donc pas un état généralisé d'inaction – même s'il est possible de procrastiner sur différents objets en même temps. C'est d'ailleurs ce que sous-tendent les exemples précédents : Akerlof se rendait à l'université au lieu de prendre congé et passer la journée à la poste; Amanda travaillait sur sa recherche au détriment de sa demande de subvention; Kay était une consommatrice active. Ainsi, si l'on considère la paresse comme un problème de passivité générale, le procrastinateur n'est pas toujours paresseux.

Cela dit, la procrastination est parfois associée à la paresse. Ainslie affirme que la procrastination est causée par une propension à choisir la facilité : « Procrastination needs no great pleasure to drive it and no activity to instantiate it. It is just the venerable sin of sloth » (Ainslie, 2010, 11). Ainsi, Ainslie juge le procrastinateur paresseux à l'égard de l'activité x en raison d'une préférence momentanée pour ce qui est plus aisé de faire en termes de coût. En effet, il résume la procrastination ainsi : « (...) a simple temporary preference for less cost in the present over the greater cost that leads to a better deal in the long run » (Ainslie, 2010, 11). Et ce coût en question est déterminé en termes d'effort : « It always feels better to differ costs. (...) However small the unit of activity, we are drawn from the more tedious parts to the less tedious » (Ainslie, 2010, 12). Puisqu'il associe l'effort au déplaisir, il définit ainsi la procrastination en termes contraire à l'impulsivité, à savoir une préférence à reporter des expériences aversives (Ainslie, 2010, 13). Du même avis, Don Ross affirme également que la procrastination est le témoignage d'une aversion à l'effort : « procrastination is, in fact, evidence for the aversiveness of effort » (Ross, 2010, 29).

Même si la paresse et la procrastination peuvent parfois se rejoindre au sujet de cette aversion à l'effort, nous pourrions nous demander s'il n'y a pas une différence de nature ou du moins de degré entre cette dite « aversion à l'effort » chez la personne qui paresse et celle qui procrastine. Si l'on se rapporte à l'analyse que fait Bernard Bruno de la paresse, ce dernier met en relation la notion de la paresse avec le productif. Selon celui-ci, « la “ paresse ” peut être définie comme un “ goût pour l'oisiveté ”, “ pour la facilité ”, ou encore un “ refus à l'effort ” » (Bruno, 2001, 525). Ainsi la paresse relève, poursuit-il, d'une « propension à ne pas travailler

(...) [la paresse] constitu[e] le point d’ancrage d’un refus cette fois plus ou moins volontaire de participer à ce qu’il est de bon ton de considérer comme l’un des actes essentiels et structurants de la vie sociale » (Bruno, 2001, 525). En ces termes, la paresse est une réaction contre la participation active au monde économique, voire un rejet du travail. Or, comme le soutient Steel, l’attitude du procrastinateur à l’égard de son inactivité est davantage ambivalente : « [Procrastination] isn’t a question of laziness, although the two are easily confused. Unlike the truly slothful, procrastinators want to do what they need to do—and usually do get around to it, but not with a lot of struggle » (Steel, 2011, 2). En d’autres termes, le procrastinateur projette de s’y mettre un jour et veut d’une certaine manière le faire, le paresseux au contraire s’y oppose. De plus, la procrastination ne se limite pas au monde du travail ou aux activités exigeant de l’effort, comme nous illustre l’exemple d’Akerlof ou la confession de Perry. Par ailleurs, comme il sera montré dans le dernier chapitre, la procrastination peut être causée par des facteurs autres que l’aversion à l’effort. Elle peut par exemple être causée par des émotions telles que la peur, l’incertitude, le manque de confiance en soi ainsi que des pensées irréalistes. En somme, il me semble qu’il vaut mieux éviter de faire l’amalgame entre la procrastination et la paresse sous peine d’apporter des solutions inappropriées aux difficultés que causent ces deux phénomènes.

Finalement, en rapport avec ce critère d’inaction, une dernière nuance est à souligner entre la procrastination et l’acrasie. Sur cette distinction, je vais me rapporter à l’analyse conceptuelle que fait Stroud des deux notions. Celle-ci souligne que l’acrasie consiste à *faire* quelque chose que l’on juge malavisée :

« (...) the paradigm case of akrasia is an action that is undertaken despite being rejected by the agent’s better judgment. In akratic action, the agent has another drink, or gets up to brush his teeth, or sleeps with someone, against his better judgment. The primordial mark of akrasia is thus doing something one deems ill advised » (Stroud, 2010, 58).

Inversement, elle rappelle que la procrastination implique de ne *pas faire* quelque chose que l’on pense devoir faire : « [Procrastination is] a failure (over a certain interval) to do something » (Stroud, 2010, 59). Le point qu’elle soulève est que malgré la ressemblance entre les deux phénomènes – l’agent démontre une incohérence entre un certain état évaluatif et son action – le problème n’est pas le même. L’un évite ce qu’il doit faire, l’autre succombe à ce qu’il doit éviter. L’explication que donne Andreou au sujet du comportement de Kay appuie cette interprétation : « Kay is torn. She prefers unconstrained spending to future financial security, but she wishes she had more “ sensible ” financial preferences. There is thus a contrast between what she wants and

what she wants to want » (Andreou, 2007, 183). Ainsi, Kay procrastine à l'égard de son jugement « je devrais économiser pour ma retraite », mais elle n'est pas acratique, puisqu'elle ne désapprouve pas ses achats ponctuels, rappelons-nous « she keeps finding useful items at very reasonable prices » (Andreou, 2010, 183). Il est plus juste de dire qu'elle regrette seulement de ne pas avoir suffisamment économisé. Il en va de même avec l'exemple d'Akerlof et d'Amanda, ils ne désapprouvent pas les activités qu'ils ont choisi de faire à la place de x , mais « regrettent » plutôt de ne pas avoir exécuté x à temps. Je souligne ici que l'action acratique ne jouit à aucun moment d'exception, il n'y a jamais de bonnes raisons pour faire un acte acratique¹⁹. En revanche, les ajournements d'une personne en situation de procrastination ne bénéficient pas d'une ligne directrice aussi claire. Les reports sont parfois justifiables et raisonnables, ainsi pour revenir au commentaire d'Akerlof, c'est davantage l'accumulation de ceux-ci qui devient problématique pour l'agent.

Ensuite, comme il a été soulevé dans la section précédente, Stroud identifie l'acrasie comme un phénomène nécessairement synchronique : « Only conflict with contemporaneous “better judgment” can render an action akratic » (Stroud, 2010, 56). Par exemple, j'achète des bottes en cuir malgré mon jugement, toutes choses étant considérées du moment, à savoir que consommer des produits d'origine animale serait immoral, que je ne devrais pas agir ainsi. Or, la procrastination est souvent un phénomène diachronique. Ainsi, je peux avoir pour objectif initial d'adopter un mode de vie végétalien, mais face à une magnifique paire de bottes en cuir, je juge à ce moment précis qu'une exception à la règle est acceptable. Par exemple, l'animal a déjà été sacrifié, ces bottes sont d'excellente qualité, etc. Or, à force de trouver chaque fois des excuses, je repousse indéfiniment l'adoption d'un mode de vie végétalien²⁰. Mon comportement est donc dissonant de manière diachronique, car mes « exceptions » répétées ne me permettent pas d'accomplir mon objectif.

1.2.2 Un comportement libre ou volontaire

Une autre caractéristique essentielle de la procrastination est l'aspect libre ou volontaire de l'ajournement. Autrement dit, la personne qui procrastine n'est pas contrainte de remettre à

¹⁹ Il faut noter cependant que cette affirmation est sujet à débat. Par exemple, Robert Audi et Alison McIntyre défendent que l'agent peut se tromper sur son meilleur jugement. Dans ce cas, il peut avoir de bonnes raisons d'agir de manière acratique (Stroud et Tappolet, 2003, 6).

²⁰ Le jugement de l'agent peut donc être brouillé par un désir fort du moment présent. Il peut faire une erreur de jugement.

plus tard son action. Cela implique préalablement que la personne serait capable de performer l'acte sans quoi elle ne peut pas user de sa liberté. Comme le souligne Tappolet : « [the person] has to either be able to perform it or at least believe that he is able to perform it » (Tappolet, 2010, 120). Dans le même sens, Ian MacIntosh souligne que la « [Procrastination] should not be confused with excused delay, where, for instance, one physically could not do the thing until tomorrow (...) » (MacIntosh, 2010, 68). En effet, il n'y a rien de singulier à reporter quelque chose que l'on ne peut tout simplement pas faire dans l'immédiat, de sorte qu'il ne serait d'aucun intérêt d'analyser la procrastination si l'ajournement en question n'était pas une action libre. Ainsi, si l'on se rapporte à l'exemple d'Akerlof, dans la mesure où ce dernier ne pouvait pas envoyer le colis de Stiglitz en Amérique en raison d'une grève interminable de la poste, ce report ne se qualifie pas de procrastination. Bref, ce sont des situations, où la personne n'a pas eu le choix de ne pas faire *x* en raison de facteurs externes (grèves) ou internes (incapacité physique), *fortement contraignantes*²¹.

Ensuite, la procrastination doit être volontaire²². La volonté se réfère souvent à un état motivationnel directement sous le contrôle d'un agent, comme une décision, un choix ou une intention²³. Or, tout le monde s'accorde pour dire que les ajournements volontaires ne se qualifient pas toujours de procrastinations. En effet, Stroud fait remarquer que même les ajournements volontaires peuvent être en quelque sorte inévitables puisque, contraint par le temps, il n'est pas possible de tout faire en même temps. Si bien que remettre à plus tard certaines tâches est un aspect inéluctable de la condition d'un agent rationnel soumis à la linéarité du temps : « As agents, we cannot do everything now. One of the central elements of rational agency is thus to order tasks and activities in time, which will necessarily involve putting some things later in the queue, that is, deliberately choosing to do them later rather than now » (Stroud, 2010, 53). Cela nous amène à entrevoir que la procrastination se réfère à quelque chose d'autre que le fait d'adapter de son emploi du temps face aux contingences du quotidien. Ainsi, certaines situations d'ajournement ne sont évidemment pas de la procrastination. C'est le cas notamment lorsqu'un agent doit répondre à des situations d'urgence. En effet, comme le

²¹ Je dis « fortement contraignantes » afin de faire la distinction entre une situation qui n'est pas favorable à une action – mais tout de même concevable – et de celle qui rend un acte impossible, inconcevable ou dangereux à performer.

²² Je reviens sur cet aspect dans la prochaine section. Pour l'instant, il suffit de comprendre que la procrastination relève de la motivation (décision, choix ou intention) de l'agent.

²³ Voir Watson (2003, 172-200).

mentionne Steel : « Insisting that you should finish mowing the front lawn before attending to your house, which has just caught on fire, isn't smart. » (Steel, 2011, 4) Inversement, certaines situations d'ajournement peuvent sembler être de la procrastination sans l'être. Reportons-nous encore une fois à un exemple fourni par Steel :

« Seeing a co-worker stretched out in his office chair, arms crossed behind his head, relaxed, you ask what he is up to and get a cheerful response of "Me? I'm procrastinating!" But he isn't. He is happily putting off a report because he knows there is good chance that the project is going to be cancelled later this week, and if it isn't, well, he can still definitely write it at the last minute anyway » (Steel, 2011, 3).

À propos de cet exemple, Steel affirme que cela ne se qualifie pas de procrastination puisqu'il est effectivement préférable de reporter à plus tard la rédaction du rapport. De plus, Steel précise : « Not everything can happen at once; it is in your choice of what to do now and what to delay that procrastination happens, not in delay itself » (Steel, 2011, 4). Je suis du même avis que lui, l'exemple du collègue de travail n'est pas de la procrastination. Je suis également d'accord avec Steel sur le dernier point, la particularité de la procrastination ne tient pas du fait que la personne reporte son action, mais du choix de l'agent. Autrement dit, le report libre ou volontaire d'une action ne peut se qualifier de procrastination qu'en vertu des raisons de cet ajournement. D'emblée, cela sous-entend que certains choix d'ajournement sont faits en fonction de bonnes raisons et d'autres reposent sur de mauvaises raisons. Ainsi, le collègue de travail a de bonnes raisons de reporter la rédaction du rapport. C'est une approche normative du phénomène de la procrastination. Toutefois, est-il possible de distinguer la procrastination des autres formes de problème d'inaction de manière purement descriptive?

1.2.3 Un désir d'éviter temporairement une action

Commençons par une première observation, la procrastination est toujours définie en termes de problème. Par exemple, Tappolet précise : « There must be something wrong with the delay in question for it to be qualified as procrastination » (Tappolet, 2010, 120). Il en va de même pour Stroud qui décrit pourtant la procrastination de manière non évaluative : « When we procrastinate we are doing a bad job at something essential to temporally extended agency: placing activities in time » (Stroud, 2010, 66). Il est de mon intuition que même si l'on s'intéresse à la procrastination, car elle se distingue des autres types « d'actions reportées » par son caractère problématique, elle peut tout de même être défini différemment, et ce, sans nier cet aspect. Deuxième observation, la procrastination est généralement présentée sous la forme

négative, par exemple elle se résume à ne pas avoir la motivation à faire x , ne pas avoir suffisamment de volonté de faire x , ne pas faire x à temps, etc. Sans contester ces aspects de la procrastination, il me semble que le choix d'analyser la procrastination sous cette lumière reflète davantage nos biais normatifs de rationalité, voire de productivité. Plus encore, l'analyser uniquement sous cet angle peut nous amener à négliger le contexte dans lequel la procrastination s'inscrit, de même que l'évaluation de l'objet de la procrastination. Autrement dit, certaines situations ou certains objets encouragent la procrastination, ainsi ce n'est pas toujours le comportement de l'agent sur lequel il faut apporter le plus d'attention, il faut également considérer la relation de l'agent à son objet et à son environnement.

À la suite de ces constats, je propose de tenir compte de l'aspect motivationnel de la procrastination et de la définir de manière affirmative. Quel est l'objectif de l'agent lorsqu'il reporte l'acte x ? Analyser la procrastination en ces termes est un changement subtil de perspective, mais tout de même enrichissant. En effet, il me semble que c'est la manière la plus directe de décrire un phénomène de manière non évaluative. Plus encore, cela permet de porter le regard sur la relation de l'agent à l'objet de la procrastination et ainsi d'ouvrir le champ d'analyse de ce comportement et, par le fait même, des solutions à ce problème. Ainsi, pour revenir à la question précédente, je vais soutenir que le procrastinateur a pour objectif d'éviter *temporairement* quelque chose en raison de son sentiment ambivalent à l'égard de l'objet. Autrement dit, sa motivation principale lorsqu'il reporte son action à plus tard est d'éviter au moment présent la tâche en question. Afin de défendre la valeur de ce critère, je vais à présent montrer que dans tous les cas de procrastination, la personne tente d'éviter temporairement une activité. Et ensuite, je vais défendre l'idée que le critère de l'évitement temporaire permet de distinguer les ajournements judicieux de ceux qui correspondent clairement à de la procrastination.

Au premier abord, le verbe « éviter » et ses dérivés reviennent couramment dans mes lectures pour décrire une situation de procrastination. Sur une note d'humour, le concept de procrastination structurée de Perry a pour axiome fondamental cette idée d'évitement. Ainsi recommande-t-il aux procrastinateurs de se donner une multitude de tâches à faire : « Afin qu'il soit motivé pour s'acquitter d'une besogne pénible, urgente et importante, il faut que celle-ci lui permette d'éviter une autre besogne plus importante encore » (Perry, 2012, 19). Steel se réfère à un cycle d'évitement lorsqu'il fait la description du schéma de la procrastination : « And the

cycle of avoidance starts again with dawn » (Steel, 2011, 8). Dans le même ordre d'idées, la compilation et l'analyse des études en psychologie comportementale sur la procrastination de Joseph R. Ferrari, Judith L. Johnson et William G. McCown utilisent le terme procrastination et « task avoidance » (éviterement de tâche) de manière analogue.

Or, l'évitement n'est pas explicitement défini comme un critère ou une caractéristique essentielle de la procrastination. Pourtant, si l'on s'en tient à la définition conventionnelle de la procrastination, à savoir un ajournement irrationnel, la procrastination est le fait de reporter à plus tard quelque chose qui doit être fait, il semble juste d'affirmer que cela indique d'emblée une attitude d'évitement. Si ce n'était pas le cas, cela impliquerait soit que l'ajournement en question n'est pas un choix, soit que cet ajournement est justifiable, soit que l'agent n'a aucune intention de le faire à aucun moment, ce qui contredirait la notion même de la procrastination irrationnelle. Remarquons que l'ajournement observé dans chacun de nos exemples est motivé par l'évitement. Chaque matin, Akerlof avait pour objectif d'éviter le désagrément de passer la journée à la poste. La motivation d'Amanda était d'éviter de faire face aux angoisses que soulève sa demande de subvention :

« But whenever she actually contemplates getting down to work on preparing the application—which she continues to think she should submit—her old anxieties about the adequacy of her research program and productivity flares up again, and she always finds some reason to reject the idea of starting work on the grant submission now » (Stroud, 2010, 65).

Kay évitait la frustration de ne pas pouvoir profiter immédiatement de son argent. Autrement dit, elle évite de confronter la réalité matérielle de son désir de jouir d'une retraite aisée. Dans ces exemples, tous adoptent une stratégie d'évitement. Néanmoins, les raisons qui les motivent à éviter ces tâches diffèrent grandement.

Steel propose d'organiser les types de procrastination selon trois éléments basiques de motivation : (1) anticipation, (2) valeur et (3) temps. Par motivation, il entend ce qui cause le manque de motivation chez le procrastinateur à faire x ; si l'on reformule de manière affirmative, ce qui motive l'agent à éviter x . Le premier facteur est le manque de confiance ou d'optimisme à l'égard de l'accomplissement de x : « Procrastinators are typically less confident, especially about the task they are putting off » (Steel, 2011, 21). Ce type de procrastination est exemplifié par le cas d'Amanda qui n'est pas certaine de l'intérêt de son projet de recherche. Les études empiriques de Ferrari, Johnson et McCown appuient également cette observation : « It would

appear that the AIP assesses procrastinatory behavior motivated by an avoidance strategy to protect one's self-esteem » (Ferrari, Johnson et McCown, 1995, 66). Plus encore, ils remarquent que non seulement l'agent en procrastinant veut éviter une tâche, il est surtout motivé à éviter de faire face à ses limites : « An unwillingness to complete task is one way of avoiding comparative information (...). Recent research does provide support to the view that procrastinators have a tendency to avoid information about the self » (Ferrari, Johnson et McCown, 1995, 162). Ainsi, les études de Steel et de Ferrari, Johnson et McCown mettent en lumière que lorsqu'une personne n'a pas confiance en ses capacités de réaliser x , elle peut être motivée à éviter temporairement cette situation qui menace son ego en la reportant à plus tard.

Le deuxième facteur est la valeur que l'agent attribue à x . La « valeur » indique l'unité de mesure du plaisir que la tâche représente pour l'agent. Dans ce cas, moins la tâche a de valeur aux yeux de la personne, plus il est difficile de l'accomplir. Steel décrit un agent sensible à ce facteur ainsi : « You have tremendous difficulty keeping your attention on the mundane. For you, boredom signals irrelevance and your mind slides off to something else » (Steel, 2011, 24). L'exemple d'Akerlof illustre bien ce type de procrastination. Plus une tâche est perçue comme ennuyeuse ou impertinente, plus l'agent sera motivé à le reporter, autrement dit, à éviter cette tâche au moment présent. On observe généralement ce type de procrastination à l'égard des tâches d'ordre administratif ou ménager.

Le troisième facteur que défend Steel est la sensibilité au temps, soit le « timing ». Selon ce type, l'agent recherche des satisfactions plus petites et immédiates au détriment des satisfactions plus grandes mais éloignées. Autrement dit, l'agent est impulsif, puisqu'il recherche des gratifications rapidement atteignables. Le cas de Kay démontre cette attitude, elle ne veut pas attendre la retraite pour jouir de son argent, elle préfère en profiter tout de suite, et ce, même si elle juge qu'elle devrait économiser. Comme il a été mentionné, Ainslie, Ariely et Wertenbroch décrivent la procrastination en termes de changement de préférence, où au moment d'agir, l'agent agit sur une préférence temporaire (satisfaction plus petite, mais immédiate) au détriment d'une préférence globale (satisfaction plus grande, mais éloignée)²⁴. Selon ce facteur, l'agent évite au moment présent ce qui ne lui apporte pas de gratification sur le court terme. Bref, l'étude de Steel démontre que la procrastination se traduit par un manque de motivation à faire x en

²⁴ Or, une nuance est à souligner, pour Ainslie ce n'est pas uniquement la recherche du plaisir immédiat qui est en cause, mais surtout l'évitement d'une expérience aversive. C'est ainsi qu'il décrit la procrastination comme l'envers de l'impulsion.

raison de différents facteurs (attente, valeur, temps), le revers de la médaille est de dire que la personne est motivée à éviter de faire x au moment présent. L'agent ne fait pas x dans le but d'éviter de faire face, au moment présent, à une situation menaçante pour l'ego (ou un échec), à une tâche ennuyeuse ou à exigeant un sacrifice.

D'un angle différent, Tappolet défend un autre facteur, soit le manque d'empathie de l'agent envers ses futurs soi. Elle constate que l'attitude du procrastinateur indique qu'il a peu ou pas de soucis à l'égard de son avenir. En effet, lorsqu'un agent évite au moment présent de faire des choses qu'il n'a pas envie de faire, il encombre par le fait même ses futurs soi de ces tâches – dans la mesure où il ne peut pas y échapper. Comme elle le fait remarquer, la procrastination est donc un phénomène analogue à celui du problème intertemporel du passager clandestin qu'elle reprend d'Andreou : « The present self fails to contribute her share to maintain or produce a “ collective ” good—that is, the good, such as health or fitness, which the present agent and all her future selves hope to share » (Tappolet, 2010, 123). Or, contrairement à l'explication d'Andreou de ce phénomène, Tappolet défend que cette attitude dénote un manque d'empathie de l'agent à l'égard de ses futurs soi (Tappolet, 2010, 123). Je souligne que ce que décrit Tappolet illustre clairement à mon avis une stratégie temporaire d'évitement.

D'autre part, suffit-il d'être motivé à éviter temporairement une tâche afin que cela se qualifie de procrastination? Autrement dit, est-ce que tous les cas d'évitement temporaire se qualifient de procrastinations? Il me semble que oui, mais cela est davantage épineux à montrer²⁵. En effet, on trouve des exemples d'ajournement « judicieux » dans la littérature sur la procrastination qui, de toute évidence, ne sont pas des situations de procrastination. Or, il peut sembler que la personne est motivée à éviter temporairement une situation. Ainsi, plus de précisions sont nécessaires afin de cerner le phénomène.

Premièrement, une forme d'ajournement qui ne doit pas être confondue selon Steel avec la procrastination est ce qu'il appelle les ajournements « judicieux » où l'agent fait preuve d'une bonne gestion de son temps. Il donne l'exemple d'un agent qui reporte la tonte de sa pelouse afin de sauver sa maison des flammes. Dans ce cas, précise-t-il, il est davantage rationnel de veiller à sa maison que de veiller à sa pelouse. Remarquons également que lorsque l'agent appelle les pompiers alors que sa maison est en feu – au lieu de tondre le gazon –, son intention n'est pas

²⁵ Bémol, cela suffit dans la mesure où la chose dont la personne est motivée à éviter correspond aux deux critères de l'objet de la procrastination – ces critères sont discutés dans la dernière section.

d'éviter temporairement de tondre le gazon, mais de sauver sa maison des flammes. En effet, lorsqu'une personne se délaïsse x pour une tâche davantage prioritaire, on ne peut pas dire que sa motivation principale est d'éviter x , elle est plutôt de répondre à une situation plus urgente. L'évitement permet donc de distinguer l'ajournement « judicieux » de celui qui se rapporte à la procrastination.

Néanmoins, Steel relève des exemples plus subtils d'ajournements « judicieux ». Par exemple, lorsqu'une personne retarde son arrivée à une fête ou lorsqu'elle n'arrive pas trois heures à l'avance pour prendre son avion. Il explique que d'attendre un peu permet à l'agent de se sauver de moments gênants avec son hôte ou de s'épargner des heures d'attente inutile à l'aéroport (Steel, 2011, 4). Ce sont donc des ajournements « judicieux », car la personne a de bonnes raisons de reporter son action – ces ajournements sont justifiés. Si l'on se rapporte à ces exemples, on pourrait dire qu'elle évite « des moments gênants avec son hôte » ou qu'elle évite « des heures d'attente à l'aéroport ». Toutefois, puisqu'elle n'a pas pour objectif de « vivre des moments gênants avec son hôte » ou de « passer des heures à l'aéroport », de toute évidence, elle ne procrastine pas à l'égard de ces choses – elle ne les reporte pas —, et ce, même si elle est motivée à les éviter. Autrement dit, dans ces exemples « vivre des moments gênants avec son hôte » ou « passer des heures à l'aéroport » ne peuvent pas être objets de la procrastination²⁶. Toutefois, il semble que la motivation première n'est pas d'éviter la fête, ni d'éviter de prendre l'avion, mais plutôt d'arriver à une heure convenable. Autrement dit, la personne ne reporte pas le « moment gênant avec son hôte » ni « les heures d'attentes ». La chose qu'elle reporte est « son arrivée à la fête » et « son arrivée à l'aéroport ». Ainsi, dans la mesure où son ajournement n'est pas motivé par l'évitement de ces derniers (la fête ou prendre l'avion), ce n'est pas de la procrastination. L'ajournement « judicieux » a pour objectif de faire les choses au bon moment – ou dit autrement, l'ajournement judicieux n'est pas motivé par l'évitement de l'action.

Ensuite, un phénomène proche de l'ajournement « judicieux » est l'idée de remettre quelque chose jusqu'à la dernière minute. Stroud remarque avec justesse que la procrastination ne peut pas se résumer à cette attitude. En effet, pour reprendre son exemple : « It is my job to set the table before dinner each night. I could, of course, interrupt my reading to get up and do it now—there is nothing stopping me. Nor is there a particular reason why I must wait. But in fact I generally only get up to set the table five minutes before dinner » (Stroud, 2010, 55). Ce report

²⁶ Je vais développer cet aspect dans la dernière section de ce chapitre.

d'action ne se qualifie pas de procrastination selon l'explication de Stroud, car l'agent juge qu'il lui suffit de cinq minutes ou moins pour mettre la table tout de suite. Steel qualifierait probablement cela d'ajournement « judicieux », puisqu'il est inutile de mettre la table à l'avance. Par le fait même, selon l'interprétation que je suggère, ce n'est pas non plus de la procrastination puisqu'elle ne choisit pas de lire un livre afin d'éviter de mettre la table. De plus, sa motivation principale dans cette situation n'est pas d'éviter temporairement de mettre la table.

En somme, la procrastination est le fait de reporter à plus tard – souvent de manière répétée – une action. Dans cette section, j'ai porté mon attention sur trois caractéristiques de la procrastination. D'abord l'inaction, la procrastination est le fait de ne pas faire quelque chose durant un certain intervalle de temps. Ensuite, la procrastination est un comportement libre ou volontaire, c'est-à-dire la personne n'est pas contrainte de reporter son action puisque cela relève de son choix ou de sa décision. Finalement, l'objectif principal de la procrastination est d'éviter temporairement une action.

Il est possible que cette description de la procrastination soit trop large, qu'elle admette des cas d'ajournement qui ne sont clairement pas de la procrastination selon le sens commun du terme. Qu'à cela ne tienne, l'objectif de ce mémoire n'est pas de distinguer les cas sophistiqués d'ajournement de ceux de la procrastination. Au contraire, l'objectif est d'offrir une définition non évaluative et suffisamment polyvalente permettant de saisir différentes situations de procrastination hypothétiques (mais crédibles) chez des individus et des collectivités en relation au changement climatique. À cet égard, il me semble que ces critères constituent de bons points de référence, mais plus de précisions sont nécessaires quant à l'objet de la procrastination.

1.3 Définir l'objet de la procrastination : deux critères nécessaires

Dans cette section finale, je vais m'intéresser à l'objet de la procrastination. Que reporte-t-on lorsque l'on procrastine? Je vais ici soutenir l'idée que la procrastination n'est pas liée à une relation attitudinale particulière, par exemple une intention ou un meilleur jugement. Il suffit d'une part que l'agent ait une relation à l'objet qui suggère qu'elle pourrait entreprendre un jour cette activité. D'autre part, la personne ne doit pas avoir renoncé explicitement à accomplir cette activité. De plus, il me semble que l'objet de la procrastination peut être clairement défini (manger cinq légumes par jour) tout comme il peut être vague (manger sainement).

En proposant de définir l'objet de la procrastination en ces termes, j'entends écarter la thèse d'une procrastination considérée exclusivement sous l'angle de l'irrationalité. En effet,

dans la mesure où un agent reporte des engagements qui sont moins forts qu'une intention ou un meilleur jugement comme une préférence, un jugement ou un désir, même si ce type de procrastination témoigne d'un certain dysfonctionnement, je vais proposer que reporter ce type de relation attitudinale n'est pas nécessairement irrationnel. Afin de défendre ce point, je vais m'appuyer sur l'argumentation de Stroud. Dans l'article *Is Procrastination Weakness of Will?*, la philosophe soutient que « procrastination » et « faiblesse de la volonté » sont deux phénomènes distincts, de sorte que l'un ne peut pas être assimilé à l'autre. La pierre angulaire de son argumentation est que contrairement à la faiblesse de la volonté, la procrastination n'est pas nécessairement irrationnelle.

1.3.1 Le concept d'ajournement soutenu par Stroud

Tout d'abord, Stroud rapporte que selon la nouvelle définition de la « faiblesse de la volonté », soit celle de Richard Holton et Alison McIntyre, une personne fait preuve de faiblesse de la volonté lorsqu'elle n'agit pas en fonction de ses *intentions*. Elle explique que dans ce contexte, une intention consiste à être *décidé* à faire quelque chose. Ainsi précise-t-elle, formuler une intention n'équivaut pas à formuler un *jugement* si bien que Holton et McIntyre insistent sur cette distinction : « (...) intention is a particular type of mental state, one that goes beyond simply making a judgment that one ought to do x » (Stroud, 2010, 65). En d'autres termes, une intention engage davantage à l'action qu'un jugement, de sorte qu'agir à l'encontre du premier témoigne d'une plus grande offense à la raison qu'agir à l'encontre du second. Selon ma lecture de Stroud, quand bien même elle admet que ces deux offenses sont des problèmes de la raison pratique, elle estime toutefois que trahir une intention est clairement un comportement irrationnel, alors que trahir un jugement ne l'est pas. Par exemple, supposons qu'à la suite de la présentation de Melanie Joy sur le carnisme, illuminée par celle-ci, je formule l'intention d'adopter l'idéologie végétalienne. Cette intention indique que j'ai décidé de ne plus jamais consommer de produits d'origine animale, si bien que si je succombe à un croissant au beurre, je suis coupable de faiblesse de la volonté. En revanche, mon ami Franck, moins galvanisé par la présentation de Joy que moi, ne fait que juger qu'en vertu des arguments présentés, il devrait devenir végétalien. Autrement dit, Franck n'a jamais décidé de renoncer au carnisme, il a seulement approuvé que ce serait une bonne chose à faire. Ainsi, contrairement à moi, il ne témoigne pas de faiblesse de la volonté lorsqu'il mange un croissant au beurre.

Ensuite, après avoir rappelé que « trahir une intension » est la condition *sine qua non* de la nouvelle définition de la faiblesse de la volonté et, par le fait même, est indubitablement un comportement irrationnel, Stroud procède de manière inverse pour présenter la procrastination. D'une part, elle suspend le critère fondamental de la définition conventionnelle de la procrastination, soit la nature *irrationnelle* de l'ajournement. D'autre part, elle propose de procéder de son expérience de la procrastination et de ses intuitions pour redéfinir le phénomène de manière non évaluative. Il est de son avis que la notion de procrastination contrairement à celle de la faiblesse de la volonté ne repose pas sur la notion de trahison d'une intention et n'est donc pas nécessairement irrationnelle. Pour appuyer son propos, elle suggère dans un premier temps que la procrastination n'implique pas toujours de « reporter » (traduction du terme anglais *putting off*) une action; dans un deuxième temps, elle montre à travers un cas de figure qu'il est possible de procrastiner en relation à x sans avoir eu l'intention de faire x .

Stroud souligne qu'un des critères fondamentaux de « reporter » est de ne pas faire x au t durant un intervalle tm à tn . Or, suffit-il de ne pas faire quelque chose durant un certain intervalle de temps afin que cela se qualifie de « reporter »? La réponse de Stroud à cette question est non. Elle remarque avec justesse que toutes choses que l'on ne fait pas durant un certain intervalle ne sont pas nécessairement des choses que l'on « reporte ». Elle s'appuie sur l'illustration suivante afin de développer davantage :

« I am not now vacationing in Uzbekistan, nor have I been over the past several months. But it is not now true, nor has it been true over the past several months, that I am putting off a vacation in Uzbekistan. Vacationing in Uzbekistan is not even on my radar; it has not even risen to the level of being a candidate for putting off » (Stroud, 2010, 54).

Il faut effectivement un facteur supplémentaire pour saisir ce concept, c'est ainsi qu'elle précise : « I never made any such choice or decision with respect to vacationing in Uzbekistan, which is why my simply not getting to it does not amount to having put it off » (Stroud, 2010, 54). De là, elle suggère que « reporter » implique qu'il faut *choisir* ou *décider* de faire la chose en question à un autre moment : « Putting something off, I think involves *choosing* or *deciding* to do that thing later rather than no (...) » (Stroud, 2010, 54). Autrement dit, il faut avoir l'intention de faire la chose plus tard : « If this suggestion about the conceptual analysis of "putting off" is correct, then putting something off involves something like *making a decision* or *forming an intention* to do the thing later » (Stroud, 2010, 54). Finalement, elle conclut que si son analyse conceptuelle du « report » est juste, et qu'à la fois, il est possible de procrastiner sans formuler

l'intention de faire la chose plus tard, alors la procrastination n'implique pas toujours de remettre quelque chose à plus tard : « (...) then not all cases of procrastinating are even guaranteed to be cases in which it would be true to say the person put off the task in question » (Stroud, 2010, 54).

Par la suite, Stroud décrit la situation d'Amanda qui manque de remplir sa demande de subvention. Rappelons-nous qu'Amanda « feels that she really should apply for a grant this year », mais lorsqu'elle contemple l'idée de préparer sa demande de subvention, elle rejette l'idée de s'y mettre maintenant et ce, « without adopting an alternative plan about when she will start » (Stroud, 2010, 65). Le cas d'Amanda est clairement un exemple de procrastination selon Stroud et pourtant, Amanda n'a jamais formulé l'intention de remplir sa demande ni celle de reporter cette activité. En effet, elle souligne qu'Amanda a certainement jugé qu'elle devrait préparer et soumettre une demande de subvention, mais cela n'est pas suffisant pour affirmer qu'elle a décidé de le faire. Dans le même sens, elle précise que Amanda n'a pas non plus décidé de faire sa demande plus tard, elle a seulement décidé de ne pas le faire dans l'immédiat. En somme, selon Stroud le cas d'Amanda suggère que la procrastination n'est pas nécessairement un comportement irrationnel – contrairement à la faiblesse de la volonté –, puisqu'elle n'est pas toujours marquée par une dissonance entre une action et une intention, qui est un critère de la faiblesse de la volonté.

L'analyse de Stroud me paraît pertinente à plusieurs égards. Tout d'abord parce qu'elle offre une définition non évaluative de la procrastination sur laquelle je me suis largement inspirée dans ce chapitre. Par ailleurs, elle nous rappelle qu'une manière de procrastiner est justement de faillir à formuler temporellement une intention suffisamment rigoureuse, et ceci tant sur le plan de la phase de planification que de celle d'exécution. En effet, entretenir une attitude ambivalente, indéterminée ou irrésolue à l'égard de x semble aller de pair avec la procrastination. Cette définition permet également d'entrevoir la procrastination selon un spectre de relation attitudinale à l'égard de x . Ainsi, elle permet de reconnaître d'autres formes de ce phénomène et non pas exclusivement celles qui sont clairement irrationnelles. Je soutiens ces éléments de l'argumentation de Stroud. En revanche, je suis dubitative lorsqu'elle suggère que l'on peut faire l'économie de la notion de « reporter ». Je vais donc proposer une autre interprétation de cette notion qui permet à la fois de conserver la portée heuristique de la définition de Stroud et correspondant à son étymologie.

1.3.2 Premier critère : l'agent doit être lié à faire x

Il est juste qu'il n'est pas suffisant de ne pas faire quelque chose durant un certain intervalle de temps pour qualifier cela de « report ». Les vacances en Ouzbékistan doivent effectivement être « a candidate for putting off » afin qu'un agent puisse remettre à plus tard ces dites vacances. Or, contrairement à Stroud, je ne pense pas qu'il soit nécessaire de décider d'exécuter l'action plus tard afin que cela se qualifie de « report », du moins pas dans le sens qu'elle le suggère. Il me semble que Stroud se montre trop hâtive dans sa démonstration. En effet, elle propose qu'il faut décider de faire la chose plus tard avant même d'établir clairement que la chose doit d'abord être quelque chose que l'on envisage de faire un jour.

Je suggère qu'afin de « reporter » une action, il est d'abord nécessaire que la personne soit liée d'une certaine manière à faire un jour cette action. Il existe une multitude de types de relations qui peuvent lier un individu à faire quelque chose, cela peut-être le jugement d'Amanda, la préférence globale de Kay, la responsabilité d'Akerlof, etc. Plus encore, ce lien peut être une intention, un meilleur jugement, un objectif clair ou vague, une obligation, un désir, une préférence, une valeur, etc. Il me semble vraisemblable que la réalisation de toutes ces choses puisse être reportée. En effet, le fait que ces liens ne soient pas aussi fortement liés à l'action qu'une intention par exemple ou un meilleur jugement n'exclut pas cette possibilité. Autrement dit, la notion de « reporter » ne devrait pas se limiter au degré de détermination de l'agent à faire x . Tout au plus, serait-il plus juste d'observer que moins un agent est décidé à faire x , comme dans le cas d'un simple désir ou un objectif vague, plus il risque de reporter la réalisation de x de manière non formelle (passive) et temporellement indéterminée. Dans ce cas, il semble que la personne fait face à de la *procrastination décisionnelle*, puisqu'elle retarde non seulement l'exécution de x , mais elle retarde également le moment à se décider à le faire, à savoir à formuler une intention rigoureuse à cet égard. Mais encore, supposons que Lucille chérisse l'idée d'apprendre l'espagnol. En effet, elle voyage régulièrement en Amérique latine, elle aime, par ailleurs, le cinéma argentin, la littérature chilienne et la nourriture mexicaine. Ses amis l'ont souvent entendu dire « un jour, je vais apprendre l'espagnol ». Or, Lucille ne fait rien de concret pour apprendre la langue, tout au plus, elle fait de temps à autre des exercices sur *Duolingo*. Par conséquent, elle retarde le moment de s'y mettre sérieusement. Est-ce alors de la procrastination? Cela me semble être un cas de procrastination, mais à la condition que Lucille

entretienne toujours cette idée. Un critère supplémentaire est donc nécessaire pour définir l'objet de la procrastination.

1.3.3 Deuxième critère : l'agent n'a pas renoncé à faire x

Je propose donc un facteur supplémentaire : un agent remet x à plus tard, durant l'intervalle qu'il ne fait pas x , tant et aussi longtemps qu'il n'a pas renoncé à faire x . Par « renoncer », je veux dire qu'il n'a pas décidé qu'il ne fera pas x un jour. Sous cet angle, un agent peut « reporter » son action de trois manières : (1) en formulant l'intention de faire x plus tard, (2) en décidant de ne pas faire x dans l'immédiat, (3) en décidant de faire autre chose que x dans l'immédiat. La première est une manière formelle de reporter, les suivantes sont informelles. Reporter une action n'exige pas de formuler l'intention de faire x plus tard, mais consiste à laisser en suspens quelque chose que l'on envisage faire un jour. Si cela est juste, la procrastination peut donc conserver son sens étymologique.

Considérons la situation suivante²⁷. Sophie est liée à faire la vaisselle. D'abord, parce qu'elle vit seule et ne peut donc pas « imposer » à ses colocataires fantômes de faire cette corvée à sa place. Ensuite, parce qu'elle n'a pas suffisamment d'argent ni de capital de sympathie pour déléguer cette tâche à quelqu'un d'autre. Enfin, parce qu'elle dépend de la salubrité de sa vaisselle pour pouvoir manger ses repas. En vertu de toutes ses raisons, Sophie juge qu'il est préférable de laver la vaisselle à la suite de chacun de ses repas. Or un soir, immédiatement à la fin de son dîner, elle sort rejoindre des amis dans un bar sans aucune pensée pour la vaisselle. Le lendemain, après son petit déjeuner, découragée par le couvert collé de la veille – en plus de celle du matin –, elle décide qu'il serait plus plaisant de rejoindre son frère au Café Social que de laver la vaisselle. Cette comédie continue après plusieurs repas, et ce, jusqu'au jour où elle n'a plus rien dans les armoires et doit se résigner par conséquent à tout laver. Je précise que dans aucun cas elle a décidé de laver la vaisselle plus tard, elle a tout simplement évité chaque fois la situation de plus en plus désolante. Et pourtant, il me semble qu'elle a vraisemblablement « reporté » à plus tard cette corvée, puisqu'il allait de soi que cette responsabilité lui incombait et donc qu'elle allait le faire un jour. Autrement dit, elle n'a jamais renoncé à cette tâche. Ainsi, puisque d'une part, Sophie juge devoir la faire et d'autre part, elle n'a jamais décidé qu'elle ne la

²⁷ Cet exemple n'est pas un fait vécu, il m'a été inspiré par un exemple similaire de Christine Tappolet (Tappolet, 2010).

ferait pas, elle a donc reporté informellement cette tâche. Sophie a procrastiné à faire la vaisselle durant cette période.

De même que lorsque Sen emprunte un livre à la bibliothèque, les conditions de cet emprunt l'engagent à rendre le livre avant une certaine date. Disons qu'il termine de lire le livre plusieurs jours avant la date d'échéance de son emprunt. Il devrait donc le rendre aussitôt. Or, tous les jours, il passe devant la bibliothèque sans s'arrêter pour rendre le livre. De temps à autre, il se dit « il faudrait bien que je rende le livre », mais ce, sans jamais décider de le faire. Il me semble clair qu'il reportait le moment de rendre le livre (ou du moins il reportait le moment de se décider à le rendre), chaque fois que l'occasion se présentait à lui, entre le jour où il a terminé de le lire et celui où il l'a effectivement rendu. Il n'a pas besoin de décider de le rendre ni de décider de le remettre plus tard, car cela va de soi, cela est sous-entendu lorsqu'il emprunte un livre. Cela ne serait pas de la procrastination s'il avait décidé de le rendre à un moment ultérieur à cette date – et l'avait effectivement rendu. Pas plus que ce serait de la procrastination s'il avait décidé de ne pas rendre le livre.

Si je m'appuie sur ma propre expérience, chaque année je reporte indéfiniment le moment de faire mes impôts. Il m'est même arrivé d'accumuler trois années consécutives de bureaucratie. Durant ces périodes d'inaction à l'égard de mes impôts il m'arrivait sporadiquement de me dire « ah mes impôts! Il faut que je m'y mette! » Or, cela ne veut pas dire que j'ai décidé de le faire plus tard – dans le sens de Stroud. Et, pourtant, je reporte cette tâche. Je repousse le plus longtemps possible le moment. En effet, dès que j'y pense, je refoule cette pensée du mieux que je peux, et ce, jusqu'au jour où ma mauvaise conscience prend le dessus et impulsivement j'appelle mon comptable pour un rendez-vous. Durant cette période, si quelqu'un m'avait confronté au ridicule de cette situation, j'aurais sans doute été amenée à formellement admettre que « je vais le faire (...) plus tard ». J'aurais trouvé des excuses afin de ne pas le faire maintenant et j'aurais décidé de le faire la semaine prochaine, en ignorant cet engagement le moment venu. Mais est-ce que cette confession aurait l'effet de passer d'une situation où je « ne reporte pas » à celle où je la « reporte »? Je ne crois pas, il me semble que la situation est exactement la même, le fait de le dire formellement ne change pas ma relation à l'objet dans cette situation précise. Et il me semble qu'une multitude d'activités, si ce n'est pas la majorité des activités que l'on performe dans une journée se passe de cette manière, c'est-à-dire sans prendre de décisions formelles.

Dans un autre ordre d'idées, considérons une situation inverse. Face à l'insistance de Marco, je lui promets de préparer bientôt une compilation de musique électronique ambiante. Le temps passe et chaque fois que je le croise dans la rue ou dans les soirées, il me relance sur ma promesse et je lui réponds « oui, oui, la semaine prochaine ». Du point de vue de Marco, il peut lui paraître que j'ai initialement eu l'intention de faire la compilation et à la fois je reporte le moment de le faire. Mais à vrai dire, cette personne m'agace terriblement si bien que non seulement je n'ai jamais eu l'intention de remplir ma promesse, j'ai même décidé que je n'allais pas le faire. Dans ce cas, je ne reporte pas cette activité, puisqu'aucune des conditions nécessaires à cette notion n'est remplie. En revanche, on peut m'accuser d'hypocrisie puisque j'exprime des propos qui sont contraires à mes intentions. Notons qu'à cet égard, la procrastination et l'hypocrisie peuvent facilement être confondues et parfois il devient impossible de distinguer l'un de l'autre d'un point de vue externe²⁸.

En somme, la procrastination décrit une situation où une personne ajourne formellement ou informellement une action parce qu'elle est plus motivée à l'éviter qu'à l'accomplir de sorte qu'elle reporte le moment d'agir. Ce qui distingue la procrastination des autres formes d'ajournement est que la personne est d'une part liée à faire l'action et d'autre part, elle n'a pas renoncé à le faire. Ces deux critères permettent (1) d'apporter une définition non évaluative de la procrastination; (2) de respecter le sens premier de la procrastination, à savoir remettre à plus tard une tâche; (3) d'inclure les cas de procrastination où un agent n'a pas décidé de faire x et n'a pas décidé de le reporter.

1.4 Conclusion

Afin de réaliser un projet complexe de longue haleine, plusieurs étapes sont à franchir. En effet, il y a une multitude de décisions à prendre, d'informations à recueillir, de choses à planifier, à prévoir, à organiser, à mettre en pratique, puis à réévaluer. Il n'est donc pas étonnant qu'une personne puisse nourrir des sentiments ambivalents à l'égard de différents aspects de ces projets – voire le projet dans son entier. Une manière de voir la procrastination est qu'elle consiste à s'accrocher dans l'absolu à ce que l'on repousse dans le contingent. Certains aspects motivent à éviter le projet, d'autres motivent à ne pas y renoncer. Ainsi, la procrastination est non seulement marquée par une dissonance entre ce que l'agent veut faire et ce qu'il fait, mais

²⁸ En ce sens, le critère de Stroud (conflit interne), ou même celui du regret, permet mieux de les distinguer.

elle indique également des sentiments dissonants de l'agent à l'égard de l'objet. Cette dynamique « paralysante » permet de souligner que la procrastination peut nuire à l'accomplissement des projets auxquels une personne tient, tout comme elle peut également l'enliser dans des projets interminables qui au final ne lui conviennent pas, dont il aurait été mieux de renoncer. Cela peut également indiquer que l'environnement n'est pas favorable à l'action.

De plus, en raison de cet état ambivalent, la procrastination n'est pas forcément irrationnelle, même si elle peut témoigner d'une certaine manière une défaillance de la raison. Il me semble qu'elle est d'autant moins irrationnelle si l'objectif en question n'a pas de « date butoir », c'est-à-dire où il n'est pas clair quand il est nécessaire de commencer, et/ou de terminer l'action, d'autant plus si les sanctions et les récompenses à l'inaction sont vaguement définies.

Chapitre 2 : Le changement climatique comme objet de la procrastination

Maintenant que nous avons une idée plus claire de ce que peut être la procrastination, il convient à présent de vérifier la première partie de mon hypothèse, c'est-à-dire la légitimité du concept de procrastination pour décrire certains comportements face au changement climatique. Le défi est d'illustrer concrètement les attitudes que certaines personnes adoptent à l'égard du changement climatique, qui pourraient correspondre à la procrastination. Pour ce faire, je vais d'abord caractériser l'objet de la procrastination, à savoir le changement climatique. Ensuite, afin de discriminer les attitudes de procrastination des autres phénomènes d'inaction à l'égard de cet objet, je vais proposer quatre conditions qui rendent compte des caractéristiques de la procrastination et des critères de son objet. Ces conditions me permettront d'établir les dispositions (valeurs, croyances et attitudes) qui suggèrent un comportement de procrastination en relation au changement climatique. Enfin, je vais apporter quelques précisions sur la manière dont la procrastination, en relation au changement climatique, se distingue des situations plus conventionnelles de la procrastination étudiée dans les recherches.

2.1 Le changement climatique

Cela fait maintenant plus de cinquante ans que la communauté scientifique a attiré notre attention sur le changement climatique. Depuis, les recherches sur ce phénomène ont rapidement progressé. Alors que certains éléments d'incertitude résident toujours, il est néanmoins communément admis que le réchauffement du système climatique mondiale est un processus actuellement en cours, principalement causé par l'activité humaine et dont de nombreuses études scientifiques démontrent que ses effets (sur le climat) seront, au-delà d'un certain seuil, irréversibles. Dans ce qui suit, je vais reproduire quelques données scientifiques de base sur le phénomène climatique. Par la suite, je vais présenter des aspects de l'enjeu du changement climatique qui sont régulièrement mis en avant pour communiquer ce problème.

2.1.1 Le phénomène du changement climatique anthropique

La climatologie est une science complexe. Néanmoins, il suffit de saisir quelques notions générales afin de comprendre l'essentiel du changement climatique. D'abord, il existe dans la

troposphère une couverture atmosphérique de gaz à effet de serre (GES) dont la fonction vitale est de réguler le climat de la Terre. En empêchant les rayons infrarouges de s'échapper dans l'espace, il se crée un effet de serre « naturel » qui est essentiel au maintien de la vie²⁹. Toutefois, comme le confirme le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du Climat (GIEC), principal organisme international chargé de l'évaluation des changements climatiques, cette couverture atmosphérique s'est épaissie depuis l'avènement de la révolution industrielle, et ce, à une vitesse sans précédent. Selon ces experts, alors que la température moyenne de la planète semble être restée stable pendant les dix derniers millénaires, les GES produits par l'activité humaine ont entraîné « le changement le plus spectaculaire dans la composition de l'atmosphère depuis 650 000 ans » (Nations Unies, 2015). Il est à présent indiscutable selon eux que ce processus d'épaississement entraîne le réchauffement du système climatique mondial et, par le fait même, des changements climatiques régionaux sur l'ensemble de la planète. Le « changement climatique » est aujourd'hui le terme communément employé pour se référer au problème d'origine anthropique³⁰.

Le carbone est présent partout sur la Terre, soit dans les océans, le sol, la biosphère et l'atmosphère. Ces derniers sont appelés des « réservoirs », « puits » ou « bassins » de carbone. La circulation (flux) du dioxyde de carbone (CO₂) entre ces réservoirs constitue le « cycle de carbone ». Plusieurs processus naturels participent à ce cycle, comme la photosynthèse, la respiration et l'oxydation. Les quantités de CO₂ dans l'atmosphère sont en équilibre dans la mesure où la quantité de CO₂ qui y entre correspond à la quantité de CO₂ qui en sort (FAO, 1997). Or, plusieurs activités humaines créent un déséquilibre important dans ce « cycle de carbone ». La libération dans l'atmosphère de GES à travers l'utilisation des combustibles fossiles (le pétrole, la houille, le gaz naturel) contenus dans le sol est la principale cause anthropique du changement climatique. Selon le GIEC, les GES se sont accrus de 70 % entre 1970 et 2004 en raison de l'intensification des secteurs d'activités liées à la production d'énergie, au transport et à l'industrie (Nations Unies, 2015). Une autre activité humaine qui interfère avec le cycle de carbone est la déforestation. Les arbres produisent de l'oxygène en absorbant le CO₂

²⁹ Par « vie », il est entendu « la vie telle que nous la connaissons ». En effet, il est sans doute possible que la « vie » se maintient à des températures globales différentes de celle actuelle qui est de 15 °C.

³⁰ L'expression « réchauffement climatique » se réfère au processus de réchauffement global du système planétaire. Le terme « changement climatique » englobe ce dernier et mais aussi, et plus largement, ses effets sur le climat (précipitations, vents, saisons et événements climatiques extrêmes comme les inondations et les sécheresses).

de l'atmosphère. Ainsi, la déforestation intensive et rapide des surfaces de la Terre libère de grandes quantités de carbone emmagasiné dans ces arbres. En revanche, la disparition des surfaces boisées au profit du secteur agroalimentaire, l'industrie forestière et de l'urbanisation diminuent la capacité de la biosphère à absorber le dioxyde de carbone de l'atmosphère.

L'agriculture est une autre cause significative du changement climatique. En effet, le labourage libère le gaz carbonique du sol. La riziculture et l'élevage pour leur part émettent de grandes quantités de méthane. De plus, l'industrie agricole dépend fortement de l'énergie produite par les carburants fossiles et elle utilise des engrais chimiques qui produisent des GES (oxyde nitreux et dioxyde de carbone). Par ailleurs, l'agriculture change l'affectation des terres, notamment par la déforestation et la désertification de zones fragiles. Ces modifications « altèrent la capacité de la terre à absorber ou à réfléchir la chaleur et la lumière » (OCDE, 2010). Enfin, selon les données de 2006 de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), 70 % des terres agricoles sont destinés à l'élevage du bétail et cette activité est responsable d'au moins 18 % des émissions mondiales de (GES) (FAO, 2006). Ce pourcentage est plus élevé que le secteur du transport qui est estimé à 14 %.

Plus encore, les conséquences du changement climatique sont considérées comme une menace au maintien de la vie. On compte parmi les effets déjà ressentis « les inondations, les sécheresses et l'accroissement de la fréquence et de l'intensité de phénomènes météorologiques graves » (Nations Unies, 2015). Or, selon le GIEC, les conséquences les plus graves sont encore à venir. Les données scientifiques prédisent une intensification des chocs climatiques au cours du 21^e siècle. De manière générale, ces changements climatiques affecteront « tous les aspects de l'existence humaine, y compris les réserves en eau pure et leur gestion, les écosystèmes, la nourriture, les produits à fibre et forestiers, les industries, les établissements humains, les sociétés et la santé » (Nations Unies, 2015). Enfin, toujours selon le GIEC, après un certain seuil d'accumulation de GES dans l'atmosphère, le processus du réchauffement du système climatique mondiale sera irréversible. Ils ont déterminé que la hausse de la température globale de la planète devrait être limitée à 2 °C « afin d'éviter qu'elles ne causent des dommages irréparables à la planète » (Nations Unies, 2015). Or, si la tendance se maintient, c'est-à-dire si nous ne diminuons pas radicalement les émissions globales de GES, la hausse de la température globale de la planète risque d'atteindre 6,4 °C durant ce siècle.

2.1.2 L'interprétation sociale du changement climatique

Plus qu'un simple fait scientifique, le changement climatique représente un véritable défi environnemental. D'ailleurs, le changement climatique est souvent représenté par des expressions, récits et imageries dramatiques. Les philosophes utilisent les expressions « Tragédie Environnementale Mondiale » (Gardiner, 2011), « sixième extinction de masse » (Bendik-Keymer, 2012) ou encore « chao climatique » (Cuomo, 2011) pour décrire ce problème. Dans les médias de masse, les messages alarmistes sur le changement climatique emploient des expressions-chocs telles que « problème apocalyptique », « mort », « paradis et enfer », « hors du contrôle humain » (Risbey, 2008). De plus, l'imagerie associée au changement climatique vise souvent à susciter la peur. Le discours médiatique présente par exemple la détresse humaine face à la famine et la désertification, des ours polaires désespérés ou encore des îles inondées (O'Neill et Nicholson-Cole, 2009). Dans l'industrie du divertissement, le film d'action hollywoodien *Le jour d'après* (2004) a pour toile de fond un monde inhospitalier secoué par des bouleversements catastrophiques causé par le changement climatique. Ainsi, il semble que le changement climatique soit devenu dans l'imaginaire collectif une menace sérieuse.

Or, le changement climatique ne se réduit pas à un danger environnemental. Il convient également de considérer sa dimension éthique. Plusieurs experts ont présenté ce changement comme un nouveau problème éthique (Gardiner, 2011; Thompson, 2012; Brown, 2013). Par exemple, Stephen M. Gardiner soutient que ce bouleversement environnemental est un nouveau type de problème en ce qui concerne la mise en place d'action collective. Il le décrit comme un problème de « intergenerational buck-passing » où les générations présentes refilent le coût de leurs actions aux prochaines générations afin de vivre aisément. Il soutient que dans la mesure où les institutions nationales ont un biais en faveur des préoccupations des générations présentes, cela ne peut se faire qu'au détriment des générations futures :

« (...) if the benefits of carbon dioxide emissions are felt primarily by the present generation (in the form of cheap energy), whereas the costs are substantially deferred to future generations (in the form of the risk of severe and perhaps catastrophic climate change), climate change may provide an instance of a severe intergenerational collective action problem » (Gardiner, 2011, 35).

De plus, si chaque génération agit de la même manière, ce problème peut être répété de sorte que les conséquences négatives s'accumulent et s'amplifient de génération en génération. En effet,

les contrecoups du changement climatique sont insidieux puisque leur progression a jusqu'à présent été lente. De plus, les effets sont dispersés dans le temps et dans l'espace, de sorte que les conséquences les plus dramatiques des actions actuelles ne vont émerger que dans plusieurs décennies. Ainsi, comme le fait remarquer John Broom « Voters do not find the benefits of slowing climate change easy to discern, and vested interests, particularly the oil industry, work hard to conceal them. On the other hand, many of the costs are manifest: wind farms spoil the landscape as soon as they are built, and people are very frightened of nuclear leaks » (Broom 2012, 7). Bref, il estime que les coûts et les bénéfices de l'action, eu égard au changement climatique, ne sont pas perçus à parts égales dans le domaine politique.

Toutefois, il faut également reconnaître que le changement climatique est le point culminant d'anciens problèmes non résolus : « (...) climate change has emerged from powerful and deeply entrenched economic and social norms and practices (...) » (Cuomo, 2011, 692). En effet, ce problème global recoupe différentes luttes environnementales, économiques et sociales tels la conservation de l'environnement, le classisme, le racisme, le sexisme et le spécisme. En outre, les effets du changement climatique vont exacerber ces problèmes en touchant de manière disproportionnelle les groupes les plus vulnérables de nos sociétés (Stern, 2009; Cuomo, 2011). De plus, il affecte également de manière disproportionnelle différentes nations, les pays riches à la source du problème étant en ce moment les moins affectés par le changement climatique. En revanche, d'autres peuples, comme les Inuits, n'ont pratiquement pas contribué au changement climatique, mais souffrent déjà grandement de ses effets et ils n'ont pas les moyens économiques pour s'adapter au problème³¹. Ainsi, Anna Kaijser et Annica Kronsell défendent l'idée que le problème climatique doit par le fait même être appréhendé selon une approche intersectionnelle : « The responsibility, vulnerability, and decision-making power of individuals and groups in relation to climate change can be attributed to social structures based on characteristics such as gender, socio-economic status, ethnicity, nationality, health, sexual orientation, age and place » (Kaijser et Kronsell, 2013, 420).

Enfin, en vertu de tous ces problèmes éthiques, la plupart des discussions sur le changement climatique mettent l'accent sur la responsabilité des nations, plus particulièrement les nations riches, de réduire radicalement leurs émissions de GES et d'aider les populations plus

³¹ Voir par exemple Shue (1993); Jamieson (2001); Broom (2012).

vulnérables à surmonter les difficultés présentées par le changement climatique (Brown, 2003; Gardiner, 2004, 2011; Jamieson, 2001). Par ailleurs, le changement climatique a tendance à être perçu comme un problème collectif mondial dont la tâche incombe aux gouvernements, groupes d'experts et organisations intergouvernementales (Moser, 2008; Rayner, 2010). Toutefois, plusieurs philosophes insistent aussi sur la responsabilité morale de chaque individu à cet égard (Broom, 2012; Brown, 2013). En outre, face à l'inefficacité des gouvernements et des institutions internationales, plusieurs observateurs préconisent la nécessité d'adopter une approche ascendante au défi climatique et la nécessité de revigorer l'esprit de citoyenneté des individus (Moser, 2008; Rayner, 2010; Seyfang et Haxeltine 2012; Faser, Dougill, Mabee, Reed et McAlpine, 2005).

2.1.3 Les actions qui peuvent être entreprises à cet égard

La littérature sur le changement climatique met essentiellement en avant deux types de solutions : l'atténuation et l'adaptation. La première mise sur une réduction importante des gaz à effets de serre. Elle promeut ainsi une transition vers une économie post-combustible fossile afin de « renverser », de « limiter » ou de « ralentir » le processus climatique. À cette fin, elle incite de réduire les émissions de GES. Le GIEC propose, par ailleurs, de « réduire la demande de biens et de services à forte intensité d'émissions, encourager de meilleurs rendements, accroître l'utilisation de technologies à faibles émissions de carbone et de source d'énergie renouvelable » (Nations Unies, 2015). L'atténuation implique également de rééquilibrer le cycle de carbone en régénérant les réservoirs de carbone qui absorbent le dioxyde de carbone de l'atmosphère telles les forêts ou les tourbières (Nations Unies, 2015). L'adaptation, pour sa part, consiste à adopter des stratégies de survie face aux effets du changement climatique, de sorte qu'elle se concentre sur la planification économique, technologique et sociale en vue de scénarios climatiques extrêmes. L'adaptation peut également consister à miser sur la géo-ingénierie, à savoir le développement technologique avec l'objectif de modifier l'environnement climatique à l'échelle mondiale.

Par ailleurs, les individus peuvent jouer deux rôles importants à l'égard de la lutte contre le changement climatique. D'une part, en changeant leurs comportements individuels. Par exemple, réduire leur consommation d'énergie, ainsi que de réduire leur utilisation des transports utilisant des combustibles fossiles, adopter un mode de vie végétalien, planter des arbres autour de leur maison, adopter la stratégie de trois R (réduire-réutiliser-recycler), encourager les

produits locaux, etc. D'autre part, la participation citoyenne est un autre moyen d'assumer sa responsabilité. Elle peut prendre la forme d'un engagement dans la lutte climatique, en sensibilisant le public, et en offrant leur soutien aux groupes qui luttent pour des causes communes et qui militent auprès des différents niveaux de gouvernement pour le changement (Moser, 2007, 283).

En somme, le changement climatique représente un enjeu environnemental, social et éthique de taille pour l'humanité. Si l'on s'en tient aux prédictions des scientifiques, il semble impératif d'agir afin d'éviter les effets directs (événements météorologiques extrêmes) et indirects (famines, conflits armés, migration) anticipés pour ce siècle. Toutefois, si le phénomène de réchauffement du système climatique d'origine anthropique ne fait plus de doute en raison de la complexité de la climatologie, l'ampleur du phénomène comporte toujours des éléments d'incertitudes³². De plus, en matière de solutions collectives, l'efficacité des politiques, mesures et instruments visant la réduction des GES globale fait également l'objet de vifs débats. Il semble également que ces éléments d'incertitudes, mais surtout le fait que le changement climatique soit un phénomène « invisible » au quotidien, peuvent cependant mitiger le sentiment d'urgence et donc d'action face à ce problème.

2.2 Définir la procrastination à l'égard du changement climatique

Cette section vise à identifier la procrastination à l'égard du changement climatique. Il va de soi que tout comportement d'inaction à l'égard du changement climatique ne doit pas être réduit à de la procrastination. En effet, comme il a été déterminé au chapitre précédent, la procrastination se réfère à un phénomène particulier d'inaction. De plus, en considération à la problématique soulevée dans l'introduction, je m'intéresse spécialement à la procrastination des personnes qui sont à la fois informées et préoccupées par le problème climatique. Ainsi, afin de circonscrire ce groupe de personnes, je propose quatre conditions à la procrastination face au changement climatique. Celles-ci tiennent compte des caractéristiques de la procrastination et des deux critères de l'objet de la procrastination discutés dans le chapitre précédent. En dernier lieu, je vais considérer le cas des « sceptiques durs » que mes conditions excluent, mais dont le comportement pourrait correspondre à d'autres définitions de la procrastination. J'utilise la notion de « sceptiques durs » pour qualifier les personnes qui justifient – en tout temps – le

³² L'incertitude se situe essentiellement au niveau des prédictions. En effet, il est difficile d'évaluer exactement quand, où et sous quelles formes tous les changements climatiques auront lieu.

retardement de leur action à l'égard du changement climatique en raison d'éléments d'incertitude scientifique.

2.2.1 Quatre conditions à la procrastination à l'égard du changement climatique

La première condition que je propose concerne la croyance de l'individu. À cet effet, la personne doit croire, d'une part, que le changement climatique est une menace environnementale sérieuse et, d'autre part, que l'activité humaine est la source principale du problème. Cette première condition exclut donc les personnes qui ne possèdent aucune connaissance élémentaire des causes et des effets du changement climatique (soit parce qu'elles n'ont jamais été exposées à de l'information à cet égard, soit qu'elles ne sont pas en mesure de saisir ce concept); de même que les personnes qui nient catégoriquement l'existence du changement climatique anthropique (négationnistes du changement climatique).

De plus, afin de répondre à cette première condition, il n'est pas nécessaire que ces individus maîtrisent les détails techniques du changement climatique afin d'y croire³³. En effet, telle que l'expérience commune permet d'observer, une multitude de croyances, peut-être même la majorité, ne sont fondées ni sur une connaissance rigoureuse, ni sur des « faits justifiés », ni sur une certitude (la personne est certaine que sa croyance est justifiée)³⁴. Par ailleurs, Elster souligne dans un ouvrage sur la rationalité que les croyances peuvent également être biaisées, déformées, illusoire ou incohérentes (Elster, 1983). Dans tous les cas, peu importe que la croyance désignée par la première condition soit justifiée ou non, a priori ce qui importe pour déterminer la procrastination à cet égard est que ces personnes considèrent cette croyance comme une vérité.

Ensuite, la personne doit, à certains moments, penser devoir agir à l'égard du changement climatique. J'utilise libéralement le terme « penser » pour indiquer une idée, un désir, un jugement, une croyance, un sentiment ou une conviction de devoir faire quelque chose. Cette

³³ Tel que Daniel Read et ses collègues l'indiquent, deux faits basiques sont suffisants afin de saisir le phénomène : d'une part, brûler des combustibles fossiles libère du dioxyde de carbone dans l'atmosphère, d'autre part, ces émissions contribuent au changement climatique (Read, Bostrom, Morgan, Fischoll, et Smuts, 1994).

³⁴ Par exemple, Julie peut croire que le continent africain existe même si elle n'y a jamais mis les pieds, ne connaît pas ses coordonnées géographiques, et est incapable d'identifier ses pays, ou les langues parlées, etc. De même que Sébastien peut croire que les avions qui ont percutés les tours du World Trade Center à New York n'ont pas causé leur effondrement, même s'il ne possède aucune connaissance en génie civil. Dans le même ordre d'idée, Joachim peut croire qu'il vaut mieux ne pas manger des aliments génétiquement modifiés malgré l'incertitude scientifique (ou sa propre incertitude) quant à leurs effets sur la santé des individus et sur l'environnement.

deuxième condition implique donc que l'agent reconnaisse d'une certaine manière devoir individuellement faire quelque chose à cet égard. Cette reconnaissance peut reposer sur certaines valeurs générales auxquelles la personne s'identifie, comme la protection environnementale, la justice sociale ou certaines valeurs religieuses. Elle peut également relever de préoccupations économiques, de sécurité nationale ou de santé publique. Tout comme elle peut aussi correspondre à des préoccupations personnelles un peu plus concrètes telles la sécurité de ses enfants ou de ses petits-enfants, la qualité de l'air et de l'eau dans sa communauté, la protection de son industrie (si elle est menacée par le changement climatique par exemple) ou une occasion d'affaires (développer commercialement des solutions écologiques). De plus, il n'est pas nécessaire que la personne pense en tout temps devoir agir, il suffit qu'elle ait à certains moments des pensées à cet égard. En effet, comme il a déjà été souligné, le procrastinateur peut manquer de constance. Par exemple, il peut à certains moments juger devoir agir et à d'autres moments, estimer que sa participation à une action n'est pas primordiale.

Ainsi, cette deuxième condition exclut les personnes qui sont totalement indifférentes à la menace climatique, à savoir celles qui ne ressentent aucune inquiétude, préoccupation, colère, indignation, anxiété, culpabilité ou autres sentiments indiquant que la personne pense d'une certaine manière devoir faire quelque chose. Elle exclut également les personnes qui n'estiment à aucun moment devoir faire quelque chose.

Ces deux conditions répondent au premier critère de l'objet de la procrastination : l'individu est engagé d'une certaine manière à agir. Cet engagement peut être lié faiblement à l'action telle une préférence globale : « je préfère ne pas contribuer au changement climatique »; « je préfère que les générations futures puissent jouir d'une planète hospitalière »; « je préfère un gouvernement qui adopte des mesures rigoureuses pour réduire notre empreinte carbone »; « je préfère vivre dans une société progressiste à l'égard de la protection environnementale »; etc. ou un objectif général tel réduire sa contribution au gaspillage des ressources naturelles et énergétiques, soutenir les initiatives « vertes » de sa communauté, etc. Tout comme il peut être fortement lié à l'action telle une intention ou une résolution, par exemple avoir l'intention d'isoler adéquatement sa maison pour l'hiver, réduire ses déchets domestiques de moitié, consommer que des produits écoresponsables, etc. Parallèlement, cet engagement peut être relativement abstrait comme « faire quelque chose en relation au défi climatique », ou plus

concret tel que militer au sein de l'alliance mondiale contre le changement climatique, faire ses déplacements quotidiens en vélo ou adopter un mode de vie végétalien.

La troisième condition que je propose permet de saisir l'essence de la procrastination : l'inaction de la personne doit être motivée par la volonté d'éviter – temporairement – d'agir. Cette « inaction » peut être en relation à n'importe quelle phase menant à l'action : s'informer davantage sur le phénomène du changement climatique et sur ce qui peut être fait pour résoudre le problème, chercher de nouvelles solutions aux problèmes, décider de ce que l'on veut faire personnellement, planifier ses objectifs ou agir et maintenir ceux-ci. Ainsi, par évitement, il est entendu que la personne ne se décide pas à agir tout de suite (procrastination décisionnelle) ou qu'elle n'agit pas avec résolution sur une intention postérieure. Dans les deux cas, la personne remet à plus tard le moment d'affronter sérieusement le sujet du changement climatique. L'évitement peut se traduire par exemple en des prétextes, des excuses ou différentes manières de rationaliser son manque d'engagement en relation au changement climatique ou en ignorant le problème au quotidien. De manière similaire, cette inaction doit être libre ou volontaire, c'est-à-dire que la personne peut agir dans le sens de la cause climatique, mais elle choisit par ses actes un parcours différent³⁵. Par exemple, elle pourrait faire du covoiturage pour se rendre à son travail au centre-ville, néanmoins elle décide de s'y rendre seule dans sa voiture; elle pourrait prendre davantage de temps pour réfléchir à ce problème, mais elle choisit de faire autre chose de son temps. Ainsi, en poursuivant d'autres objectifs, elle reporte de manière informelle le moment d'agir à l'égard du changement climatique.

Finalement, la dernière condition implique que la personne n'a pas explicitement renoncé à lutter contre le changement climatique. C'est donc une personne qui voudrait faire quelque chose dans le sens de la lutte contre le changement climatique, ou qui pense devoir apporter sa contribution à la résolution de ce problème, mais qui néanmoins reporte le moment de s'y mettre sérieusement. Définie de manière négative, la personne qui procrastine en relation au changement climatique n'est pas contre l'application de mesures préventives à cet égard. Autrement dit, elle ne refuse pas de changer certaines de ses habitudes de vie et elle n'a pas décidé de ne rien faire globalement. Cette dernière condition est importante, puisqu'elle permet

³⁵ Cette condition exclut donc les personnes dans des situations très vulnérables. Par exemple, les individus dont la *survie* dépend de l'utilisation de combustibles fossiles ou d'autres activités contribuant au changement climatique.

de faire la distinction entre une personne qui rationalise son comportement de procrastination de celle qui croit fermement qu'elle n'a pas besoin d'agir³⁶.

En somme, selon mon interprétation de la procrastination appliquée à l'objet du changement climatique, il s'agit d'une situation où une personne pense d'une certaine manière devoir agir à ce sujet, mais elle trouve constamment des prétextes afin de ne pas mettre en action cette pensée, ainsi elle ajourne (formellement ou informellement) son action à plus tard. Il me semble que ces conditions permettent d'identifier différentes situations de procrastination en relation au changement climatique, soit celles qui se rapprochent de l'exemple d'Amanda (ou la personne n'est pas encore décidé à agir, même si elle juge qu'elle le devrait) et celles où une personne agit contre son intention comme dans l'exemple de Kay.

2.2.2 Les « sceptiques durs » : un cas exceptionnel

Une faiblesse que l'on peut reprocher à ma description de la procrastination dans un contexte de changement climatique est qu'elle ne permet pas de rendre compte de certains types de procrastination. En effet, comme il a été mentionné dans le chapitre précédent, la procrastination peut relever d'une erreur de jugement ou de l'absence de jugement. Par le fait même, il n'est pas nécessaire que la personne juge devoir agir à un certain point (anticipatif ou rétrospectif). Dans ce contexte, il me semble que la situation des « sceptiques durs » pourrait correspondre à de la procrastination, alors que ma définition exclut cette possibilité³⁷.

Je fais référence aux « sceptiques durs » pour décrire la position des personnes dont le jugement se rapproche davantage du négationnisme du changement climatique que de l'incertitude, soit celle qui est rigoureusement opposée au principe de précaution dans ce domaine³⁸. Il existe différentes interprétations philosophiques et applications juridiques à ce

³⁶ Comme il a été mentionné dans le précédent chapitre, le schéma de la procrastination décrit par Steel, la personne qui procrastine vacille entre différents niveaux de conscience de sa procrastination et de jugement et de croyance à l'égard de son inaction.

³⁷ Il est possible qu'à un certain moment de l'histoire du changement climatique, les « sceptiques durs » jugent qu'ils auraient dû agir plus tôt. Dans ce cas, ils répondraient aux conditions de la procrastination que j'ai précédemment présentées.

³⁸ Force est d'admettre qu'il est difficile de connaître réellement les croyances des personnes. Par exemple, comment déterminer avec certitude si certains « sceptiques durs » le sont réellement ou s'ils tentent de rationaliser leur inaction à cet égard, c'est-à-dire de rendre leur inaction acceptable à leurs yeux? Rappelons-nous le cycle de la procrastination illustré par Steel. À vrai dire, il est délicat d'affirmer que le déni de la personne est le résultat d'une préférence adaptative (distorsion cognitive) où l'agent adapte sa croyance du changement climatique en fonction de son comportement afin de justifier ses actions; tout comme il est possible que sa croyance à l'égard du changement

principe³⁹. De manière générale, le principe de précaution vise des mesures préventives ou anticipatives afin de protéger l'humain et l'environnement des *risques* de dommages très graves ou irréversibles causés par l'activité humaine. En ce sens, l'incertitude scientifique quant à la portée des dommages causés par le changement climatique ne peut pas justifier le report de notre action à cet égard. En effet, il peut être soutenu qu'il est irrationnel de ne pas croire que la connaissance scientifique actuelle à ce sujet est suffisante pour justifier l'application du principe de précaution. En d'autres termes, qu'il est irrationnel d'attendre une certitude scientifique pour agir. Si une telle chose peut être démontrée, il s'agirait alors de « blind procrastination », puisque la personne manque à évaluer adéquatement la situation. De manière similaire, il pourrait aussi être soutenu que l'attitude des « sceptiques durs » (ou de toutes personnes ayant accès à de l'information sur le changement climatique) correspond également à de la « procrastination imprudente », dans la mesure où il peut être démontré que la personne met en péril son bien-être futur.

Alors qu'il est possible d'interpréter le comportement des « sceptiques durs » sous l'angle de la procrastination, plusieurs raisons m'incitent néanmoins à l'exclure de mon analyse. La première est que je m'intéresse au cours de ce travail principalement aux situations de procrastination individuelle les plus évidentes, c'est-à-dire les moins controversées. Contrairement à la procrastination collective, il ne va pas de soi que la procrastination individuelle est effectivement « imprudente » ou relève d'une erreur de jugement. Par exemple l'un peut soutenir que, de manière isolée, l'action individuelle a très peu d'influence sur la résolution du changement climatique. La seconde raison découle de la première, l'objectif de ce travail n'est pas d'apporter des justifications au principe de précaution. Il s'agit plutôt d'apporter une explication au paradoxe de la « double réalité » décrite par Norgaard. Enfin, la troisième raison est que la « procrastination imprudente » doit donc être l'objet d'une analyse critique différente. Puisque ce phénomène se réduit essentiellement à une erreur de jugement (ou l'absence de jugement), les causes et les solutions sont sans doute différentes du phénomène d'évitement que j'ai soulevé. Par exemple, je doute que les variables de la procrastination

climatique relève de l'information qu'il a à sa disposition et de ses fins (dans ce cas, sa croyance serait justifiée selon la « thin theory » de la rationalité, mais pas nécessairement selon la « broad theory » de la rationalité).

³⁹ En éthique environnementale, la réflexion de Hans Jonas dans son livre *Principe responsabilité* sert de contexte philosophique pour fonder le principe de précaution. Pour une présentation des différentes interprétations philosophiques, juridiques et économiques du principe de précaution, voir Ewald, Gollier et Sadeleir (2009).

généralement soulevées dans la littérature telles que l'anticipation, la valeur et le temps mentionnées dans le chapitre précédent puissent expliquer la « procrastination imprudente ». En outre, d'autres hypothèses (autre que la procrastination) permettraient selon moi de mieux saisir la position des « sceptiques durs » tels le déficit d'informations, la corruption morale ou l'orientation idéologique.

2.3 Les particularités de la procrastination en relation au changement climatique

La procrastination en relation au changement climatique est relativement différente des situations de procrastination qui sont étudiées dans les départements de psychologie. Cela vient du fait que la procrastination a principalement été étudiée auprès des étudiants universitaires (Steel, 2007; Ferrari, Johnson, McCown, 1995). Or, le contexte académique diffère largement de celui du changement climatique, de sorte que plusieurs éléments de cet enjeu la distinguent des objets plus conventionnels de la procrastination. Elle ne peut donc pas être appréhendée tout à fait de la même manière. Autrement dit, les solutions proposées pour vaincre la procrastination académique ne peuvent pas être directement transposées au problème du changement climatique.

2.3.1 La procrastination décisionnelle

Dans un contexte universitaire, les étudiants font face à quelques tâches précises préalablement déterminées. Par exemple, ils doivent lire certains articles, écrire des dissertations, étudier pour un examen, présenter un exposé oral, etc. Ainsi, ils possèdent une bonne connaissance de ce qu'ils doivent faire, de ce qui est attendu d'eux dans un espace et dans un temps restreint, de sorte qu'il leur suffit d'exécuter ces tâches dans un cadre spatio-temporel déterminé. En revanche, la procrastination à l'égard du changement climatique est davantage complexe. D'abord, à l'heure actuelle, il semble que l'inaction relève peut-être de la procrastination *décisionnelle*, c'est-à-dire les individus et collectivités retardent le moment de réfléchir sérieusement à ce problème, et à se décider avec résolution à le régler. Ainsi, ce n'est pas uniquement un problème d'exécution. Ensuite, il existe une infinité de moyens pour lutter contre le changement climatique et ceux-ci varient également selon les différents rôles que les acteurs tiennent au sein de la société (gouvernements, ONG, entreprises, médias, citoyens, militants, scientifiques, etc.) ainsi que de leurs capacités respectives (lorsque nous avons le loisir

de choisir entre différentes options, notre capacité de changer les choses est plus grande que ceux dont les options sont plus restreintes)⁴⁰.

2.3.2 Un cadre temporel flexible

Ensuite, les tâches auxquelles les étudiants font face sont rigoureusement délimitées par le temps. Les cours commencent et se terminent à des dates précises, les examens et travaux sont également fixes. Ainsi, à l'égard du temps, les étudiants bénéficient d'un encadrement rigide dans lequel ils doivent planifier et exécuter leur tâche, sans quoi ils échoueraient à leur examen. Or, la lutte contre le changement climatique ne bénéficie pas d'un tel cadre, il *apparaît* davantage flexible. En effet, il aurait été souhaitable d'agir il y a cinquante ans, nous devons agir maintenant, mais nous pouvons agir demain, voir jamais... Depuis des décennies, les scientifiques insistent sur l'urgence d'agir maintenant. Or, le fait que l'humanité n'a toujours pas réduit les émissions de GES malgré les messages alarmistes affaiblit le message⁴¹. Subséquemment, il semble que le changement climatique peut correspondre à une situation de procrastination sans date butoir, puisqu'il n'y a pas de force externe suffisamment forte pour exiger l'action. D'autant plus que les conséquences de la procrastination à cet égard peuvent paraître diffuses, abstraites et indirectes. Ainsi, contrairement à la procrastination académique, la procrastination à l'égard du changement climatique ne semble pas contrainte par le temps (même si elle l'est) de sorte que le cadre d'action peut également être perçu comme étant flexible⁴².

2.3.3 Responsabilité et normes sociales

Par ailleurs, un séminaire, un examen ou un travail à remettre sont des activités qui se terminent éventuellement, les étudiants peuvent passer à autre chose par la suite. En revanche, lutter contre le changement climatique est un objectif permanent. Il est davantage analogue à la situation d'une personne qui veut améliorer sa santé. Cela implique qu'elle doit maintenir ses résolutions tout au long de sa vie et demeurer active à cet égard. De plus, lutter contre le changement climatique suggère également qu'il faut continuellement s'informer des nouveaux développements, continuellement réfléchir et prendre de nouvelles décisions, trouver des

⁴⁰ Voir par exemple l'analyse d'Iris Marion Young sur la responsabilité individuelle à l'égard des injustices mondiales issues des processus sociaux-structurels (Iris Marion Young, 2004).

⁴¹ Comme il a été dit dans le chapitre précédent, les situations de procrastination passée ont tendance à engendrer la procrastination dans le présent et futur.

⁴² Remarquons que les plus pessimistes, eu égard au changement climatique, jugent peut-être qu'il est déjà trop tard pour agir.

options, etc. En somme, le succès de la lutte contre le changement climatique relève d'une multitude de tâches et c'est un objectif beaucoup plus vaste et flexible que l'objectif de réussir un cours de chimie 101 par exemple ou même un baccalauréat.

Une autre distinction majeure est au niveau de la responsabilité. Le succès académique repose largement sur l'effort et le temps que l'étudiant investit dans ses études. Autrement dit, il porte sur ses épaules la responsabilité de son succès. De plus, il bénéficie individuellement, directement et relativement rapidement de son investissement, tout comme il porte individuellement, directement et relativement rapidement le coût de sa procrastination. En ce qui a trait au changement climatique, le succès de cet enjeu ne repose pas uniquement sur l'individu, mais sur la collectivité mondiale. La responsabilité est donc diffuse et il en va de même pour les récompenses de leurs efforts qui sont en plus indirects et lointains. Or, le coût de leur investissement à l'égard de cette cause peut paraître élevé, immédiat, individuel et direct.

Une dernière distinction est l'environnement social. Il est vrai que la procrastination académique est un phénomène largement répandu. Il n'en demeure pas moins que le milieu universitaire est un environnement où il est attendu des étudiants de respecter le plan de cours. Tout comme il y a une certaine pression sociale à réussir et à performer. Autrement dit, réussir ses examens est la norme et non l'exception. En revanche, en ce moment l'environnement social et économique est en quelque sorte hostile à la lutte contre le changement climatique puisque cela va à l'encontre de nos normes sociales actuelles. Par exemple, il est normal de prendre ses vacances à l'étranger, de faire ses déplacements quotidiens seul dans sa voiture, de manger des aliments importés, d'exporter les biens produits localement, de manger de la viande, d'emballer les produits individuellement dans des contenants jetables, de produire des biens de mauvaise qualité qui devront rapidement être remplacés, d'utiliser des produits issus de l'industrie forestière, etc. En somme, lutter efficacement contre le changement climatique exige des changements en profondeur, puisqu'il faut s'attaquer aux fondements structurels et idéologiques des sociétés industrialisées.

2.4 Conclusion

Les émissions globales de GES continuent d'augmenter alors qu'elles devraient diminuer radicalement afin d'assurer les conditions climatiques essentielles à la vie. J'ai suggéré que les quatre conditions suivantes permettent d'identifier la procrastination en relation au changement climatique, la personne doit (1) croire au changement climatique anthropique; (2) être de près ou

de loin préoccupée par cette menace; (3) éviter librement ou volontairement de changer son comportement contribuant au changement climatique ou s'impliquer socialement à l'égard de la cause climatique et (4) croire dans l'absolu qu'il faut agir. Étant donné que les effets du changement climatique les plus dramatiques ne peuvent pas être évités sans la participation active de tous les citoyens qui contribuent aux émissions globales de GES, il me semble d'autant plus évident que la procrastination est une hypothèse plausible pour expliquer pourquoi l'on tarde à agir. D'ailleurs, il semble que la collectivité mondiale se trouve toujours dans les phases préliminaires de la résolution d'un problème à l'échelle mondiale. Ainsi, le contexte de la procrastination en relation au changement climatique est très différent de celui de la procrastination académique. Cependant, cela ne veut pas dire que la littérature sur la procrastination ne peut pas nous informer sur ce problème. Dans le chapitre qui suit, je vais montrer que les causes généralement évoquées pour élucider le paradoxe de la procrastination sont aussi une explication plausible de l'inaction à l'égard du changement climatique. De plus, les différences entre la procrastination plus conventionnelle et celle en relation au changement climatique semblent au contraire indiquer qu'il faut rendre le climat social plus favorable à l'action, de sorte que vaincre la procrastination en relation au changement climatique comporte des défis supplémentaires.

Chapitre 3 : La procrastination en relation au changement climatique

« Simple apathy never explained the political silence I heard. Instead of “apathy” was whole underwater world of denials, omissions, evasions, things forgotten, skirted, avoided and suppressed—a world as varied and colorful as a tropical sea bed » (Norgaard, 2011, 59).

Pourquoi les personnes informées et préoccupées par la menace climatique retardent-elles le moment d’agir? Comment rendre compte de cette procrastination? En vue d’apporter certains éléments de réponse à ces questions, je vais présenter trois types d’explications. Dans un premier temps, je vais suggérer que le sujet du changement climatique peut engendrer plusieurs émotions négatives qui en retour motivent certains à éviter de faire face à ce problème. Ensuite, la perspective temporelle est une variable régulièrement discutée pour expliquer la procrastination. Je vais spécifier de quelles manières cette variable peut affecter négativement la poursuite de nos objectifs ou préférences à l’égard du changement climatique. Enfin, je vais présenter l’explication des « préférences intransitives » soutenue par Chrisoula Andreou; ainsi que la théorie de la « dissonance cognitive » attribuée à Léon Festiger. Il me semble que ces deux éléments favorisent le statu quo et, par le fait même, contribuent à la résistance individuelle au changement social nécessaire à la résolution du problème climatique.

3.1 Le rôle des émotions

Avec à l’esprit la thèse selon laquelle la procrastination est essentiellement motivée par la volonté d’éviter temporairement son objet, il faut à présent identifier le moteur de cette motivation. Je souhaite montrer que le sujet du changement climatique peut susciter des émotions négatives chez certains individus. À cette fin, je vais m’appuyer sur les témoignages recueillis par Norgaard auprès des habitants de Bygdaby en Norvège et des étudiants de l’Université d’Orégon aux États-Unis. Il me semble plausible d’avancer que ces réactions émotionnelles ne sont pas exceptionnelles et qu’elles peuvent bien au contraire être généralisées à un plus grand ensemble d’individus exposés à de l’information traitant du changement climatique. À la suite de cette section, il devrait se déduire qu’il est possible d’être motivé à éviter temporairement l’enjeu climatique tout en pensant à la fois devoir faire quelque chose pour contribuer à la résolution du problème climatique.

3.1.1 Qu'est-ce qu'une émotion?

Un élément clé pour comprendre la procrastination en relation au changement climatique est celui des émotions. Il existe différentes approches contemporaines pour appréhender la nature de celles-ci. Certains philosophes soutiennent que les émotions sont des jugements de valeur (Nussbaum, 2001), d'autres des perceptions de valeur (de Sousa, 2002; Tappolet, 2012; Döring, 2003), ou bien une attitude à l'égard d'un objet (Deonna et Teroni, 2012). Je vais essentiellement faire référence à l'approche de la théorie perceptive des émotions, selon laquelle les émotions sont un phénomène analogue à nos perceptions sensorielles (vision, audition, cutanée, etc.). Par exemple, « avoir peur c'est percevoir le danger, être triste c'est percevoir une perte, de la même manière qu'avoir une expérience visuelle spécifique, c'est percevoir par exemple une voiture » (Deonna et Teroni, 2008, 63). En effet, comme il le sera souligné ici, les émotions et les perceptions sensorielles partagent plusieurs points en communs⁴³.

Il est communément admis en philosophie que les émotions possèdent au moins trois traits saillants permettant de les distinguer des autres états affectifs (désirs, humeurs, sensations) (Deonna et Teroni, 2008). Tout d'abord, une émotion a une certaine durée. Celle-ci peut varier de quelques secondes à quelques heures. À cet effet, dans le langage des émotions en philosophie se rencontre une distinction entre la disposition émotionnelle et l'occurrence émotionnelle. Prenons l'exemple suivant : Léontine a peur de l'échec. Sa crainte peut faire référence à deux situations différentes. Selon la première distinction, l'énoncé n'implique pas que Léontine est en ce moment sous l'emprise de la peur, mais uniquement qu'elle éprouve de la peur dans certains contextes, par exemple lorsqu'elle est confrontée à de nouveaux défis. La deuxième distinction, en revanche, fait référence à un épisode émotionnel particulier. Dans ce cas, l'énoncé peut signifier que cette personne est en ce moment sous l'emprise de la peur, parce qu'elle n'a pas pris le temps d'étudier adéquatement pour son examen par exemple.

Ensuite, les émotions possèdent un aspect phénoménologique⁴⁴. Par le terme

⁴³ Cependant, comme le remarque Tappolet, il y a également des différences notables entre les deux phénomènes. D'une part, leur relation à l'action est différente : « Many emotions facilitate actions and involve desires » (Tappolet, 2012, 221). D'autre part, le système émotionnel, contrairement au système sensoriel, est davantage plastique : « We cannot hope to learn to see the lines of the Müller-Lyer illusions as having the same length, but we can hope to lose our emotional illusions » (Tappolet, 2012, 221).

⁴⁴ Je vais employer indifféremment les termes « émotions » et « sentiments ». Ce dernier se référant à la dimension phénoménologique de l'émotion.

« phénoménologique », il est entendu la dimension ressentie de l'émotion⁴⁵. Ces réactions physiologiques variées comprennent par exemple la transpiration, les rougeurs, la modification de l'activité cardiaque, respiratoire, etc. À cet égard, Tappolet souligne que les émotions tout comme les perceptions sensorielles sont habituellement des états conscients qui se caractérisent par des propriétés phénoménales : « There is a way it is like to see something yellow, just as there is a way it is like to experience fear or disgust » (Tappolet, 2012, 209). En outre, il est généralement admis que l'aspect phénoménologique de l'émotion permet de faire la distinction entre les émotions positives et les émotions négatives. Par exemple, d'emblée les émotions telles que « la joie, l'admiration, la fierté et l'amusement » sont qualifiées de positives, alors que « la tristesse, la peur, la colère, la honte et la haine » comptent parmi les émotions négatives (Deonna et Teroni, 2008, 21). Dans ce contexte, les philosophes se réfèrent à la « polarité » ou à la « valence » des émotions. Il est donc suggéré ici que les émotions possèdent une dimension de plaisir ou de douleur en contribuant par exemple au bien-être ou au mal-être de l'individu⁴⁶. On parle alors de valeur hédonique positive ou négative d'une émotion (Deonna et Teroni, 2008, 21).

Finalement, les émotions possèdent toujours un objet. Par exemple, la colère de Léandre a pour objet « Sophie » qui est arrivée une heure en retard à leur rendez-vous. La tristesse de Pierre porte sur la mort de son père. Selon la théorie perceptive, l'émotion est déclenchée par certains évènements ou objets (Deonna et Teroni, 2008, 63). À ce titre, Tappolet explique :

« Sensory perceptions are usually caused by states of affairs or events in the world. The banana and its color are causally responsible for your perception of the banana as yellow. In the same way, emotions are usually caused by states of affairs or events in the world. The huge dog that runs toward you causes you to experience fear » (Tappolet, 2012, 210).

À cet égard, l'émotion se présente comme un phénomène essentiellement passif, puisqu'elle survient en réponse à son objet. Autrement dit, les émotions sont subies, elles ne sont pas directement soumises à la volonté de l'individu. Ainsi, Tappolet remarque que de manière

⁴⁵ Même s'il est généralement entendu que les émotions ont une dimension phénoménologique, la possibilité des « émotions inconscientes » remet en question l'idée qu'il est essentiel que l'émotion soit ressentie.

⁴⁶ La valeur hédonique d'une émotion n'est pas incompatible avec l'idée que certaines émotions peuvent être mixtes, c'est-à-dire l'émotion peut contenir une dimension de plaisir et de douleur. La « surprise » cependant est considérée en philosophie des émotions comme une exception, puisque sa valeur hédonique serait neutre, autrement dit, elle n'aurait pas de valeur hédonique (Deonna et Teroni, 2008, 22).

analogue aux perceptions sensorielles, les émotions se distinguent par une « automaticité » : « They are, at least usually, triggered automatically. You can neither decide to feel fear when you do not happen to experience this emotion, nor to see snow as red when you see it as white » (Tappolet, 2012, 209). Par ailleurs, de manière analogue aux perceptions sensorielles, l'émotion joue un rôle épistémique majeur. En effet, cette perception affective informe le sujet sur le monde de manière phénoménologiquement saillante (Deonna et Teroni, 2008, 64). Cela dit, à l'instar des illusions perceptives (comme le « Cube » de Necker ou la « Grille » d'Herman), il existe des illusions affectives (par exemple, la peur peut être inappropriée lorsqu'il n'y a pas de danger). Ainsi, les émotions sont également soumises à des contraintes de correction (Deonna et Teroni, 2008, 11).

Compte tenu de ce qui précède, il semble que l'émotion est au cœur de la construction de sens. Elle participe à l'interprétation du monde, à la relation du monde à soi et, par le fait, même influence notre comportement. Effectivement, ressentir de l'amour est une expérience très différente de celle de la haine. Sans surprise, ces émotions motivent des réactions tout aussi distinctes à l'égard de leur objet. C'est ainsi que Julien Deonna et Fabrice Teroni souligne que le trait principal d'une émotion, selon l'approche perceptive, est « d'informer le sujet de la signification que certains objets ont pour lui. Les émotions nous dévoilent un monde chargé de valeurs » (Deonna et Teroni, 2008, 62). Ainsi, il m'apparaît pertinent, voire essentiel, de considérer les émotions que l'enjeu climatique peut engendrer chez certaines personnes afin de comprendre leur procrastination – hypothétique – à cet égard.

3.1.2 Les émotions négatives

Les entretiens effectués par Norgaard donnent un regard intime sur les réflexions de certaines personnes à l'égard de la menace climatique. Dans ce qui suit, je veux mettre en évidence certains éléments présents dans ces entretiens qui peuvent servir de fondement à une interprétation générale de la procrastination à l'égard du changement climatique. Premièrement, les personnes interrogées saisissent bien l'envergure de la menace climatique et perçoivent la nécessité d'agir. Deuxièmement, elles ressentent plusieurs émotions négatives à l'idée des problèmes environnementaux et sociaux actuellement causés par le changement climatique, de même que ceux anticipés pour le futur. Les émotions sur lesquelles je vais porter mon attention

sont la peur, la culpabilité et l'impuissance⁴⁷. Même si dans les faits elles sont interreliées, elles seront présentées séparément. Troisièmement, si l'on s'en tient au commentaire de Norgaard, ces émotions négatives amènent ultimement ces personnes à ignorer dans le quotidien le problème climatique (Norgaard, 2011, 197).

3.1.2.1 La peur

De manière générale, les personnes avec lesquelles Norgaard s'est entretenue ont exprimé de la peur en relation à différents aspects du problème climatique : « The people I interviewed described fears about the severity of climate change, of not knowing what to do, that their way of life was in question, and that the government would not adequately handle the problem » (Norgaard, 2011, 8). Ainsi, l'émotion de la peur est causée par différents objets. Elle provient notamment de leur projection alarmante des effets environnementaux du changement climatique. Par exemple, des étudiants de l'université d'Orégon décrivent, dans la conversation suivante, leur peur des effets du changement climatique sur l'environnement au cours des prochaines années. Jocelyn explique « It's kind of like a science-fiction movie. We're, like, *who knows?* Hurricane Katrina and things like that could be all over everywhere; we have no idea. »; à cela Robin répond « Like what was that movie? *The Day after Tomorrow*. That is what I'm afraid of. » Joey admet ensuite « Yeah, I'm terrified of what's going to happen *next* year. » La conversation se poursuit dans le même sens et Jocelyn conclut finalement que la situation est *terrifiante* (Norgaard, 2011, 189). Plus encore, la peur que les personnes questionnées expriment provient parfois de l'idée qu'il est impossible de résoudre le problème climatique. Par exemple, un étudiant confesse : « I found out, you know, we're 50 years away from the worst (...). We can't do anything, it's already beyond help, and then there's the fear » (Norgaard, 2011, 189). De manière similaire, une autre étudiante précise que sa peur surgit lorsqu'elle pense au fait que nos actions actuelles sont insuffisantes (Norgaard, 2011, 189).

D'autre part, il semble juste d'affirmer que le sentiment de peur est une disposition émotionnelle par opposition à une occurrence émotionnelle. C'est en effet ce que suggère Vigdis dans l'extrait qui suit :

« I often get afraid, like—it goes very much up and down, then, with how much I think

⁴⁷ Notons que les personnes interrogées évoquent aussi d'autres émotions connexes telles que l'inquiétude, la frustration et l'anxiété.

about it. But if I sit myself down and think about it, it could actually happen; I thought about how if this here continues, we could come to have no difference between winter and spring and summer, like—and lots of stuff about the ice that is melting and that there will be flooding, like, and that is depressing the way I see it » (Norgaard, 2011, 3-4).

Vigdis ne ressent pas la peur en tout temps (l'émotion a une certaine durée) et celle-ci n'est pas liée à un événement ponctuel. En effet, sa peur est provoquée par ses pensées sur le sujet. Il semble que plus elle pense sérieusement à l'enjeu climatique ou lorsqu'elle est exposée au sujet, plus elle ressent de la peur, mais ce sentiment ne l'accompagne pas au quotidien.

Le sentiment de peur que ressentent Jocelyn, Robin, Joey et Vigdis indique qu'ils perçoivent affectivement le changement climatique comme une menace ou un danger. En outre, cette émotion négative semble correspondre à leur jugement de la menace climatique. En effet, aucune des personnes questionnées n'a suggéré que ces émotions étaient injustifiées, excessives ou inappropriées⁴⁸. Dans le jargon philosophique, le terme « émotion récalcitrante » sert à désigner les situations où l'émotion ressentie à l'égard d'un objet ne correspond pas au jugement de la personne (Tappolet, 2012, 207). Par exemple, ressentir de la timidité tout en jugeant qu'il n'y a aucune raison de ressentir cet inconfort. Il ne semble pas que ce soit le cas et si l'on s'en tient à la position scientifique dominante sur les effets anticipés du changement climatique, ce jugement est également justifié.

Finalement, puisque la peur est sans doute une émotion négative, à savoir douloureuse et comme le suggère le témoignage de Vigdis, essentiellement « vécue » que lorsque l'individu y réfléchit plus sérieusement, il est possible que les individus soient donc motivés à ne pas y penser. Quelques éléments doivent être rappelés et explicités avant de poursuivre. D'abord, même si le changement climatique est un phénomène réel et observable, il n'en demeure pas moins qu'il n'est pas tout à fait tangible. Avoir peur du changement climatique n'est pas l'équivalent d'avoir peur d'un ours Grizzly qui rode autour de sa tente de camping par exemple⁴⁹. Dans le deuxième cas, la menace est directement dirigée sur l'individu, elle est

⁴⁸ Alors qu'il n'est pas inapproprié de ressentir la peur (et d'autres émotions négatives en relation au changement climatique), en revanche, selon Norgaard il est souvent inapproprié d'exprimer sans filtre ses sentiments négatifs et les pensées qui les accompagnent dans les contextes sociaux (Norgaard, 2011, 97-135).

⁴⁹ Dans le cas du scénario du Grizzly, la peur est une occurrence émotionnelle, dans la mesure où la personne n'a pas une peur semblable à une phobie à l'égard de l'ours.

concrète et difficilement évitable par l'esprit. Or, l'objet de la peur dans le cas de Jocelyn, Robin, Joey et Vigdis n'est pas directement le changement climatique, mais plutôt les pensées qui s'y rattachent, comme lorsque Woody Allen évoque dans ses films, à travers ses personnages, sa peur de la mort ou de l'idée que l'univers est en expansion⁵⁰. Puisque la peur du changement climatique relève principalement de concepts, de représentations de la menace, elle peut être psychologiquement évitée. À cet égard, l'étude effectuée par Saffron O'Neill et Sophie Nicholson-Cole du *Tydall Centre for Climate Change Research* sur l'usage de la peur pour communiquer le problème du changement climatique est pertinente. Elles observent que dans la mesure où les individus ne peuvent pas contrôler l'objet de leur peur (soit les différents aspects du changement climatique) ou ne perçoivent pas qu'ils peuvent le contrôler, les individus seront alors motivés à contrôler leur peur interne. Parmi les mécanismes de contrôle interne, elles mentionnent le déni, l'apathie, le fatalisme, et l'externalisation de la responsabilité. On pourrait également ajouter l'humour, le refoulement ou la pensée magique. Dans tous les cas, l'individu tente de s'éloigner (psychologiquement) de l'objet qui engendre le sentiment de la peur. Par le fait même, l'émotion de la peur dans le contexte du changement climatique, au lieu de motiver l'engagement social, peut au contraire être un frein à l'action : « All are maladaptations; that is, they lead to an individual controlling his or her internal fear by no longer interacting with the climate change issue, but the action does not decrease the individual's exposure to climate risk » (O'Neill et Nicholson-Cole, 2009, 363).

3.1.2.2 La culpabilité

Les personnes interrogées par Norgaard ont également confié leur sentiment de culpabilité. Cette émotion semble indiquer qu'elles perçoivent de manière phénoménologique une part de responsabilité individuelle face au problème du changement climatique. En effet, il me semble juste d'affirmer que la culpabilité est généralement ressentie lorsqu'une personne transgresse une valeur intériorisée, autrement dit lorsqu'elle ressent qu'elle a mal agi. D'autre part, il faut noter que l'objet de la culpabilité est différent de celui de la peur. En effet, la culpabilité résulte de la prise de conscience chez ces individus que leurs actions quotidiennes contribuent au problème climatique ou alors qu'ils sentent qu'ils devraient s'engager davantage à l'égard de la résolution du problème. Autrement dit, l'objet de la culpabilité est leur mode de vie, leur comportement au quotidien. Par ailleurs, il est essentiel de souligner que cet objet

⁵⁰ Voir Manhattan (1979) ou Annie Hall (1977).

n'engendre pas que ce sentiment négatif, il contribue également à des sentiments positifs. Les interviewés ont donc une attitude ambivalente à l'égard de leur manière de vivre.

Par exemple, le témoignage d'Eirik illustre bien son attitude ambivalente. Il confesse que tôt ou tard les choses devront changer, il juge que la manière actuelle de fonctionner n'est pas durable : « I see that we do lots of things that most certainly cannot continue. It will work for a while, but sooner or later it isn't going to work. So I am worried in any case for that which will happen » (Norgaard, 2011, 73). Or, ce changement est en conflit avec d'autres désirs, soit ceux de vivre selon les normes sociales de sa communauté et de rendre sa famille heureuse, il exprime par conséquent de la culpabilité en raison de ses comportements :

« We shouldn't consume so many resources, drive so much, or travel so much by air. We know that it is bad because it increases carbon dioxide levels and creates a worse situation. But at the same time, of course, we want to go on vacation; we want to go to the South; we want to, well, live a normal life for today. So many times I have a guilty conscience because I know that I should do something or do it less. But at the same time there is the social pressure. And I want for my children and for my wife to be able to experience the same positive things that are normal in their community » (Norgaard, 2011, 75) ⁵¹.

Ainsi ses habitudes de vie lui procurent des émotions négatives – puisqu'Eirik est inquiet des conséquences à long terme de ses actions. Or, celles-ci lui procurent aussi des émotions positives, puisqu'il a une « vie satisfaisante » en relation aux normes de sa société.

Selon la méta-analyse de Frenk van Harreveld, Joop van der Pligt et Yael N. de Liver sur l'attitude ambivalente, cette dernière est caractérisée par la simultanée de sentiments positifs et négatifs forts à l'égard d'un objet (Harreveld, Pligt et Liver, 2009, 46). Plusieurs choses peuvent être à l'origine d'une attitude ambivalente : des cognitions conflictuelles (avoir des pensées ou des croyances opposées à l'égard d'un objet), des réponses affectives conflictuelles (par exemple, un plaisir coupable), entretenir des objectifs contradictoires (cela peut être de la tension entre des objectifs à long terme et des impulsions à court terme ou lorsque des personnes importantes pour l'individu adoptent des attitudes différentes des siennes) (Harreveld, Pligt et Liver, 2009, 46). Ils identifient deux types d'ambivalence. D'abord, l'« ambivalence potentielle » qui correspond à la coexistence de croyances incongrues dont le sujet n'est pas forcément conscient. Cette attitude ambivalente est donc implicite ou latente. L'« ambivalence

⁵¹Remarquons que le comportement d'Eirik remplit chacun de mes critères de procrastination : (1) Il croit que changement climatique est une menace sérieuse dont l'homme est responsable; (2) il juge devoir agir – ou se restreindre de faire certaines actions; (3) il n'agit pas suffisamment et (4) il n'a pas renoncé à la cause.

ressentie » pour sa part est caractérisée par un inconfort psychologique résultant de choses conflictuelles dont le sujet est conscient : « (...) ambivalence is experienced as unpleasant when the positive and negative components of attitude are simultaneously salient and accessible » (Harreveld, Pligt et Liver, 2009, 48). Il me semble que la culpabilité que ressentent les personnes questionnées par Norgaard est la manifestation de « l'ambivalence ressentie », c'est-à-dire cette émotion qui témoigne d'un inconfort psychologique. En effet, Norgaard, explique que le sentiment de culpabilité qu'elle a observé auprès de ses répondants affecte négativement leur perception de soi et celle de leur collectivité : « Global warming was difficult to think about because it was threatening to individual and collective senses of identity and raised the questions about whether people were « good », both individually and collectively » (Norgaard, 2011, 88). Elle soulève ici l'importance pour les individus de sentir qu'ils sont une « bonne personne », ou de sentir qu'ils vivent dans une « bonne communauté ». Le sujet du changement climatique remet en question cette perception. Le témoignage de Barbara une jeune étudiante américaine semble appuyer ce propos :

« It's hard to maintain any sort of—righteousness is not the word that I want—but to really feel that you can accurately represent your ideals and vocalize them; you kind of feel guilty when you do that. If you reflect on your actions throughout the whole day, you realize you drove to school, and then I got a to-go salad for lunch. I think a lot of people at our college believe that climate change is happening and learning about it in academic settings, but we're living these lifestyles where the heat in the dorms is blasting all the time, and we're using lights even when it's light outside, like right now » (Norgaard, 2011, 195).

Dans cet extrait, Barbara explique qu'elle éprouve une certaine gêne d'exprimer ces idéaux puisqu'elle *prend conscience* que ses actions ne sont pas en parfaite adéquation avec ceux-ci. Cette réalisation est une menace aux valeurs identitaires auxquelles elle s'identifie. À cet effet, Harreveld, Pligt et Liver soulignent que l'état d'« ambivalence ressentie » peut être causé soit par l'introspection (comme le suggère l'exemple de Barbara) ou par la confrontation à faire un choix explicite (soit se sentir presser à se décider de poursuivre son comportement ou de changer son comportement).

Les entretiens de Norgaard révèlent que les interviewés sont confrontés à des choix difficiles, car plusieurs de leurs objectifs, préférences et valeurs sont perçus comme étant en conflit. D'une part, ils sont conscients que leurs habitudes de vie « luxueuses » participent au changement climatique et ressentent par conséquent un grand inconfort. Il est important de

rappeler que les valeurs environnementalistes, de simplicité volontaire et de justice sociale sont fondamentales à l'identité individuelle et collective des Norvégiens. De plus, comme il a été mentionné dans l'introduction, le changement climatique menace également le cœur de leur fierté locale, soit les sports d'hiver. Ainsi, en ce qui concerne les personnes interrogées de Bigdaby, leurs actions quotidiennes représentent non seulement la transgression de valeurs individuelles, mais également de leurs valeurs identitaires collectives. Leurs actions quotidiennes leur renvoient donc une image négative d'eux-mêmes et de leur collectivité, d'où le sentiment de culpabilité. D'autre part, elles sont tout de même attachées à leurs habitudes de vie, c'est-à-dire qu'elles entretiennent également des émotions positives à cet égard. Ainsi, comme le témoignage d'Eirik le révèle, ses « mauvaises actions » apportent néanmoins des plaisirs, une satisfaction et un confort dont ils ont l'habitude de jouir⁵².

Plus encore, leur mode de vie « polluant » correspond aux *normes sociales* de leur communauté. Ainsi, les situations de la vie courante valorisent implicitement la non-reconnaissance du problème (Norgaard, 2011, 97-175). S'il est normal de ne pas agir à l'égard du changement climatique, en revanche, il me semble qu'agir ou changer son mode de vie de manière significative peut paraître dans ce contexte « exclusif », « excessif », « radical » voire « sentimentaliste ». Le jugement de l'autre que l'un peut appréhender peut également être une source d'émotions négatives (le rejet, le doute de soi) de sorte que changer ses habitudes de vie n'implique pas seulement de se priver de plaisirs, certains peuvent percevoir qu'agir à l'égard du changement climatique est également source de douleur psychologique. Le témoignage de Jocelyn suggère que la culture américaine dans laquelle il vit va à l'encontre de ses croyances et valeurs à l'égard de l'environnement :

« I find that there is a kind of guilt because the way we live, culturally the way we've been raised, is so contrary to our ideals in a lot of ways. You can be against global warming to a certain extent, but we're still heating our homes and driving our cars and shipping our food long distances. It's really hard to live in a social context and be aligned with your beliefs on the environment » (Norgaard, 2011, 195).

Tout comme la peur, face à l'ambivalence ressentie (culpabilité), il y a différentes manières de réagir. Somme toute, Harreveld, Pligt et Liver soutiennent que lorsque les individus ne sont

⁵² Notons que cette situation est analogue à l'attitude de certaines personnes en relation à la consommation de viande. Elles peuvent se sentir mal de la manger en raison des problèmes éthiques auxquels elle est associée, mais ressentir également du plaisir causé par le goût de la viande, la participation aux traditions sociales ou à ce qui est valorisé dans la collectivité à laquelle elles s'identifient.

pas en mesure de trouver des solutions satisfaisantes à leur comportement, c'est-à-dire lorsque faire un choix est difficile notamment en raison de conflits entre différentes valeurs, une manière commune de réagir est d'éviter de prendre explicitement une décision (Harreveld, Pligt et Liver, 2009, 50). Sur ce, ils citent l'exemple de la psychologue Fuschia Sirois : « For example, if someone experiences considerable difficulty in choosing between a very cool gasoline-slurping car or a very uncool hybrid car, that someone will likely postpone making a decision » (Sirois, 2004). Ainsi, l'attitude ambivalente peut causer la procrastination décisionnelle⁵³. En ce sens, Teresa avoue ne pas être prête à renoncer à ses habitudes et par conséquent préfère ne pas penser aux implications de ce choix : « It's frequently uncomfortable because thinking about environmental problems is accompanied by knowledge of my contribution to the problem and frequently, too, [by] a lack of willingness to give up luxuries » (Norgaard, 2011, 195). Un autre exemple éloquent est le témoignage de Vigdis qui affirme explicitement que son sentiment de culpabilité à l'égard de certaines de ses actions la motive à ignorer les problèmes [environnementaux] qui y sont reliés :

« I find that what makes me feel guilty—it becomes a vicious cycle—I know that there are all these problems, and on the one hand I know that there are little things that I can do to alleviate those problems, so I make a conscious effort to do those, but then there are all these other problems that I know about, but to some extent I have to selectively ignore them because otherwise I feel, like, the guilt could be so overwhelming. So you have to focus in on specific things so that you don't get lost in that feeling of helplessness » (Norgaard, 2011, 197).

Par ailleurs, il faut noter qu'« éviter de prendre une décision » au sujet du changement climatique n'est pas l'équivalente de « décider de ne rien faire » à cet égard. Le résultat peut être similaire, mais de fait, cela ne correspond pas au même phénomène. La première situation correspond à de la procrastination, alors que la deuxième ne l'est pas selon les conditions que j'ai déterminées dans le chapitre précédent.

3.1.2.3 *L'impuissance*

Troisièmement, les émotions telles que l'impuissance, la frustration et le découragement contribuent à une représentation pessimiste quant à notre capacité individuelle et collective à résoudre ce problème. À cet effet, il est utile ici de rappeler un facteur de la procrastination

⁵³ Au sujet de l'évitement face à une attitude ambivalence, voir également Steel (2007); Sirois (2004) et Ferrari, Johnson et McCown (1995).

soutenu par Steel, soit celui de l'anticipation. Dans la mesure où une personne a des attentes faibles à l'égard de l'accomplissement d'un objectif, il explique que cela mine la motivation de l'individu à le poursuivre : « High expectancy forms the core of self-confidence and optimism: but if you start believing your goals aren't achievable, you stop effectively pursuing them » (Steel, 2011, 20). D'autre part, Ferrari et ses collègues remarquent que le « procrastinateur pessimiste » ne souffre pas forcément d'une faiblesse de caractère comme certains pourraient le croire. Ils expliquent que le manque d'optimisme peut provenir d'expériences passées, à savoir l'historique de ses succès comparativement à ses échecs; ou l'exposition à diverses situations perçues comme étant stressantes et incontrôlables (Ferrari, Johnson et McCown, 1995, 164). Les expériences négatives passées affectent donc négativement l'évaluation des capacités de réussir les objectifs futurs (Ferrari, Johnson et McCown, 1995, 163).

Plusieurs éléments peuvent contribuer à ce sentiment pessimiste à l'égard de l'avenir et de notre capacité individuelle et collective à relever avec succès le défi que présente le changement climatique. D'abord, plusieurs peuvent douter de la capacité collective à résoudre le problème climatique en vertu des nombreuses tentatives passées qui ont apporté peu de résultats, par exemple, le protocole de Kyoto, la conférence de Copenhague en 2009, l'Accord de Cancun en 2010 ou le Sommet de la Terre à Rio de Janeiro en 2012. Ensuite, au niveau individuel, comme il a été mentionné plus haut, plusieurs des répondants de Norgaard rapportent qu'ils éprouvent de la difficulté à agir en fonction de leurs préférences, croyances et valeurs en raison des normes de leur société. Certains ont partagé le fait qu'ils tentent toujours de faire mieux, mais qu'à la fois ils réalisent que ce n'est jamais suffisant. Ainsi, plusieurs se sentent impuissants, car ils perçoivent le problème du changement climatique comme un défi incommensurable. Le témoignage précédent de Barbara, Jocelyn et Vidgis semble corroborer cette observation. Tous les trois semblent douter qu'il soit possible de renverser la tendance climatique.

Par exemple, Barbara admet que chaque fois qu'elle est confrontée à des conversations sur le changement climatique, elle ressent une urgence à agir, un désir de discuter davantage du sujet afin de trouver des solutions. Cependant, elle est également démotivée à s'engager encore dans ces discussions :

« Because I feel we have so many of these discussions, and every time I have these discussions with people, everyone's like "we need to be doing something, we feel helpless, we need to be doing something", but it's so repetitive, and I think they should probably happen more frequently; it's just, it's hard because they make you feel so helpless » (Norgaard, 2011, 196).

Dans cet extrait, il semble que Barbara juge qu'elle devrait discuter davantage du problème climatique, puisqu'elle affirme que ces discussions devraient avoir lieu plus fréquemment. Mais en même temps, elle dit avoir eu régulièrement ces discussions dans le passé et que cela devient répétitif, ce qui suggère qu'elle doute de leur pertinence. Ainsi, puisque d'une part, ces discussions sont difficiles et que d'autre part, elle n'est pas totalement convaincue de leur utilité, elle est motivée à les éviter. Et ce, même si elle juge qu'elles devraient avoir lieu plus souvent. Il me semble qu'en vertu de ses éléments Barbara procrastine à s'engager plus activement dans la lutte contre le changement climatique dans sa communauté.

La conclusion d'une étude effectuée conjointement par l'Union Géophysique Américaine et de l'Agenda Publique en 1998 illustre parfaitement la relation entre la motivation d'éviter le sujet et le manque d'optimisme à l'égard du changement climatique :

« They said they care deeply about global warming, but their concern did not translate into any forward motion. As they thought about the problem, they seemed to run into brick walls, characterized by lack of clear knowledge, seemingly irreversible causes, and a problem with no real solution. As a result, they were frustrated and eager for a solution but unsure of which way to go. The symptoms of this frustration are clear. The first is that people literally don't like to think or talk about the subject. Our respondents always seemed to want to move the topic from global warming itself to more familiar topics, such as moral deterioration, where at least they felt on firmer ground » (Norgaard, 2011, xix).

Ce rapport souligne plusieurs éléments importants. D'abord, les personnes questionnées étaient très préoccupées et relativement informées sur le changement climatique. Cependant, la complexité de l'enjeu ne leur permet pas de trouver aisément des solutions satisfaisantes au problème (c'est-à-dire une manière optimale d'agir). Finalement, face à la frustration engendrée par la tension entre, d'une part, une volonté d'agir et, d'autre part, de ne pas savoir comment agir, cela les motive à éviter le sujet afin de se concentrer sur des choses sur lesquelles ils ont davantage de contrôle. Il semble donc que ces personnes procrastinent à affronter le problème de front, leurs discussions périphériques au problème sont une stratégie d'évitement, une manière de

se distraire du vrai problème⁵⁴.

En somme, les émotions que certaines personnes ressentent à l'égard du changement climatique sont très révélatrices de leur perception du problème, d'eux-mêmes et par extension de leur collectivité⁵⁵. La peur, la culpabilité et l'impuissance que ces personnes témoignent indiquent qu'elles sont conscientes du problème environnemental et social, qu'elles se sentent responsables à cet égard, mais à la fois vaincues. Ainsi, il semble qu'elles sont motivées à éviter le sujet au lieu de s'engager à l'égard de la cause. Cette motivation semble être liée à une volonté de se protéger contre ces sentiments négatifs dans la mesure où elles ne se sentent pas capables (individuellement et collectivement) de relever le défi climatique. Cela consiste à une stratégie à court terme de régulation des émotions. En effet, reporter à plus tard le moment d'agir à l'égard du changement climatique permet d'esquiver temporairement les inquiétudes qui s'y rattachent, mais cela ne permet pas de se libérer de la source de ses émotions négatives ni de se protéger des conséquences du changement climatique. Dans ce contexte, la procrastination décisionnelle n'est peut-être pas irrationnelle, mais elle est certainement problématique. La prochaine section porte sur l'influence de notre perception du « temps » en relation à l'élaboration des objectifs et la prise de décision. Le temps est une variable clé afin de comprendre pourquoi certaines personnes adoptent des stratégies à court terme au lieu d'entreprendre des solutions dont les effets sont plus durables à travers le temps.

3.2 La question du temps

Il a été soutenu que l'on peut ajourner formellement une tâche en décidant de la réaliser plus tard. On peut également ajourner une tâche de manière informelle, soit en décidant ne pas l'accomplir maintenant, soit *en s'adonnant à d'autres activités*. Une faiblesse régulièrement attribuée au procrastinateur est sans surprise, « les distractions ». Ainsi, non seulement la procrastination se manifeste par la motivation d'éviter temporairement son objet, mais elle peut

⁵⁴ Nous pouvons également nous référer aux nombreux échecs collectifs à l'égard de notre gestion collective des problèmes environnementaux et sociaux (par exemple, l'échec du traité de Kyoto). Cela peut également miner notre optimisme quant à la résolution du problème climatique.

⁵⁵ J'emploie volontairement le terme « collectivité » de manière abstraite, car il n'est pas toujours clair à quoi le « nous » ou le « ils » fait référence. Il me semble plausible de penser qu'il fait parfois allusion à une communauté locale, l'Occident, ou d'autres entités collectives (États, multinationales et ONG) partageant une part de responsabilité au problème climatique et par le fait même de sa résolution.

également renvoyer à la motivation à poursuivre des objets différents de celui évité⁵⁶. Il convient à présent d'analyser la procrastination à l'égard du changement climatique sous cet angle. Pour ce faire, je vais présenter différentes explications permettant d'apporter des éléments de réponse à la question suivante : Pourquoi les procrastinateurs sont-ils si facilement distraits de leurs objectifs à long terme, telle la lutte contre le changement climatique? Toutes ces explications s'articulent autour du troisième facteur de la procrastination relevé par Steel, soit la sensibilité au temps.

3.2.1 Qu'est-ce que la perspective temporelle?

La littérature portant sur la protection environnementale n'est pas étrangère à l'idée que le changement des habitudes de vie repose notamment sur la capacité des individus et des populations à estimer les conséquences à long terme des gestes accomplis aujourd'hui. En outre, de nombreuses études en psychologie ont démontré que cette capacité peut toutefois varier d'une personne à l'autre, ou d'une population à l'autre, notamment en raison des perspectives temporelles (PT) adoptées par celle-ci⁵⁷. Les PT renvoient à la tendance d'un individu ou d'une collectivité à orienter ses décisions en fonction d'une vision tournée vers le passé, le présent ou le futur. Ainsi, la PT joue un rôle fondamental dans la sélection des objectifs sociaux et a une influence dynamique sur le plan des émotions, des cognitions et de la motivation (De Volder et Lens, 1982; Cartensen, Isaacowitz et Charles, 1999; Zimbardo et Boyd, 1999). L'intérêt de cette théorie est donc majeur pour comprendre la procrastination en relation au changement climatique.

La PT est reconnue dès les années quarante comme une dimension fondamentale de notre construction psychologique du temps. Cette construction est le fruit de différentes dynamiques psychologiques et de facteurs individuels (tels que l'âge et le sexe), et environnementaux (le milieu familial, le statut socioéconomique, l'éducation, la culture) (Lessard, 2012, 67). Comme l'explique Thémis Apostolidis et Nicolas Fieulaine, la PT est généralement étudiée en fonction de trois dimensions, plus ou moins articulées entre elles. La première est l'extension temporelle, à savoir « la profondeur passée ou future dans laquelle se projette l'individu » (Apostolidis et Fieulaine, 2004, 208). Autrement dit, la capacité de l'individu à retourner vers le passé immédiat,

⁵⁶ Les distractions sont d'ailleurs la clé de la théorie de la procrastination structurelle de Perry, ce qui permet entre autres choses de distinguer la procrastination du phénomène de la paresse (Perry, 2012).

⁵⁷ Voir notamment De Volder et Lens (1982); Cartensen, Isaacowitz et Charles (1999) et Zimbardo et Boyd (1999).

lointain (enfance) ou historique (événements précédant la naissance de l'individu); ou à envisager le futur immédiat, lointain ou transcendantal (après sa mort). La seconde est l'orientation temporelle prédominante qui correspond au « registre temporel préférentiel dans lequel pense et agit l'individu » (Apostolidis et Fieulaine, 2004, 208). En d'autres termes, certains individus sont davantage orientés vers le passé, d'autres vers le présent et les autres vers le futur.

La dernière dimension est l'attitude temporelle, c'est-à-dire « la valence attribuée aux différents registres qui composent la PT » (Apostolidis et Fieulaine, 2004, 208). À cet effet, la célèbre échelle ZTPI (Zimbardo Time Perspective Inventory) distingue six perspectives du temps selon leur valence, toutes associées à des traits individuels particuliers (Zimbardo et Boyd, 1999). Les personnes orientées vers le passé sont divisées en deux groupes. Le « passé négatif » est caractérisé, comme son nom l'indique, par une représentation négative du passé. Cette représentation du passé est déterminée par des expériences déplaisantes, des événements traumatiques, des reconstructions négatives d'événements bénins, ou bien un mélange de tous ceux-ci. Selon les études de Zimbardo, les personnes qui ont tendance à vivre davantage dans un cadre temporel de « passé négatif » sont peu motivées à travailler pour des récompenses futures (Zimbardo et Boyd, 1999, 1281). En revanche, le « passé positif » reflète une forme de sentimentalisme, de nostalgie du passé, bref ce registre temporel glorifie une construction positive du passé.

Ensuite, ils distinguent le « présent hédoniste » du « présent fataliste ». Le premier renvoie à une orientation vers les plaisirs du moment présent. L'individu orienté vers ce cadre se caractérise également par un désintérêt des conséquences futures de ses actions (Zimbardo et Boyd, 1999, 1281). En somme, cette variable désigne une orientation vers les jouissances, les plaisirs et l'excitation présente avec peu d'égard aux récompenses exigeant des sacrifices. Le second révèle une attitude fataliste et d'impuissance à l'égard du futur et de la vie : « [Present-fatalist orientation] reveals a belief that the future is predestined and uninfluenced by individual actions, whereas the present must be borne with resignation because humans are the whimsical mercy of "fate" » (Zimbardo et Boyd, 1999, 1278). Finalement, le registre « futur » est une variable qui reflète un comportement dominé par l'aspiration à travailler pour des objectifs à long terme et des récompenses éloignées dans le futur. Ce facteur est caractérisé par un sens de la planification et une motivation envers les défis de longue haleine (Zimbardo et Boyd, 1999,

1281). Le « futur transcendantal », pour sa part, se réfère aux individus motivés à l'idée que leurs actions actuelles seront punies ou récompensées après leur mort (Zimbardo et Boyd, 1999, 1284).

Ainsi, cette théorie permet notamment de rendre compte du fait que les êtres humains n'ont pas une orientation du temps équilibrée. Au contraire, ils ont tendance à être significativement biaisés en faveur d'un ou plusieurs de ses registres temporels (Zimbardo et Boyd, 1999, 1272). Par conséquent, ce biais temporel influence nos décisions, puisque cela implique d'accorder une importance démesurée aux informations (émotions et cognitions) correspondant à notre représentation d'un de ces registres temporels, et ce, au détriment des informations qui correspondent aux autres registres. Ainsi, comme le soulignent Zimbardo et Boyd, « When chronically elicited, this bias becomes a dispositional style, or individual difference variable, that is characteristic and predictive of how an individual will respond across a host of daily life choice » (Zimbardo et Boyd, 1999, 1272). Par ailleurs, l'échelle ZTPI est largement utilisée pour prédire les comportements de risques, notamment dans le domaine de la santé (Lessard, 2012); celle de la conduite automobile (Zimbardo, Keough et Boyd, 1997); le jeu compulsif (Hodgins et Engel, 2002); le milieu académique, la vie sexuelle, tout comme la capacité de résilience ou d'adaptation (Zimbardo et Boyd, 1999).

Compte tenu de ce qui précède, il n'est donc pas étonnant que la PT soit régulièrement évoquée directement ou indirectement dans la littérature sur la procrastination⁵⁸. Par exemple, certaines études démontrent que la procrastination est associée de manière négative avec la perspective future du temps et positivement associée avec le présent-hédoniste et l'orientation présent-fataliste⁵⁹. Cela n'est pas étonnant, puisque les conséquences de la procrastination sont typiquement portées par les « futurs soi » (Tappolet, 2010; Steel, 2007; Akerlof, 1991). À cet effet, les psychologues Fuschia Sirois et Timothy Pychyl défendent que la procrastination est donc principalement une stratégie à court terme de régulation des émotions et des humeurs, et cela se fait au détriment de la poursuite d'objectifs à long terme (Sirois et Pychyl, 2013, 116). En effet, puisque le procrastinateur a un biais temporel en défaveur du cadre futur, il n'est pas motivé à agir en fonction de son bien-être futur.

⁵⁸ Voir Elster (2010); Ainslie (2010); Steel (2007), Tappolet (2010), Ferrari, Johnson et McCown (1995), Sirois et Pychyl (2013).

⁵⁹ Voir Ferrari et Diaz-Morales (2007), Jackson, Fritch, Nagasaka et Pope (2003).

Dans ce qui suit, je vais utiliser le terme « court terme » pour me référer aux agents dont la perspective du temps est en défaveur du futur qu'ils soient orientés vers le passé-fataliste, le passé-positif, le présent-hédoniste ou le présent-fataliste. Cet amalgame sous un terme unique s'explique par le fait que la variable importante à considérer au sujet de la procrastination est que ce phénomène suggère que les agents négligent le cadre futur au détriment des autres. Par ailleurs, il est essentiel de rappeler que le changement climatique est souvent communiqué et perçu comme un phénomène dont les conséquences les plus dramatiques toucheront les collectivités principalement responsables du dérèglement climatique dans un futur éloigné.

3.2.2 Le caractère « saillant » des objectifs et des récompenses

Une des causes fréquemment évoquées pour expliquer la procrastination est que les procrastinateurs perçoivent d'emblée leurs objectifs et préoccupations du futur lointain de manière abstraite, alors que leurs objectifs et préoccupations du futur immédiat semblent davantage concrets⁶⁰. Autrement dit, de manière générale, ils ont un biais temporel en défaveur du cadre temporel futur. Prenons l'exemple de Kay du premier chapitre qui trouve toujours de « bonnes » raisons pour dépenser son argent au lieu d'économiser pour sa retraite. Il est fort probable qu'elle imagine sa vie dans une quarantaine d'années en des termes généraux et indistincts tels que « je serai trop vieille pour travailler » ou « je vais avoir besoin d'argent ». En revanche, sa vie présente, c'est-à-dire ses besoins présents (ou du futur proche), est sans doute perçue avec beaucoup plus de détails et de précisions tels que « j'ai besoin d'un matelas tempur-pedic afin de mieux dormir », « je préfère un voyage en Turquie ce printemps à des vacances dans les Cantons-de-l'Est », « je dois repeindre mon appartement », etc. Autrement dit, sa construction psychologique du futur est abstraite, alors que celle du présent est concrète. En raison de cette représentation asymétrique entre les besoins et objectifs de son moi présent et de ses moi futurs, Kay accorde une plus grande valeur psychologique à ses plaisirs et inconforts actuels, puisqu'ils sont davantage saillants. Par conséquent, elle est donc davantage motivée à agir en fonction du court terme.

Subséquentement, Steel affirme que la manière avec laquelle un individu conçoit ses objectifs influence sa motivation à les poursuivre et par le fait même, sa propension ou non à procrastiner : « Since we constantly frame long-term goals abstractly, the result is that we are

⁶⁰ Voir Steel (2011); Ariely et Wertenbroch (2002).

more likely to postpone them, at least until they become short-term goals and we start thinking about them concretely » (Steel, 2011, 25-26). Un objectif abstrait est par exemple « atténuer les effets du changement climatique ». Cet objectif ne permet pas de concevoir ce que cela implique, il est donc difficile de le traduire en actes. En revanche, si cet objectif est encadré dans des termes concrets tels que « réduire de moitié l'utilisation de sa voiture », il devient davantage effectif. De manière similaire, les objectifs généraux et définis de manière négative tels que « moins polluer » sont moins motivants que les objectifs précis et formulés à l'affirmative tels que « se rendre au travail en vélo ». De même que des objectifs trop ambitieux tels que « régler le problème du changement climatique » ne sont pas tangibles. Il vaut mieux se concentrer sur une étape de cet objectif, davantage immédiat, tel que « militer pour des mesures écoresponsables dans son quartier ». Bref, selon Steel les individus sont davantage motivés à agir sur des objectifs concrets, précis, atteignables et inscrits dans le présent (futur proche), puisque les bénéfices de ces activités ou les représailles de l'inaction paraissent davantage réels. En revanche, les objectifs abstraits, généraux et lointains pour leur part ont moins d'emprise : « Such goals are ghosts, ethereal and with no handles to grab onto » (Steel, 2011, 26). Par ailleurs, il me semble juste de préciser que les objectifs abstraits et généraux sont non seulement moins motivants, mais également plus faciles à ignorer et à négliger.

Cette explication est un bon commencement pour comprendre un peu mieux l'influence du temps sur la procrastination à l'égard du changement climatique. Par exemple, il me semble que le témoignage d'Eirik que nous avons vu précédemment illustre ce problème. En effet, sa projection du futur se limite à des mots généraux et abstraits tels que « worse situation » et « isn't going to work », alors que sa situation présente est détaillée et précise. Or, il est vrai qu'Eirik a tout de même ciblé certains objectifs concrets tels que « conduire moins » et « prendre l'avion moins souvent ». Ainsi, il n'est pas toujours suffisant de formuler ses objectifs de manière précise afin d'être motivé à les poursuivre. Même si « conduire moins », « prendre l'avion moins souvent » sont des objectifs concrets, son attitude suggère que ceux-ci demeurent néanmoins abstraits, puisqu'il semble percevoir les bénéfices de ces objectifs que de manière vague – voire pas du tout, alors que leurs coûts sont saillants. De surcroît, les bénéfices de vivre selon les normes de sa communauté sont plus concrets, puisqu'ils sont immédiats. Cela suggère que dans la mesure où une personne ne parvient pas à se projeter dans le futur, il ne lui suffit pas de formuler des objectifs de manière précise et concrète, il lui faut également être en mesure de

ressentir au moment présent certains bénéfices concrets de ces objectifs à long terme sans quoi ils seront éclipsés par les objectifs présents⁶¹.

En effet, une autre explication de la procrastination en relation à notre sensibilité au temps est ce que les économistes appellent l'« escompte hyperbolique du futur » avec une inversion des préférences⁶². Comme il a été expliqué dans le premier chapitre elle se réfère au fait que nos choix et préférences entre différents ensembles d'options varient en fonction de leur « timing ». Considérons la situation où une personne doit choisir entre une petite récompense « immédiate » ou une grande récompense « distante »⁶³. Dans la mesure où la possibilité de jouir de la petite récompense est suffisamment éloignée dans le temps, il a été observé que les personnes préfèrent de manière systématique attendre un peu plus longtemps pour la plus grande récompense. Or si la possibilité de jouir de la petite récompense est suffisamment imminente, alors sa préférence s'inverse, elle préfère la petite récompense plutôt que d'attendre pour la grande récompense.⁶⁴

Ainslie explique cela en termes de stimulation : « Viscerality of an [sooner, smaller] reward—its emotional evocativeness—can make it preferable to a [larger, later] alternative when it is close but not when it is distant » (Ainslie, 2010, 12). Autrement dit, un gain rapide est plus attrayant qu'un gain éloigné dans le temps, puisque la proximité temporelle le rend plus excitant, alors que le second est non seulement temporellement distant, mais également émotionnellement distant. Ainsi donc, nos biais temporels en défaveur du futur engendrent des incohérences temporelles, puisqu'ils encouragent une inversion des préférences. Ce phénomène explique non seulement la procrastination, mais également pourquoi les gens font souvent des choix sous-optimaux.

En relation au changement climatique, l'escompte hyperbolique du futur est pertinent. En effet, cela peut expliquer la difficulté qu'Eirik et Teresa ont de résister aux choses qu'ils jugent

⁶¹ En effet, par contraste, il semble que les personnes orientées vers le futur ressentent au moment présent les bénéfices de travailler sur un objectif à long terme. Par exemple, on peut supposer qu'elles ressentent de la satisfaction à exercer un contrôle sur leur avenir, à dominer leurs impulsions, à maîtriser une situation. Dans ce cas, la satisfaction qu'elles ressentent à travailler sur un objectif à long terme, dont la récompense n'est anticipée que pour un futur lointain, n'est pas forcément générée par cette récompense ultime, mais plutôt par le sentiment présent de prendre sa vie en main, d'être en contrôle, autrement dit d'être puissantes d'une certaine manière.

⁶² Steel (2011); Andreou (2007); Ainslie (2010); Ariely et Wertenbroch (2002).

⁶³ Le terme récompense peut désigner autant le plaisir associé à un objet agréable (recevoir de l'argent) que le plaisir associé à l'évitement d'une chose déplaisante (éviter de payer pour une place de stationnement).

⁶⁴ Cependant, Andreou appelle ce phénomène « discounting-induced preference reversal ».

devoir diminuer. Ainsi, ils peuvent avoir une préférence globale pour consommer moins, mais quand vient le temps d'agir, ils succombent à la tentation d'utiliser leur voiture pour se déplacer au lieu des transports en commun, maintenir leur maison à une température plus élevée que nécessaire, prendre l'avion pour des vacances à l'étranger, etc. Les bénéfices de ces choses sont immédiats (confort et reconnaissance sociale), alors que les bénéfices associés à la réduction de ces activités ne sont pas du tout tangibles. D'autre part, les déplaisirs associés à la restriction de ces biens sont immédiats et saillants, alors que les déplaisirs associés au changement climatique – mis à part les sentiments vécus lorsqu'ils sont confrontés au sujet – sont distants en plus d'être abstraits. Ces conditions semblent donc favoriser la procrastination en relation au changement climatique. Autrement dit, une personne peut préférer agir en relation au changement climatique, mais cette préférence s'inverse lorsqu'il vient le temps de concrétiser cette préférence.

3.2.3 La perspective temporelle influence la formulation des objectifs sociaux

Une étude effectuée par les psychologues Laura Carstensen, Derek Isaacowitz et Susan Charles démontre que la perception du temps affecte la formulation des objectifs sociaux et plus généralement leur comportement :

« Specifically, we argue that boundaries on time provide the framework within which individuals select and prioritize goals. When time is perceived as expansive, long-term goals are chosen over others because they optimize future possibilities. Under such conditions, contact with novel social partners is prioritized over contact with familiar social partners because possible long-term payoffs have much time to be realized » (Carstensen, Isaacowitz et Charles, 1999, 178).

En revanche, ils expliquent que lorsque les individus pour diverses raisons internes ou externes ont de la difficulté à se projeter dans l'avenir leur comportement est très différent :

« When time is limited, however, short-term goals, such as social connectedness, social support, and emotional regulation assume highest priority. Under these conditions, focus shifts from the future to the present. Individuals seek out social partners with whom they experience close ties, and emotional experience is characterized by greater complexity » (Carstensen, Isaacowitz et Charles, 1999, 178).

En ce sens, il est possible qu'une vision terrifiante et pessimiste de l'avenir (causée par la menace climatique) puisse également influencer la perspective du temps des individus et des collectivités, et motiver un effet de repliement de soi ou collectif. Par exemple, Norggard observe que la plupart de ses répondants, en réaction à leur peur de l'avenir, choisissent de concentrer leur énergie et leur temps sur des éléments plus près d'eux tels que la famille et les

amis : « I suppose that's why my family has become more and more important to me, my everyday life, that which is near » (Norgaard, 2011, 87). D'autres études ont également observé un retour vers le local en réaction au problème du changement climatique⁶⁵.

Par la suite, la propension à percevoir et à envisager le futur lointain de manière abstraite, et le présent ou futur immédiat de manière concrète relève également du contexte socioculturel dans lequel l'individu se situe. En effet, Norgaard remarque qu'un biais temporel d'origine social détermine la manière avec laquelle différentes communautés appréhendent les défis environnementaux du futur lointain de manière distincte. Par exemple, elle rapporte les observations de l'anthropologue sociale Ann Nilsen au sujet du changement climatique. Cette dernière a effectué des entretiens avec des jeunes personnes à Bergen en Norvège au sujet des problèmes environnementaux et de leur impression du futur. Elle découvre par ses entretiens que les problèmes situés dans le futur sont difficiles à saisir pour ces jeunes gens :

« Incorporating the gloomier sides of existence, such as environmental problems and their effects into the scenarios made for their own lives ten years on, is near impossible for everyone. In a sense the problems are thought of, and talked about, with the same sense of distance as are dreams—they are related to the “unrealistic” aspects of thinking about the future. Even if one is fully aware that environmental problems in threat terms exists, somewhere, everywhere in fact, and even if one knows the possible consequences of the most threatening of these, they are very difficult to relate to as personal concerns, also in the future » (Norgaard, 2011, 115).

Nilsen distingue notre perception de différents « évènements » selon trois catégories, soit les rêves, les espoirs et les plans, et les cauchemars. Les rêves tout comme les cauchemars sont caractérisés par une sorte d'irréalité. Les plans en revanche sont davantage tangibles alors que les espoirs pour leur part se situent entre les deux. Elle remarque que les problèmes environnementaux du futur tombent dans la catégorie des cauchemars chez ces jeunes. En effet, à l'instar des cauchemars qui disparaissent et semblent distants à la lumière du jour, le pire des scénarios de catastrophe environnementale semble abstrait et distant. Ainsi, ils ne peuvent pas être considérés comme étant vraisemblables. Du point de vue de sa discipline, elle explique que la perception du temps des sociétés contemporaines du monde occidental est caractérisée par une réflexion et une capacité d'attention dirigée vers le présent étendu (futur immédiat). Subséquemment, les problèmes environnementaux de l'envergure du changement climatique par

⁶⁵ Fraser, Dougill, Mabee, Reed et MacAlpine (2006), Moser (2009) et Seyfang et Haxeltine (2012).

exemple sont non seulement difficiles à concevoir, mais également difficiles à résoudre (Norgaard, 2011, 115).

À ce propos, Norgaard souligne que les environmentalistes ont longtemps décrié l'échec des sociétés occidentales à penser sur une échelle temporelle plus grande (Norgaard, 2011, 114). De manière similaire, Steel utilise le terme de « procrastination politique » pour décrire la vision à court terme des gouvernements occidentaux : « Governments are perpetually focused on quick fixes that solve the issues of the moment; the urgent displaces the important » (Steel, 2011, 110). De plus, à l'inverse du modèle occidental qui n'est pas orienté vers le futur éloigné, Norgaard partage que la nation iroquoise, pour sa part, a la tradition de prendre des décisions en fonction des implications que celles-ci auront sur les sept prochaines générations. Il semble ainsi qu'elle soit d'une part orientée vers un passé positif, mais également un futur éloigné (Norgaard, 2011, 114).

En outre, elle observe que la communauté à Bigdaby est pour sa part orientée vers le passé. Par exemple, les membres préparent et mangent leurs plats traditionnels, enfilent leurs vêtements traditionnels à l'occasion de certaines journées symboliques et conservent leur dialecte traditionnel. Elle affirme que le maintien des traditions sert à orienter l'attention de la communauté vers le passé⁶⁶. Puisque le contexte social et environnemental (à Bigdaby et ailleurs) est très différent d'y il y a cinquante ans par exemple, il me semble que cette orientation temporelle permet de comprendre pourquoi ils ne s'adaptent pas au nouveau contexte actuel et ne changent pas leurs habitudes en vue des défis du futur, malgré leurs valeurs environnementales et de justice sociale. À ce titre, Jorn un administrateur de Bigdaby confesse dans un entretien avec Norgaard que l'accent de sa communauté sur la tradition et le passé était telle qu'il était difficile de proposer de faire les choses d'une manière nouvelle ou différente (Norgaard, 2011, 115). Ainsi, il me semble que cette orientation vers le passé peut être un obstacle à l'adaptation des communautés face aux nouveaux défis et est une cause de la procrastination collective et donc politique de celles-ci⁶⁷.

⁶⁶ De manière anecdotique Norgaard souligne qu'il est commun pour des personnes de Bygdaby de faire la remarque « har Øyne i nakken ». Littéralement cela se traduit « avoir les yeux derrière la tête », cela veut dire qu'ils regardent davantage dans le passé que vers le futur (Norgaard, 2011, 115).

⁶⁷ Il serait intéressant de faire une étude à cet égard, soit d'analyser si les communautés orientées vers le passé ont tendance à être davantage préoccupées par leur lutte historique (passé négatif) ou leur gloire antérieure (passé nostalgique) au détriment des nouvelles luttes auxquelles cette communauté doit faire face ou au détriment de nouvelles « gloires » que cette communauté peut réaliser.

En somme, le « temps » est une variable de la procrastination qui permet également de comprendre l'inaction des personnes informées et préoccupées par le changement climatique. Dans la mesure où les individus et les collectivités tiennent simultanément différents objectifs – qui sont parfois incompatibles – la perspective temporelle peut jouer un rôle dans le choix ou la poursuite de ces objectifs. La lutte contre le changement climatique est généralement perçue comme un objectif à long terme, abstrait, distant, nouveau et difficile à relever. En vertu de tous ces éléments, les individus et les collectivités avec une orientation à court terme seront davantage motivés à poursuivre des objectifs plus concrets, saillants, proches, familiers et « atteignables ». En ce sens, ces objectifs sont des distractions et nourrissent la procrastination à l'égard du changement climatique.

3.3 Statu quo : le problème de la facilité

Lorsqu'un objectif est « invisible », souffre d'un manque de *momentum*, ou mieux, lorsqu'une tâche est synonyme de sacrifice ou d'effort et qu'à la fois il n'y a pas de pression environnementale à agir tout de suite, il est facile de glisser dans le temps, sans jamais ressentir la pression ou l'urgence d'agir maintenant. Dans ce contexte, la facilité est une autre alliée à la procrastination. Chaque moment peut se ressembler, agir maintenant ou un peu plus tard peut sembler ne pas faire de différence significative. Ainsi, le procrastinateur peut éviter son objet tout simplement en continuant sa routine. À cet effet, Ainslie remarque que la motivation à procrastiner n'est pas toujours marquée par le caractère viscéral et saillant d'un événement difficile à résister tel qu'il a été discuté précédemment. Elle peut également être engendrée par notre propension à aller vers la facilité (Ainslie, 2010, 11). À l'heure actuelle, il semble effectivement que le changement climatique est un objet facile à éviter. Dans cette dernière section, je vais présenter la thèse des « préférences intransitives » soutenue par Andreou et ensuite, les théories de la « dissonance cognitive ». Ces deux notions mettent en lumière le fait que lutter contre le changement climatique est une préférence globale facile à éviter au quotidien.

3.3.1 Procrastination et « préférences intransitives »

Dans l'article *Environmental Preservation and Second-Order Procrastination*, Andreou met en lumière qu'il est possible d'être préoccupé par la protection environnementale sans que cela ne se révèle dans nos actions. Elle défend qu'un agent est susceptible d'être pris dans le cercle vicieux de la procrastination – reporter indéfiniment une action – lorsqu'il y a conflit entre

différents types de préférences, notamment entre une préférence globale et une préférence d'un autre type. Elle observe que lorsque retarder une action une fois de plus est négligeable en termes de conséquences globales et qu'à la fois il est plaisant de retarder son action une fois de plus, l'agent peut se retrouver dans une situation où il procrastine indéfiniment. Elle souligne que dans ce cas, l'agent ne témoigne pas d'une inversion de ses préférences, mais plutôt d'une structure de « préférences intransitives » stables.

Les préférences d'un agent ont une structure transitive dans la mesure où il préfère l'option 2 à l'option 1, et l'option 3 à l'option 2, et l'option 3 est préférée à l'option 1. Dans ce cas, l'agent est en mesure d'ordonner ses préférences de manière linéaire et donc de faire un choix discret. Les « préférences intransitives » stables, pour leur part, forment une boucle à un moment t : « One's preferences with respect to a set of options count as intransitive (at a certain point in time t) if one cannot rank the options from most preferred to least preferred because one's preferences (at t) incorporate a preference loop » (Andreou, 2007, 237). Par exemple, je préfère l'option 2 à l'option 1 et l'option 3 à l'option 2, mais l'option 1 est préférée à l'option 3. Andreou remarque que lorsque les préférences d'un agent sont ordonnées de cette manière, et ce, de façon stable, c'est-à-dire, si elle ne change pas à travers le temps, l'agent préfère invariablement agir plus tôt que plus tard. Or, en même temps, il préfère également retarder invariablement son action toujours une fois de plus. Dans cette situation, il peut procrastiner indéfiniment. Plus précisément, Andreou souligne que cette structure émerge de situations où de manière isolée, chaque action a un effet négatif négligeable sur l'ensemble, alors que l'accumulation de chaque action a des effets négatifs significatifs.

Afin de mieux saisir cette idée, elle donne l'exemple du tabagisme où un fumeur peut à la fois être préoccupé par sa santé et aimer le goût de la cigarette. Dans ce cas, sa préférence globale est de ne pas fumer, mais cette préférence peut être en compétition avec une autre, soit celle de fumer une dernière cigarette avant d'arrêter de manière définitive. Dans la mesure où fumer une cigarette de plus est agréable et que cette cigarette a vraisemblablement peu d'effets négatifs sur la santé globale de l'agent, il sera toujours tenté de fumer une cigarette de plus avant de s'arrêter. De plus, Andreou souligne que l'agent peut préférer une « dernière » cigarette même lorsque sa santé se dégrade, puisque même à ce stade une de plus ou une de moins est toujours négligeable en termes de conséquences globales. Ainsi, alors que l'agent préfère ne pas fumer du tout (option 1) plutôt que de développer un cancer des poumons (option 3), l'agent peut reporter

continuellement le moment d'agir sur sa préférence globale afin de bénéficier au maximum du plaisir de fumer.

Le nœud du problème dans cette situation réside dans le fait qu'il n'y a pas de ligne de démarcation claire entre le moment où il peut continuer de fumer et celui où il doit s'arrêter afin de ne pas développer un cancer. Autrement dit, le moment optimal pour s'arrêter est indéterminable, incertain. En effet, tous les jours, l'agent est dans la même situation : les effets négatifs de sa « dernière » cigarette sont négligeables et fumer cette « dernière » est très plaisant; en revanche, se restreindre de fumer une dernière cigarette est désagréable et elle n'a pas de rôle ponctuel dans le développement ou non d'un cancer. L'agent a donc toujours une bonne raison d'arrêter demain plutôt qu'aujourd'hui. Or, ce raisonnement peut faire en sorte qu'il ne s'arrête jamais, de sorte que sa préférence globale n'est jamais révélée par ses actions.

Ensuite, Andreou défend que les effets de la pollution sont équivalents à celle du tabagisme. Elles s'accumulent de manière telle à inciter une préférence de consommation intransitive. Elle note par exemple que dans les collectivités où les membres valorisent à la fois une communauté en bonne santé et un mode de vie consumériste, dont la production génère des polluants nocifs, ils peuvent être motivés à reporter une fois de plus le moment de se restreindre de polluer. Elle avance que la pollution associée avec un mois de vie dans le luxe n'est pas suffisamment significative pour rendre les membres de la communauté d'un état de santé décent à un état de santé pauvre. Or, la pollution associée avec une multitude de mois de vie consumériste est mauvaise pour leur santé, de sorte que les membres de cette communauté vont sans doute préférer les deux invariablement. Autrement dit, ces préférences sont invariables, puisque d'une part, les individus de la communauté préfèrent profiter d'un mois supplémentaire de vie de consommation (de masse) avant de prendre des mesures qui vont réduire cette dernière (et la production de masse qu'elle induit). Ils préfèrent, d'autre part, réduire la consommation alors que l'état de l'environnement est encore bon plutôt que de réduire une fois qu'ils auront atteint un niveau de tort irréversible à l'environnement. Ainsi, les membres de cette collectivité peuvent vraisemblablement se retrouver avec un système de préférence stable qui forme une boucle (Andreou, 2007, 239).

Selon Andreou, une structure de « préférences intransitives » met en évidence le problème de la procrastination collective en relation à la protection environnementale. La préservation d'une bonne qualité de l'air, de l'eau potable et des écosystèmes prospères a un coût immédiat

substantiel, et Andreou souligne plus particulièrement un coût d'opportunité : « Relatedly, it requires that we refrain from repeatedly taking actions whose effects are individually negligible but cumulatively devastating—an exercise of the will that it is tempting to put off » (Andreou, 2007, 240). Ainsi, pour autant que la destruction environnementale que l'un veut éviter est le résultat d'une série d'actions séduisantes dont l'effet négatif ponctuel est négligeable, l'un peut être incité à se restreindre toujours plus tard. Plus encore, tout comme il a été mentionné dans la situation du fumeur, même lorsque les choses vont très mal, continuer de mal agir a toujours peu d'effet : « the temptation to procrastinate need not subside as damage increases. For even if procrastination has resulted in serious and perhaps irreversible damage, a little more procrastination may be negligible in terms of making things worse » (Andreou, 2007, 240). En effet, chaque jour la personne présente invariablement les mêmes préférences antagonistes. Mais comme il a été vu avec Ainslie, notre propension à choisir la facilité peut nous amener à toujours reporter le moment d'agir. D'autre part, cette idée est en adéquation avec l'observation de Sirois et Pychyl, ils relèvent que la procrastination peut également être nourrie par le fait d'avoir déjà reporté la tâche ou par le fait d'avoir des antécédents de procrastination (Sirois et Pychyl, 2013, 119). Autrement dit, si une personne a un historique de procrastination (en général ou en relation à la tâche qu'elle juge devoir faire), elle sera davantage encline à procrastiner. Cela va également dans le sens de la théorie de l'attitude ambivalente où lorsque l'agent, incapable de faire un choix discret décide de reporter le moment de prendre une décision (Harreveld, Pligt et Liver, 2009, 50).

De plus, Andreou spécifie que la procrastination, en relation à la protection environnementale, s'applique particulièrement aux « creeping environmental problems » (Andreou, 2007, 241). Ce terme attribué à Michael Glantz se réfère aux changements à long terme de l'environnement causés par l'activité humaine, à peine perceptibles car lents et progressifs, et dont la cumulation aboutit à une crise majeure (Glantz, 1999, 4). La pollution de l'air, les pluies acides, le changement climatique, l'appauvrissement de la couche d'ozone, la déforestation, la désertification, les sécheresses, la qualité de l'eau et l'accumulation des déchets nucléaires sont tous des exemples que Glantz mentionne. Selon Andreou, le changement climatique est un parfait exemple de problème présentant une structure de « préférences intransitives », et donc se prête particulièrement bien à la procrastination :

« Consider the problem of climate change associated with the greenhouse effect. As the emission of greenhouse gases increases, the greenhouse effect fosters a gradual warming of the earth's atmosphere. Since most greenhouse gases remain in the atmosphere for a long time, greenhouse gas emissions can, as the gases accumulate, result in increasingly intense global warming. Although the effects of increasingly intense global warming can be disastrous, the individual instances of greenhouse gas emissions that contribute to it are typically negligible. Global warming is thus a monumental but creeping environmental problem. Because a timely response is essential, the problem is pressing; but because putting off responding to the problem for a little longer is negligible in terms of making things worse, it is easy not to feel pressed » (Andreou, 2007, 241).

En somme, Andreou soulève plusieurs points importants. Dans la mesure où une personne ne perçoit pas d'ultimatum à son inaction, c'est-à-dire une date butoir lui indiquant qu'elle ne peut plus se permettre de procrastiner, cette personne peut reporter indéfiniment le moment d'entreprendre une action. De plus, le sentiment ambivalent du procrastinateur peut également le motiver à maintenir le statu quo, si effectivement, il n'y a pas de pression externe qui l'oblige à prendre une décision, à agir. Il semble que tous ces éléments font échos au problème du changement climatique. En effet, la « date butoir » est indéterminée et il n'y a pas à l'heure actuelle concrètement de pressions politiques, sociales (normes de conduite) ou environnementales (perceptibles au quotidien et indéniablement attribuables au changement climatique) qui motiveraient les individus à agir maintenant plutôt que demain.

3.3.2 Les théories de la dissonance cognitive

L'acte de reporter une décision, ou une action, peut également être facilité par la capacité de générer des excuses « crédibles » afin de justifier sa procrastination. Ce n'est donc pas un hasard si les procrastinateurs ont la réputation de faire les choses à la dernière minute, à savoir lorsqu'il n'y a plus d'échappatoires possibles et qu'ils se voient ainsi contraints par le temps d'agir ou bien de renoncer à leur projet. Eu égard à la procrastination en relation au changement climatique, les prétextes crédibles pour ne pas agir maintenant sont à portée de la main, et ce, malgré le fait qu'il soit généralement admis que le changement climatique est la plus grande menace qui pèse sur l'humanité, qu'il est impossible d'y échapper et, par conséquent, qu'il doit être une priorité collective. En ce sens, il me semble que la dissonance cognitive contribue à la consolidation de cette attitude paradoxale.

La théorie de la dissonance cognitive attribuée à Leon Festiger est l'une des théories en psychologie sociale les plus influentes. Elle a été utilisée dans des domaines aussi divers que la philosophie, la sociologie, le marketing et l'économie⁶⁸. Ce qui explique en partie sa popularité est sa formulation générale et abstraite qui permet ainsi de l'appliquer à une multitude de situations (Harmon-Jones et Mills, 1999, 5). Par ailleurs, plusieurs chercheurs ont également analysé la relation entre différents comportements à l'égard du changement climatique et le phénomène de la dissonance cognitive⁶⁹. Ces études mettent notamment en évidence le fait que la dissonance cognitive peut avoir un effet négatif sur le sentiment personnel de responsabilité.

Festiger remarque que les individus ont tendance à « ajuster a posteriori leurs opinions, croyances et idéologies au comportement qu'ils viennent de réaliser » (Vaidis et Halini-Falkowicz, 2007, 11). Ce constat va à l'encontre de l'idéal de la rationalité humaine, à savoir que les personnes agissent sur la base de leurs convictions. Ainsi, selon la théorie de la dissonance cognitive, l'être humain serait davantage un « animal rationalisant » (Vaidis et Halini-Falkowicz, 2007, 11). Le principe de base de cette théorie est que les personnes cherchent la consistance dans leur univers : « (...) the individuals strives toward consistency within himself » (Festiger, 1957, 1). Ainsi, face à des cognitions dissonantes, Festiger remarque que l'individu ressent un inconfort psychologique qu'il cherchera à réduire. La cognition se réfère à tout ce qui peut devenir l'objet de connaissance chez l'individu dans sa construction de la réalité, « connaissance, opinion, valeur, attitude, croyance, sentiment, à propos de soi et de son comportement, d'une autre personne ou d'un groupe, ou bien encore des éléments de l'environnement » (Vaidis et Halini-Falkowicz, 2007, 12).

Les cognitions peuvent entretenir trois types de relations : la dissonance (soit lorsqu'elles sont en tension), la consonance (lorsqu'elles se valident) ou la neutralité (lorsqu'elles n'ont pas d'impact l'une sur l'autre)⁷⁰. La théorie classique identifie trois modes de réduction de la dissonance. Le premier consiste à ajuster le comportement à son environnement. Dans le cas du changement climatique, l'individu peut réduire sa dissonance en changeant son comportement à la lumière de l'information qu'il possède. Il peut, par exemple, utiliser un moyen de transport

⁶⁸ En philosophie, le concept des « préférences adaptatives » (soit l'idée qu'une personne ajuste ses préférences en relation aux contraintes de son environnement) est fondé sur la théorie de la dissonance cognitive. Voir Elster, (1983); Khader (2011); Nussbaum, (2013); Berger et Luckmann (1967).

⁶⁹ Voir Stoll-Kleeman, O'Riordan et Jaegar (2001) et Kollmuss et Agyeman (2002).

⁷⁰ Festiger utilise le terme anglais « irrelevant » pour décrire la relation neutre.

moins polluant ou militer au sein de sa communauté. Le deuxième mode de réduction consiste à ajuster l'environnement à soi : lorsqu'une personne pense qu'elle ne peut rien faire à cet égard, elle peut accepter des engagements qui font en sorte qu'il soit effectivement « impossible » pour elle d'agir. Le troisième mode de réduction consiste à ajouter une nouvelle cognition. Par exemple, la personne peut décider de voter pour le parti Vert, ou faire un don à Green Peace afin d'apaiser sa conscience quant à son mode vie. En outre, un élément important à souligner est que, de manière générale, les individus sont portés à adopter les modes de réduction les moins coûteux, c'est-à-dire les plus faciles à mettre en œuvre.

Plusieurs autres modes de réduction de la dissonance ont été identifiés depuis. En ce qui concerne la dissonance cognitive en relation à la procrastination, Pychyl en identifie six (Pychyl, 2010, 43-45). La première stratégie consiste à se distraire, c'est-à-dire à penser à autre chose. J'ai souligné que la perspective temporelle favorise la poursuite de distractions au détriment de la résolution du changement climatique⁷¹. La seconde stratégie est d'oublier, à savoir d'ignorer ce que l'on doit faire. En ce sens, en raison des émotions négatives qu'engendre le sujet du changement climatique (la peur, la culpabilité et l'impuissance), il a été montré que les répondants de Norgaard sont portés à ignorer le problème du changement climatique. Dans ce contexte, l'oubli consiste à ne pas penser à la menace climatique au quotidien afin de ne pas ressentir les émotions négatives qu'elle provoque.

La troisième stratégie qu'identifie Pychyl est la trivialisatoin, c'est-à-dire diminuer l'importance de son objectif (ou préférence) en relation à d'autres. Par exemple, Paul peut ressentir un inconfort psychologique du fait que son emploi exige qu'il prenne l'avion plusieurs fois par mois. Afin de réduire la dissonance, il peut juger que sa carrière est plus importante que de réduire sa contribution au changement climatique. Par ailleurs, l'explication des préférences intransitives d'Andreou semble aller de pair avec cette stratégie, puisque l'individu privilégie ses préférences quotidiennes au détriment de sa préférence globale. La quatrième stratégie est l'affirmation de soi, à savoir se concentrer sur d'autres valeurs et qualités qui réaffirment son estime de soi. Comme il a été dit, en réaction à la vision pessimiste de l'avenir et au sentiment de culpabilité, les individus sont portés à se concentrer sur des choses dans la mesure de leur contrôle. Le témoignage d'Eirik illustre parfaitement cette situation lorsqu'il affirme sa volonté

⁷¹ Par exemple, alors qu'internet peut être un outil essentiel à la communication sur le changement climatique, il n'en demeure pas moins qu'il est également source de distractions.

d'être un bon père de famille afin de justifier son mauvais comportement à l'égard du changement climatique.

La cinquième stratégie est de nier sa responsabilité, en se distançant des choses que l'on juge devoir faire. D'emblée, il est facile de nier sa responsabilité à l'égard du changement climatique, puisque c'est un problème collectif. Susanne C. Moser, par exemple, a déploré le fait que les individus persistent à croire que le changement climatique est un problème qui concerne les experts et les organisations internationales (Moser, 2007). La dernière stratégie que Pychyl relève consiste à être davantage sensible aux informations qui valident la procrastination. En ce sens, le changement climatique comporte plusieurs éléments d'incertitudes sur lesquels les individus (et collectivité) peuvent s'appuyer afin de justifier leur inaction et se déresponsabiliser. Surtout, chacun peut valider son comportement de procrastination par le comportement de procrastination d'autrui. Par ailleurs, en ce qui concerne ces deux derniers modes de réduction de la dissonance, la littérature académique et la couverture médiatique du changement climatique peuvent donc contribuer à la procrastination en relation au changement climatique. En effet, dans la mesure où elles mettent davantage l'accent sur les échecs passés, les barrières à l'action (dilemme du prisonnier, tragédie des communs, corruption morale, corruption politique, l'avarice des multinationales, *clash* des civilisations, etc.) et une vision pessimiste de l'avenir, ces éléments peuvent servir de justification à la procrastination.

En somme, avec en tête l'idée que les individus vont utiliser la stratégie qui leur semble la plus facile, il apparaît alors évident qu'il est plus aisé de rationaliser son inaction (individuelle et collective) à l'égard du changement climatique plutôt que d'agir. Par ailleurs, ce mécanisme psychologique rend possible le maintien de l'absurdité de la « double réalité ». Dans la mesure où chacun rationalise son comportement de procrastination à l'égard du changement climatique, cela contribue à l'impression qu'il est normal de ne pas agir, ce qui, à son tour, nourrit la procrastination⁷². Ainsi, il me semble juste d'affirmer que le phénomène de la procrastination individuelle entretient la procrastination collective en relation au changement climatique et en retour celle-ci nourrit la première⁷³.

⁷² En effet, comme il a été vu précédemment, les normes sociales constituent une barrière importante à l'action et permet de justifier l'inaction individuelle et collective à l'égard du changement climatique.

⁷³ Ce phénomène est analogue aux injustices sociales émergeant de processus sociaux structurels. En ce sens, chaque individu, de par ses actions, contribue indirectement et involontairement au problème de manière récursive. À ce sujet, voir Young (2004).

3.4 Conclusion

Plusieurs facteurs peuvent expliquer la procrastination en relation au changement climatique. D'abord, certains éléments peuvent motiver les individus à éviter le sujet. J'ai suggéré que les émotions négatives comme la peur, la culpabilité et l'impuissance peuvent être à la source de cette motivation. En effet, dans la mesure où les personnes ne peuvent pas contrôler l'objet de leur peur, qu'elles perçoivent le coût de l'action comme étant trop élevé et manquent d'optimisme quant à la possibilité de résoudre le problème, elles seront motivées à ignorer au quotidien la source de cet inconfort. Ensuite, une perspective temporelle à court terme favorise les stratégies à court terme de régulation des émotions et, par le fait même, nourrit la motivation à poursuivre des objectifs différents de celui de la résolution du changement climatique. Finalement, il a été suggéré que le changement climatique est un objet qui se prête particulièrement bien à la procrastination. L'explication des préférences intransitives de Andreou montre comment il est facile de procrastiner à cet égard. Ensuite, le phénomène de dissonance cognitive permet de consolider la procrastination, puisqu'elle engendre une forme de « déni » individuel et collectif du problème.

Conclusion

Ce mémoire a été motivé par la volonté de comprendre pourquoi les sociétés industrialisées n'ont toujours pas entrepris les transitions sociales nécessaires à la lutte contre le changement climatique. Dans l'absolu, ce problème d'inaction semble absurde, et ce, à bien des égards. Tout d'abord, le réchauffement global du système climatique représente le plus grand danger qui menace l'humanité et cela est appuyé et confirmé par la science actuelle. De plus, le changement climatique est inévitable, c'est-à-dire que si les pays industrialisés continuent de produire autant d'émissions de GES tout en détruisant les sols et les milieux végétalistes essentiels à l'absorption du CO₂ présent dans l'atmosphère, il est inévitable que la planète se transforme de manière inédite en un espace inhospitalier à la vie humaine. Si cette tendance se maintient, aucune personne sur Terre ne sera épargnée par les effets du changement climatique. Vraisemblablement, les changements climatiques aux niveaux régionaux vont engendrer une instabilité économique, politique et sociale sans précédent pour l'humanité. Enfin, l'enjeu climatique est également un « fait public », du moins dans les pays occidentaux à la source de ce problème. En effet, la vulgarisation des enjeux climatiques est présente sous différentes formes médiatiques (livres, journaux, documentaires, télévision et internet), elle est donc accessible à la majorité de ses citoyens. Et comme le suggère l'existence de la conférence des partis (CP) qui se réunit régulièrement afin d'analyser la *Convention-Cadre des Nations Unies sur les changements climatiques*, la communauté internationale est également au fait du problème.

Compte tenu de tous ces éléments, il semble qu'aucun argument ne peut justifier l'inaction à l'égard du changement climatique. Si l'humanité ne peut aspirer à un avenir durable, aucun de nos efforts actuels relatifs à ce que chacun considère une « bonne vie » n'a vraiment de sens, puisque cette édification risque de s'écrouler. Dans ces conditions, l'inaction face au défi climatique apparaît absurde, puisqu'elle n'est pas conforme aux présupposés de l'agentivité humaine, à savoir qu'il est un animal rationnel. Un comportement pareil semble donc contre-intuitif, voire impossible de sorte que l'on se dit que les gens doivent forcément avoir de bonnes raisons pour ne pas agir.

Les raisons pour ne pas accorder les ressources nécessaires à l'atténuation et à l'adaptation du changement climatique abondent. Crise économique, remboursement de la dette

économique, conflits armés, questions identitaires et religieuses, protectionnisme, exploitation pétrolière et forestière à des fins d'enrichissement économiques semblent éclipser l'importance d'agir à l'égard du changement climatique. Les individus de ces collectivités pour leur part semblent également trouver des raisons pour ne pas changer leurs habitudes de vie ou de s'engager dans l'action civique. Les personnes ressentent le besoin d'utiliser leur voiture, de manger de la viande, de consommer des produits fabriqués à l'étranger, de s'acheter de nouveaux objets destinés à être rapidement remplacés, de voyager à l'étranger par avion, etc. En réalité, ils choisissent au quotidien de suivre leur routine, d'accorder leur temps au travail, loisirs et repos au lieu d'accorder un peu plus de temps à l'objectif climatique. Bref, agir à l'égard du changement climatique exige un effort individuel puisque cela consiste à modifier ses *habitudes* de même que sa *conception* de ce que requiert « une bonne vie ». Par ailleurs, plusieurs collectivités et individus expliquent leur inaction en raison de leur incertitude quant à la crédibilité des scientifiques et de la communauté internationale à ce sujet. Les théories du complot et le doute quant au danger de la menace climatique ou de sa cause anthropique servent également de justifications à l'inaction.

Vient alors la question : Est-ce que ces raisons sont « bonnes »? Autrement dit, les préoccupations quotidiennes ou le doute peuvent-ils justifier l'inaction à l'égard du changement climatique? Au cours de ce travail, je n'ai pas apporté de réponses explicites à ces questions. D'une part, mon intérêt pour le sujet du changement climatique indique un biais en faveur de l'action à cet égard. Il me semble effectivement que dans l'absolu ces raisons ne sont pas valides. D'autre part, de nombreux ouvrages portant sur le changement climatique soutiennent qu'en vertu de certains principes économiques, éthiques et moraux les individus et les collectivités ont intérêt, voire la responsabilité d'agir à l'égard du changement climatique. Autrement dit, toutes choses considérées, il vaut mieux lutter contre le changement climatique que de contribuer activement à la dégradation en cours. J'ai suggéré dans l'introduction de ce travail que face à l'inaction des gens à l'égard du changement climatique, plusieurs experts interprètent cette inaction comme étant essentiellement un déficit d'informations, d'où la profusion de thèses servant à trouver de nouvelles justifications à l'action et à convaincre de la nécessité d'agir afin de réfuter ces « mauvaises raisons ». Or, l'expérience commune indique que les raisons que les gens donnent pour justifier leurs actions ne représentent pas toujours leurs croyances. La faiblesse de la volonté, l'hypocrisie et la procrastination sont des exemples d'attitudes

dissonantes. De surcroît, plusieurs personnes sont informées et très préoccupées par la menace climatique et pourtant, cela ne se traduit pas en actions concrètes. Il me semble donc qu'il ne faut pas toujours considérer au premier degré ses « raisons » à l'inaction, il vaut mieux regarder ce qui se cache derrière.

L'intérêt de ce mémoire était donc d'apporter une approche supplétive à celle du déficit d'information – qui est nécessaire sans toutefois être suffisante – afin de rendre compte de ce phénomène paradoxal que Norgaard appelle la « double réalité ». L'objectif général était d'explorer les implications de l'hypothèse de la procrastination pour expliquer l'inaction des individus et des collectivités en relation au changement climatique. Les fruits de mes recherches et mes conclusions se résument comme suit :

Dans un premier temps, j'ai présenté différentes interprétations du comportement de procrastination, à savoir celle du manque à la vertu, de la défaillance rationnelle et de l'irrationalité. J'ai souligné que ces interprétations de la procrastination mettent l'accent sur les « mauvaises raisons » de l'agent d'ajourner une activité ou de poursuivre son objectif (dans le cas de la vertu). Ainsi, j'ai suggéré une définition purement descriptive de la procrastination qui cette fois-ci souligne l'aspect motivationnel de la procrastination. J'ai soutenu que le comportement de procrastination est fondamentalement motivé par la volonté de l'agent d'éviter son objet. Le phénomène est donc renversé afin de porter l'attention sur l'objet et la relation du sujet à l'objet. C'est également une approche qui rend mieux compte de la subjectivité de l'agent, ce qui en principe est important afin de comprendre ses motivations profondes. Enfin, j'ai proposé deux critères pour identifier l'objet de la procrastination. D'une part, la personne doit avoir une relation à l'objet qui suggère qu'elle pourrait entreprendre un jour cet objectif. D'autre part, la personne ne doit pas avoir renoncé à cette relation. Ce dernier critère permet de distinguer les situations d'« ajournement informel » de celles où la personne ne reporte pas son action à plus tard.

Je souhaite souligner que cette nouvelle définition n'implique pas que la procrastination n'est jamais irrationnelle ou n'est pas problématique. En vertu du fait que l'agent est motivé à éviter un objet qu'il juge d'une certaine manière devoir poursuivre est suffisant pour saisir la nature paradoxale du comportement. Il me semble donc qu'il n'est pas nécessaire de faire de l'irrationalité un critère de la procrastination. D'autant plus que, tel que le suggère l'exemple d'Amanda fourni par Stroud, la procrastination ne mérite pas toujours un jugement si fort.

D'autre part, la définition que je propose de la procrastination n'est qu'une première exploration de la possibilité de caractériser la procrastination de manière descriptive. Cependant, il me semble qu'il serait intéressant au cours de recherches ultérieures de confronter cette définition au comportement plus général d'évitement. Elle devrait également être pesée en relation à d'autres objets afin d'évaluer ses faiblesses. Enfin, mon analyse de la procrastination ne tient pas compte du phénomène de la procrastination immorale, à savoir « des cas dans lesquels la procrastination produit des torts, mais ces torts sont infligés à autrui » (Tappolet, 2013, 16). Cette interprétation de la procrastination est également une piste très intéressante pour expliquer l'inaction en relation au changement climatique. De plus, les résultats d'une telle analyse seraient sans doute très différents des miennes, puisque la procrastination immorale semble ultimement pointer vers un manque d'empathie envers autrui. En revanche, mon analyse suggère l'inverse, soit qu'en raison de mécanismes de régulation des émotions, selon certaines circonstances, l'empathie peut motiver une personne à procrastiner.

Dans un deuxième temps, j'ai établi certains éléments de mon hypothèse. D'une part, l'objet de la procrastination, à savoir le changement climatique. J'ai présenté l'enjeu climatique sous l'angle de la science et ensuite celle de l'expérience humaine, soit de sa dimension sociale et éthique. Il ressort de cela que le changement climatique touche de multiples aspects de la vie humaine, de sa sécurité physique à ses principes éthiques. D'autre part, je me suis intéressée aux attitudes qui semblent correspondre à de la procrastination afin de déterminer qui procrastine à l'égard du changement climatique. J'ai présenté quatre conditions à cette fin. Celles-ci établissent que la procrastination en relation au changement climatique concerne les personnes qui y croient, qui sont préoccupées par le phénomène du réchauffement climatique anthropique, qui font peu pour lutter contre cette menace et qui ne sont pas en principe opposées à changer leur comportement. Ces conditions excluent donc les « sceptiques durs », mais également les négationnistes du changement climatique. Cette exclusion est volontaire, puisque le problème que j'ai souhaité soulever est celui de la « double réalité ». Dans la dernière section, j'ai apporté quelques précisions quant aux différences entre le changement climatique et les objets plus conventionnels de la procrastination à travers l'exemple de la procrastination académique. Cette comparaison permet de saisir à quel point certaines caractéristiques du changement climatique font de lui un objet idéal de la procrastination. Cette observation est renforcée dans le chapitre suivant concernant les causes de la procrastination en relation au changement climatique.

Par ailleurs, ce chapitre permet de mettre en évidence que la procrastination, en relation au changement climatique, n'est pas une action « ponctuelle » mais « étendue ». Elle peut toucher différentes phases de la résolution du problème (s'informer, se décider à agir, établir un plan d'action, exécuter et maintenir ses résolutions) et différentes actions peuvent être entreprises pour lutter contre le changement climatique. Ainsi, la procrastination à l'égard du changement climatique peut se manifester par une infinité de situations communes.

Sans la possibilité de faire une étude de terrain avec en main les questions relatives aux conditions de la procrastination, il m'est difficile d'établir avec certitude si cette hypothèse permet d'expliquer le comportement d'un grand nombre de personnes. Il me semble toutefois qu'elle est plausible. Cela dit, il aurait également été intéressant d'établir une typologie de la procrastination à l'égard du changement climatique. Elle permettrait, entre autres, de mieux saisir ce phénomène dans ses diverses expressions et d'apporter des explications moins généralistes à ce comportement. Une manière de prolonger l'étude de ce chapitre pourrait être à travers une approche intersectionnelle. La procrastination, en relation au changement climatique, pourrait ainsi être appréhendée selon les particularités identitaires et positions sociales que tiennent les individus au sein de leur collectivité respective. Le bénéfice d'une telle typologie serait d'apporter des explications ainsi que des solutions précises et particulières à la procrastination.

En dernier lieu, j'ai montré que plusieurs facteurs peuvent expliquer mon hypothèse. Premièrement, il semble que le sujet du changement climatique engendre des émotions négatives qui motivent les individus à éviter le sujet. Deuxièmement, j'ai signalé que les personnes dont la perception temporelle n'est pas orientée vers le futur ont tendance à percevoir certains objectifs et préoccupations de manière plus saillante que ceux liés à l'enjeu climatique qui est souvent perçu comme un problème du futur. Troisièmement, j'ai présenté la thèse des « préférences intransitives » de Andreou et la théorie de la « dissonance cognitive » afin de conclure qu'il est beaucoup plus facile (au niveau pratique et psychologique) pour les individus de conserver leurs habitudes que de se confronter la réalité que le défi climatique présente. De plus, tout indique que la procrastination est une stratégie à court terme de régulation des émotions : la première par l'évitement de l'objet, la seconde par la distraction et la dernière par le statu quo. Enfin, ces facteurs permettent d'expliquer la procrastination individuelle et collective.

En résumé, l'hypothèse de la procrastination permet de mettre en lumière certains aspects concernant la motivation des individus. Il émerge de mon étude que les personnes ne sont pas toujours motivées par des raisons objectives. En effet, les émotions, la perspective temporelle sont des éléments qui influencent la perception des personnes et qui jouent donc un rôle important dans la motivation. De plus, l'étude de la procrastination permet de comprendre que de manière générale les individus recherchent à court terme un confort psychologique. Cela peut affecter par exemple la relation des individus à l'information. Dans certaines conditions, les personnes peuvent être motivées à éviter de s'informer lorsque cela menace leur confort psychologique. Les personnes peuvent également être motivées à rechercher de l'information qui confirment ou valident leur comportement, même si elles soupçonnent que leur comportement est problématique. Enfin, la procrastination signale l'importance de cadrer l'enjeu climatique de manière concrète, pertinente pour l'individu, liée à son quotidien et surtout « atteignable ». Ainsi, il devient apparent qu'afin de rendre compte du problème de l'inaction à l'égard de la lutte contre le changement climatique, il est également essentiel de considérer la « perception subjective » des individus et non seulement les « raisons objectives » qu'elles *devraient* avoir.

Pour conclure, la procrastination suggère qu'il faut apporter l'attention sur les mesures, projets et initiatives qui portent leurs fruits et non pas uniquement sur les échecs et sur les obstacles. De plus, il ne suffit pas de donner des raisons d'agir, il faut également communiquer rapidement des solutions que les différents individus peuvent entreprendre en fonction de leurs capacités respectives. Au lieu de présenter la transition vers une société post-combustibles fossiles sous l'angle de la privation (en termes de coûts pour les générations présentes au profit des générations futures), il serait profitable de mettre l'accent sur les occasions économiques ou sociales que l'enjeu climatique présente afin d'affronter les problèmes actuels auxquels les individus sont confrontés (pollution de l'eau et de l'air, embouteillage routier, production de marchandises de mauvaise qualité, délocalisation des industries, etc.). Finalement, il faut valoriser l'action civique et individuelle, non seulement en insistant sur la responsabilité morale ou citoyenne, mais aussi en termes d'« empowerment » et de moyens pour faire valoir ses intérêts.

Bibliographie

- Ainslie, George (2010). « Procrastination: The Basic Impulse ». In *The Thief of Time: Philosophical Essays on Procrastination*, édité par Andreou Chrisoula et Mark D. White, 11-27. Oxford: Oxford University Press.
- Akerlof, George A (1991). « Procrastination and Obedience ». *The American Economic Review* 81(2): 1-19.
- Andreou, Chrisoula (2006). « Environmental Damage and the Puzzle of the Self-Torturer ». *Philosophy & Public Affairs* 34 (1): 95-108.
- Andreou, Chrisoula (2007). « Understanding Procrastination ». *Journal for the Theory of Social Behaviour* 37 (2): 183-193.
- Andreou, Chrisoula (2007). « Environmental Preservation and Second-Order Procrastination ». *Journal for the Theory of Social Behaviour* 35 (3): 233-48.
- Andreou, Chrisoula (2010). « Coping with Procrastination ». In *The Thief of Time: Philosophical Essays on Procrastination*, édité par Andreou Chrisoula et Mark D. White, 206-215. Oxford: Oxford University Press.
- Apostolidis, Thémis, Nicolas Fieulaine (2004). « Validation française de l'échelle de temporalité : The Zimbardo Time Perspective Inventory (ZTPI) ». *European Review of Applied Psychology* 54: 207-217.
- Ariely, Dan et Klaus Wertenbroch (2002). « Procrastination, deadlines, and Performance: Self-Control by Precommitment ». *Psychological Science* 13 (3): 219-224.
- Baker, Jennifer A. (2010). « Procrastination as Vice ». In *The Thief of Time: Philosophical Essays on Procrastination*, édité par Andreou Chrisoula et Mark D. White, 165-184. Oxford: Oxford University Press.
- Bendik-Keymer, Jeremy (2012). «The Sixth Mass Extinction Is Caused by Us ». In *Ethical Adaptation to Climate Change*, édité par Allen Thompson et Jeremy Bendik-Keymer, 263-280. Cambridge (MA): The MIT Press.
- Berger, Peter L., Thomas Luckmann (1967). *The Social Construction of Reality, A Treatise in the Sociology of Knowledge*. London: The Penguin Press.
- Bernstein, Peter. L. (1998). *Against the gods: The remarkable story of risk*. New York: Wiley.
- Broom, John (2012) *Climate Matters: Ethics in a Warming World*. New York: W.W. Norton & Company.
- Brown, Donald A (2003). «The Importance of Expressly examining global warming policy issues through an ethical prism ». *Global Environmental Change* 13(4): 229-234.
- Brown, Donald A (2013). *Climate Change Ethics: Navigating the Perfect Moral Storm*. London et New York: Routledge.
- Bruno, Bernard (2001). « Loisir, paresse, oisiveté : débats idéologiques autour de ces notions (XIIIe-XIX siècle) ». *Revue Belge de Philologie Et D'Histoire* 79(2): 523-532.
- Carstensen, Laura, Derek M. Isaacowitz et Susan T. Charles (1999). « Taking time seriously: A

- theory of socioemotional selectivity ». *Journal of Personality and Social Psychology* 42: 566-571.
- Chu, Angela Hsin Chun et Jin Nam Choi (2005). « Rethinking procrastination: Positive effects of “active” procrastination behavior on attitudes and performance ». *Journal of Social Psychology* 14(3): 245-264.
- Cuomo, Chris J. (2011). « Climate Change, Vulnerability and Responsibility ». *Hypathia* 26(4):690-714.
- De Volver, M. et Lens W. (1982). « Academic Achievement and Future Time Perspective as a Cognitive-Motivational Concept ». *Journal of Personality and Social Psychology* 42(3): 566-571.
- Deonna, Julien A et Fabrice Teroni (2008). *Qu'est-ce qu'une émotion?* Paris: Librairie Philosophique J. VRIN.
- Deonna, Julien A et Fabrice Teroni (2012). *The Emotions: A Philosophical Introduction*. New York: Routledge.
- Döring, Sabine (2003). « Explaining Action by Emotion ». *The Philosophical Quarterly* 53(211): 214-230.
- Elster, Jon (1983). *Sour Grapes: Studies in the Subversion of Rationality*. Édition de 1996. Cambridge: Cambridge University Press.
- Elster, Jon (2010). « Bad Timing ». In *The Thief of Time: Philosophical Essays on Procrastination*, édité par Andreou Chrisoula et Mark D. White, 87-98. Oxford: Oxford University Press.
- Eerde, Wendelien Van (2003). « Procrastination at Work and Time Management Training ». *The Journal of Psychology* 137(5): 421-434.
- Ewald, François, Christian Gollier et Nicola de Sadeleer (2009). *Le Principe de Précaution*. Paris: Librairie Philosophique J. VRIN.
- FAO, Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (1997). « Le Changement Climatique, les Forêts et l'Aménagement Forestier : Aspects Généraux ». URL <http://www.fao.org/docrep/v5240f/v5240f08.htm> (consulté le 8 juillet 2015)
- FAO, Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (2006). « Les impacts de l'élevage sur l'environnement ». URL <http://www.fao.org/ag/fr/magazine/0612sp1.htm> (consulté le 8 juillet 2015)
- Ferrari Joseph R., Judith L. Johnson et William McCown (1995). *Procrastination and Task Avoidance: Theory, Research, and Treatment*. New York: Plenum Press.
- Ferrari Joseph R., Juan Francisco (2007). « Procrastination: Different time orientations reflect different motives ». *Journal of Research in Personality* 41: 707-714.
- Festiger, Leon (1957). *A Theory of Cognitive Dissonance*. Édition révisée 1985. Stanford: Stanford University Press.
- Fraser, Evan, Andrew J. Dougill, Warren E. Mabee, Mark Reed et Patrick McAlpine (2006). « Bottom up and top down: Analysis of participatory processes for sustainability indicator identification as a pathway to community empowerment and sustainable

- environmental management ». *Journal of Environmental Management* 78: 114-127.
- Gardiner, Stephen M. (2004). « Ethics and Global Climate Change ». *Ethics* 114(April): 555-600.
- Gardiner, Stephen M. (2011). *A Perfect Moral Story: The Ethical Tragedy of Climate Change*. Oxford: Oxford University Press.
- Garvey, James (2010). « Climate Change and Moral Outrage ». *Human Ecology Review* 17 (2): 96-101.
- Glantz, Michael (1999). *Creeping Environmental Problem and Sustainable Development in the Aral Sea Basin*. Cambridge (UK): Cambridge University Press.
- Goralnik, Lissy et Michael Nelson (2011). « Forming a Philosophy of Environmental Action: Aldo Leopold, John Muir, and the Importance of Community ». *The Journal of Environmental Education* 42 (3): 181-192.
- Harmon-Jones, Eddie et Judson Mills (1999). *Cognitive Dissonance: Perspectives on a pivotal theory in social psychology*. Washington (DC): American Psychological Association.
- Harrevelt, van Frenck, Joop van der Pligt et Yael N. de Liver (2009). « The Agony of Ambivalence and Ways to Resolve It: Introducing the MAID Model ». *Society for Personality and Social Psychology* 13 (1): 45-61.
- Hodgins, David C. et Engel Amy B. (2002). « Future Time Perspective in Pathological Gamblers ». *Journal of Nervous and Mental Disease* 190(11): 775-780.
- Jackson, Todd, April Fritch, Takeo Nagasaka et Laurie Pope (2003). « Procrastination and perceptions of past, present, and future ». *Individual Difference Research* 1: 17-28.
- Jamieson, Dale (2001). « Climate Change and Global Environmental Justice ». In *Changing the Atmosphere: Expert Knowledge and Environmental Governance*, édité par Clark A. Miller et Paul N. Edwards. Cambridge (MA): The MIT Press.
- Kadher, Serene J. (2011). *Adapting Preferences and Women's Empowerment*. Oxford: Oxford University Press.
- Kaijer, Anna et Annica Kronsell (2013). « Climate Change Through the Lens of Intersectionality ». *Environmental Politics* 23(3): 417-433.
- Kellstedt, Paul, Sammy Zahran et Arnold Vedlitz (2008). « Personal Efficacy, the Information Environment, and Attitudes towards Global Warming and Climate Change in the United States ». *Risk Analysis* 28 (1): 113-126.
- Kollmuss, Anya et Julien Agyeman (2002). « Mind the Gap: Why Do People Act Environmentally and What Are the Barriers to Pro-Environmental Behavior? ». *Environmental Education Research* 8(3): 239-260.
- Kretz, Lisa (2012). « Climate Change, Bridging the Theory-Action Gap ». *Ethics & the Environment* 17 (2): 9-27.
- Krosnick, Jon, Allyson Holbrook, Laura Lowe et Penny Visser (2006). «The Origins and Consequences of Democratic Citizen's Policy Agendas: A Study of Popular Concern about Global Warming ». *Climate Change* 77: 7-43.
- Lessard, Lily (2012). « Les perspectives temporelles : les connaître pour en tenir compte dans

- nos interventions en promotion de la santé ». *Global Health Promotion* 19: 67-73.
- MacIntosh, Duncan (2010). « Intransitive Preferences, Vagueness, and the Structure of Procrastination ». In *The Thief of Time: Philosophical Essays on Procrastination*, édité par Andreou Chrisoula et Mark D. White, 68-86. Oxford: Oxford University Press.
- Millgram, Elijah (2010). « Virtue for Procrastinators ». In *The Thief of Time: Philosophical Essays on Procrastination*, édité par Andreou Chrisoula et Mark D. White, 151-164. Oxford: Oxford University Press.
- Moser, Susanne C. et Lisa Dilling (2007) *Creating a Climate for Climate Change: Communicating Climate Change and Facilitating Social Change*. Cambridge, UK: Cambridge University Press.
- Moser, Susanne C. (2009). « Communicating Climate Change and Motivating Civic Action: Renewing, Activating, and Building Democracies ». In *Changing Climates in North American Politics: Institutions, Policy Making and Multilevel Governance*, édité par Henrick Selin et Stacy D. Van Deveer, 283-302. Cambridge: The MIT Press.
- Norgaard, Kari (2011). *Living in Denial: Climate Change, Emotions, and Everyday Life*. Cambridge et London: The MIT Press.
- OCDE (2010). « Le changement climatique et l'agriculture ». URL http://www.observateurocde.org/news/fullstory.php/aid/2691/Le_changement_climatique_et_1_92agriculture.html (consulté le 8 juillet 2015)
- O'Neill Saffron et Sophie Nicholson-Cole (2009). « "Fear Won't Do It": Promoting Positive Engagement with Climate Change Through Visual and Iconic Representations ». *Science Communication* 30 (3): 355-379.
- Nations Unies (2015). « Agir sur les changements climatiques : portail du système des Nations Unies ». URL <http://www.un.org/fr/climatechange/science.shtml> (consulté le 8 juillet 2015)
- Martha, C. Nussbaum (2001). *Upheavals of Thought: The Intelligence of Emotions*. Cambridge; New York: Cambridge University Press.
- Martha, C. Nussbaum (2013). *Creating Capabilities: The Human Development Approach*. Belknap Press.
- Perry, John (2012). *La procrastination : l'art de reporter au lendemain*. Paris: Éditions Autrement.
- Pychyl, Timothy A. (2010). *Solving the Procrastination Puzzle: A Concise Guide to Strategies for Change*. New York: Penguin Group.
- Rayner, Steve (2010). « How to Eat an Elephant: a bottom-up approach to climate policy ». *Climate Policy* 10: 615-621.
- Read, Daniel, Ann Bostrom, M. Granger Morgan, Baruch Fischhoff et Tom Smuts (1994). « What Do People Need to Know About Global Climate Change? II. Survey Studies of Educated Lay People ». *Risk Analysis* 14(6): 971-982.
- Risbey, James S. (2008). « The New Climate Discourse: Alarmist or Alarming ». *Global Environmental Change* 18: 26-37.

- Ross, Don (2010). « Economic Models of Procrastination ». In *The Thief of Time: Philosophical Essays on Procrastination*, édité par Andreou Chrisoula et Mark D. White, 28-50. Oxford: Oxford University Press.
- Seyfang Gill et Alex Haxeltine (2012). « Growing grassroots innovations: exploring the role of community-based initiatives in governing sustainable energy transitions ». *Environmental and Planning C: Government and Policy* 30: 381-400.
- Silver, Maury et John Sabini (1981). « Procrastinating ». *Journal for the Theory of Social Behaviour* 11 (2): 207-221.
- Sirois, Fuschia (2004). « Procrastination and Counterfactual Thinking: Avoiding What Might Have Been ». *British Journal of Social Psychology* 43: 269-286.
- Sirois, Fushia et Timothy Pychyl (2013). « Procrastination and the Priority of Short-Term Mood Regulation: Consequences for Future Self ». *Social and Personality Psychology Compass* 7 (2): 115-127.
- Shepherd, Dean A., Johan Wiklund et J. Michael Haynie (2009). « Moving Forward: Balancing the Financial and Emotional Costs of Business Failure ». *Journal of Business Ventury* 24: 134-148.
- Shockley, Kenneth (2012). « Human Values and Institutional Responses to Climate Change ». In *Ethical Adaptation to Climate Change: Human Virtues of the Future*, édité par Allen Thompson et Jeremy Bendik-Keymer, 281-98. Cambridge et London: MIT Press.
- Shue, Henry (1993). « Subsistence emissions and luxury emissions ». *Law and Policy* 15(1): 39-59.
- Sousa de, Ronald (1987). *The Rationality of Emotions*. Cambridge (MA): The MIT Press.
- Steel, Piers (2007). « The Nature of Procrastination: A Meta-Analytic and Theoretical Review of Quintessential Self-Regulatory Failure ». *Psychological Bulletin* 133: 65-94.
- Steel, Piers (2011). *The Procrastination Equation: How to Stop Putting Things Off and Start Getting Stuff Done*. Harper Collins Publisher.
- Stoll-Kleeman, Susanne, Tim O’Riordan et Carlo Jaegar (2001). « The Psychology of Denial Concerning Climate Mitigation Measures: Evidence from Swiss Focus Groups ». *Global Environmental Change* 11: 107-117.
- Stroud, Sarah et Christine Tappolet. *Weakness of Will and Practical Irrationality*. New York: Oxford University Press.
- Stroud, Sarah (2010). « Is Procrastination Weakness of Will? ». In *The Thief of Time: Philosophical Essays on Procrastination*, édité par Andreou Chrisoula et Mark D. White, 51-67. Oxford: Oxford University Press.
- Tappolet, Christine (2010). « Procrastination and Personal Identity ». In *The Thief of Time: Philosophical Essays on Procrastination*, édité par Andreou Chrisoula et Mark D. White, 115-29. Oxford: Oxford University Press.
- Tappolet, Christine (2012). « Emotions, Perceptions, and Emotional Illusions ». In *Perceptual Illusions. Philosophical and Psychological Essays*, 207-224. Palgrave Macmillan.
- Tappolet, Christine (2013). « Comment la procrastination est-elle possible? Procrastination,

- souci de soi et identité personnelle ». *Repha* 7: 13-43.
- Thompson, Allen (2012). « The Virtue of Responsibility for the Global Climate ». In *Ethical Adaptation to Climate Change: Human Virtues of the Future*, édité par Allen Thompson et Jeremy Bendik-Keymer, 203-222. Cambridge et London: MIT Press.
- Vaidis, David et Séverine Halimi-Falkowicz (2007). « La théorie de la dissonance cognitive : une théorie âgée d'un demi-siècle ». *Revue électronique de Psychologie Sociale* 1: 9-18.
- Watson, Gary (2003). « The Work of the Will ». In *Weakness of Will and Practical Irrationality*, édité par Sarah Stroud et Christine Tappolet, 172-200. New York: Oxford University Press.
- Young, Iris, Marion (2004). « Responsibility and Global Labor Justice ». *The Journal of Political Philosophy* 12(4): 365-388.
- Zimbardo, Philip G., Kelli A. Keough et John N. Boyd (1997). « Present Time Perspective as a Predictor of Risky Driving ». *Personality and Individual Differences* 23: 1007-1023.
- Zimbardo, Philip G. et John N. Boyd (1999). « Putting Time in Perspective: A Valid, Reliable Individual-Differences Metric ». *Journal of Personality and Social Psychology* 77 (6): 1271-1288.